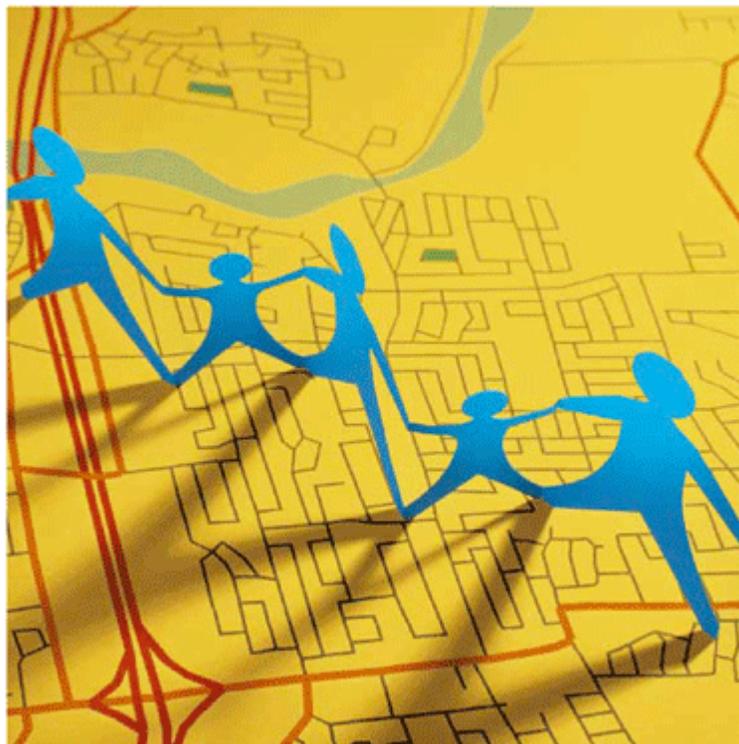


**L'évolution économique et
démographique et les
perspectives de développement
des régions périphériques du Québec**

Philippe CHENARD
Mario POLÈSE
Richard SHEARMUR

URBANISATION, CULTURE ET SOCIÉTÉ



**L'évolution économique et
démographique et les
perspectives de développement
des régions périphériques du Québec**

Philippe CHENARD
Mario POLÈSE
Richard SHEARMUR

Étude préparée pour la firme SECOR

Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société

Juin 2005

Responsabilité scientifique :
Philippe Chenard, philippe.chenard@ucs.inrs.ca
Mario Polèse, mario.polese@ucs.inrs.ca
Richard Shearmur, richard.shearmur@ucs.inrs.ca

Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société

Diffusion :
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société
3465, rue Durocher
Montréal (Québec) H2X 2C6

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

www.inrs-ucs.uquebec.ca

Ce rapport a été complété en juin 2005.

Révision linguistique : Marie-Denise LeBlanc

ISBN 2-89575-101-3
Dépôt légal : 2^e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
© Tous droits réservés

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Régions administratives du Québec, janvier 2001	2
PRÉSENTATION DES RÉGIONS	5
Quelques indicateurs de base	6
Cadre d'analyse et structure de l'étude	8
1. LA VAGUE DE FOND : LES GRANDES TENDANCES STRUCTURELLES.....	11
1.1 L'héritage démographique. L'impact des baisses de natalité et des exodes passés	11
1.2 L'héritage industriel. Le poids du secteur primaire et des industries de première transformation.....	12
1.3 L'héritage urbain. La faiblesse du tertiaire supérieur et la surreprésentation du secteur public	14
1.3.1 Taille urbaine et tertiaire supérieur.....	15
1.3.2 L'effet centralisateur des améliorations dans les moyens de communication et de transport	17
2. LES DÉFIS : ADAPTATION, TRANSFORMATION ET INNOVATION	19
2.1 La migration.....	19
2.2 La consolidation des pôles urbains régionaux	21
2.3 La création de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises dans des professions et des secteurs « exportateurs » non traditionnels.....	22
2.3.1 Le Bas-Saint-Laurent (est) : une région entrepreneuriale dont la base économique se renouvelle	23
2.3.2 L'Abitibi-Témiscamingue : une région dont la croissance repose toujours sur les ressources naturelles, mais qui cherche à se renouveler.....	24
2.3.3 Le Saguenay–Lac-Saint-Jean : une ville importante, des industries matures, une diversification amorcée, mais encore trop lente.....	25
2.3.4 La Côte-Nord et le Nord-du-Québec : des régions hyperspécialisées, l'importance des grands projets.....	27
2.3.5 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine : une reconversion brutale, un renouvellement timide	28
2.3.6 L'Outaouais (ouest) et la Haute-Mauricie : des régions hybrides, l'importance des villes proches.....	30
CONCLUSION GÉNÉRALE	33
ANNEXE 1 : TABLEAUX 2 À 7	35
ANNEXE 2 : FIGURES.....	47

Liste des figures

Figure 1 : L'emploi en 2001 par rapport à 1981	49
Figure 2 : Évolution de l'emploi total par RA (1987=1), 1987 à 2004	50
Figure 3 : Taux d'emploi par RA (Province de Québec=1), 1987-2004.....	51
Figure 4 : Pourcentage de chômage par RA (Province de Québec=1), 1987-2004.....	52
Figure 5 : Pourcentage des paiements de transfert dans le revenu personnel par habitant, par région, 2002.....	53
Figure 6 : Évolution de l'emploi pour l'ensemble et selon la richesse en savoir.....	54
Figure 7 : Évolution de la population par région.....	55
Figure 7a : Projections de populations (2001=1) par région, 2001, 2026.....	56
Figure 8 : Population de 14 ans et moins, par région (1981=1), 1981-2001	57
Figure 9 : Pourcentage 65 ans et plus, par région, 2001-2026.....	58
Figure 10 : Industries de première transformation, par région (% de l'emploi manufacturier), 1971-2001.....	59
Figure 11 : Évolution de l'emploi primaire (1987=1), 1987 à 2004	60
Figure 12 : Évolution du nombre de travailleurs par tonne d'aluminium.....	61
Figure 13 : Pourcentage de diplômés universitaires (population de 15 ans et plus) par région, 1971-2001.....	62
Figure 14 : Ratio du pourcentage de diplômés universitaires par région, par rapport à la moyenne québécoise (Province de Québec=1), 1971-2001	63
Figure 15 : Quotients de localisation.....	64
Figure 15a : Quotients de localisation, commerce de gros par région, (Province de Québec=1), 1991, 1996, 2001	64
Figure 15b : Quotients de localisation, boulangeries et laiteries par région (Province de Québec=1), 1991, 1996, 2001	65
Figure 15c : Quotients de localisation, services scientifiques par région (Province de Québec=1), 1991, 1996, 2001	66
Figure 16 : Solde migratoire par région (par 1000), 1991-2004.....	67
Figure 17 : Solde migratoire réel sur toute la période 1991-2004 (solde pour l'ensemble du Québec : 244 276).....	68
Figure 18 : Solde migratoire pour l'ensemble des cinq RA et taux de chômage (Canada), 1986-2002.....	69
Figure 18a : Migration nette par groupe d'âge et région (% de la population, 2003-2004)	70
Figure 19 : Évolution de la population pour quatre régions urbaines.....	71
Figure 20 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Bas-Saint-Laurent (est), 1991-2001.....	72
Figure 21 : Évolution de l'emploi manufacturier dans le Bas-Saint-Laurent comparé au Saguenay + Côte-Nord + Nord-du-Québec (1987=1), 1987 à 2004	73
Figure 22 : Évolution de l'emploi manufacturier de 3 régions au sud du fleuve Saint-Laurent (1997=1), 1987 à 2004	74
Figure 23 : Salaire moyen par emploi, par région (Province de Québec=1), 2001.....	75
Figure 24 : Évolution de l'emploi manufacturier Abitibi-Témiscamingue (1987=1), 1987 à 2004.....	76
Figure 25 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Abitibi-Témiscamingue, 1991-2001.....	77

Figure 26 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier 1991-2001, Saguenay–Lac-Saint-Jean	78
Figure 27 : Emploi manufacturier Saguenay, Côte-Nord et Nord-du-Québec (1987=1), 1987 à 2004	79
Figure 28 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Côte-Nord, 1991-2001	80
Figure 29 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Nord-du-Québec, 1991-2001	81
Figure 30 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Mauricie (nord), 1991-2001	82
Figure 31 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Outaouais (ouest), 1991-001	83
Figure 32 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1987=1), 1987-2004	84
Figure 33 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier 1991–2001, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	85

Liste des tableaux

Tableau 1 : Définition des régions à l'étude	6
Tableau 2 : Évolution de la population par région, 1971-2001	37
Tableau 3 : Structure d'emploi par région, 2001	38
Tableau 4 : Industries manufacturières de 1 ^{re} transformation par région (8) 1971, 1981, 1991, 2001	40
Tableau 5 : Industries primaires par région (8). 1971, 1981, 1991, 2001	41
Tableau 6 : Population par agglomération. 1981, 1991, 1996, 2001	42
Tableau 7 : Évolution de l'emploi manufacturier par MRC, 1991-2001	43

Introduction

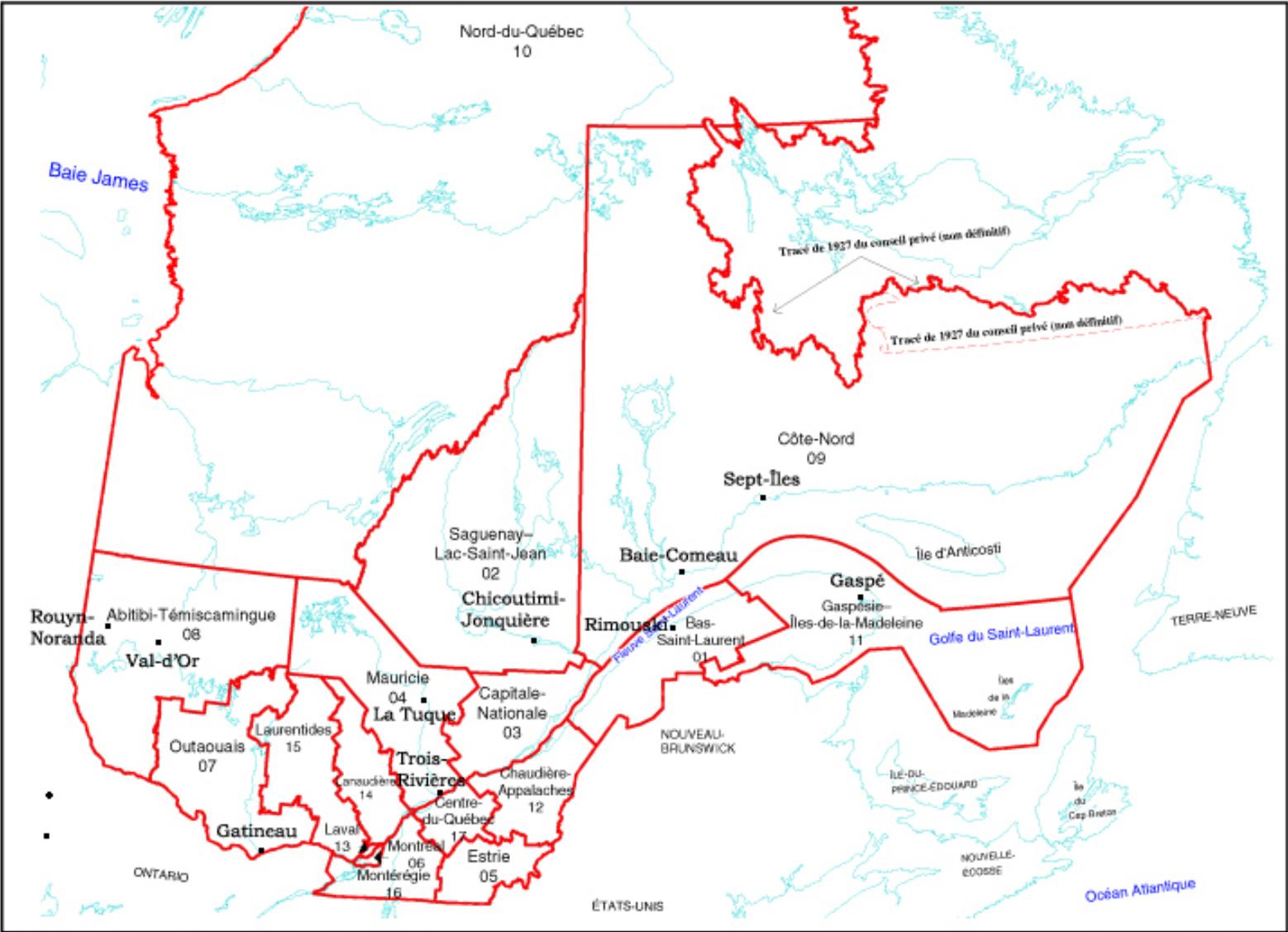
Cette étude s'insère dans une réflexion plus large, menée par la firme SECOR pour le compte d'Hydro-Québec. Le mandat qui nous a été confié a pour objet de jeter un regard statistique et analytique sur les perspectives de développement des régions dites périphériques du Québec. En ce sens, le présent document constitue, du moins en partie, la poursuite et la mise à jour des travaux « *Urbanisation, Culture et Société* » que nous menons à l'INRS depuis plusieurs années concernant l'économie des régions du Québec et du Canada¹. L'étude s'est déroulée sur une période relativement brève (environ trois mois), si bien que nous avons adopté un style plutôt synthétique, sans entrer en détail dans les modèles conceptuels et théoriques à la base de nos analyses.

L'étude se distingue cependant de nos travaux antérieurs sur au moins trois points. Premièrement, elle utilise les données du recensement de 2001 et fait aussi largement appel aux données de l'Enquête sur la population active (EPA) qui couvre une période s'étendant jusqu'à 2004. Sauf exception, nos analyses antérieures reposaient sur des données s'arrêtant au recensement de 1996. Cela ne modifie pas fondamentalement nos conclusions antérieures, mais nous permet souvent de préciser celles-ci et de les nuancer. Deuxièmement, dans cette étude, nous traitons davantage des tendances démographiques, en nous appuyant particulièrement sur les analyses démographiques réalisées par d'autres, notamment l'ISQ. Troisièmement, nous mettons aussi davantage l'accent sur certaines considérations de développement qui occupent une place importante dans les dernières sections de l'étude et portons donc plus d'attention aux défis propres à chaque région. Cette façon de faire comporte toutefois des risques dont nous avons bien conscience : il est impossible, sans y habiter, de connaître en profondeur les **spécificités** de chaque région et de chaque coin du pays. Bien que cela ne remette en cause ni les tendances identifiées ni nos conclusions générales, il va de soi que, pour une région donnée, une telle analyse reste moins précise ou moins nuancée qu'une analyse de terrain. Elle a le mérite, cependant, de mettre ces régions en évidence.

Finalement, nous tenons à remercier notre collègue Marcel Côté de la firme SECOR pour ses précieux conseils. Cette étude est aussi en partie la sienne. Cependant, les opinions qui y sont exprimées n'engagent que les auteurs.

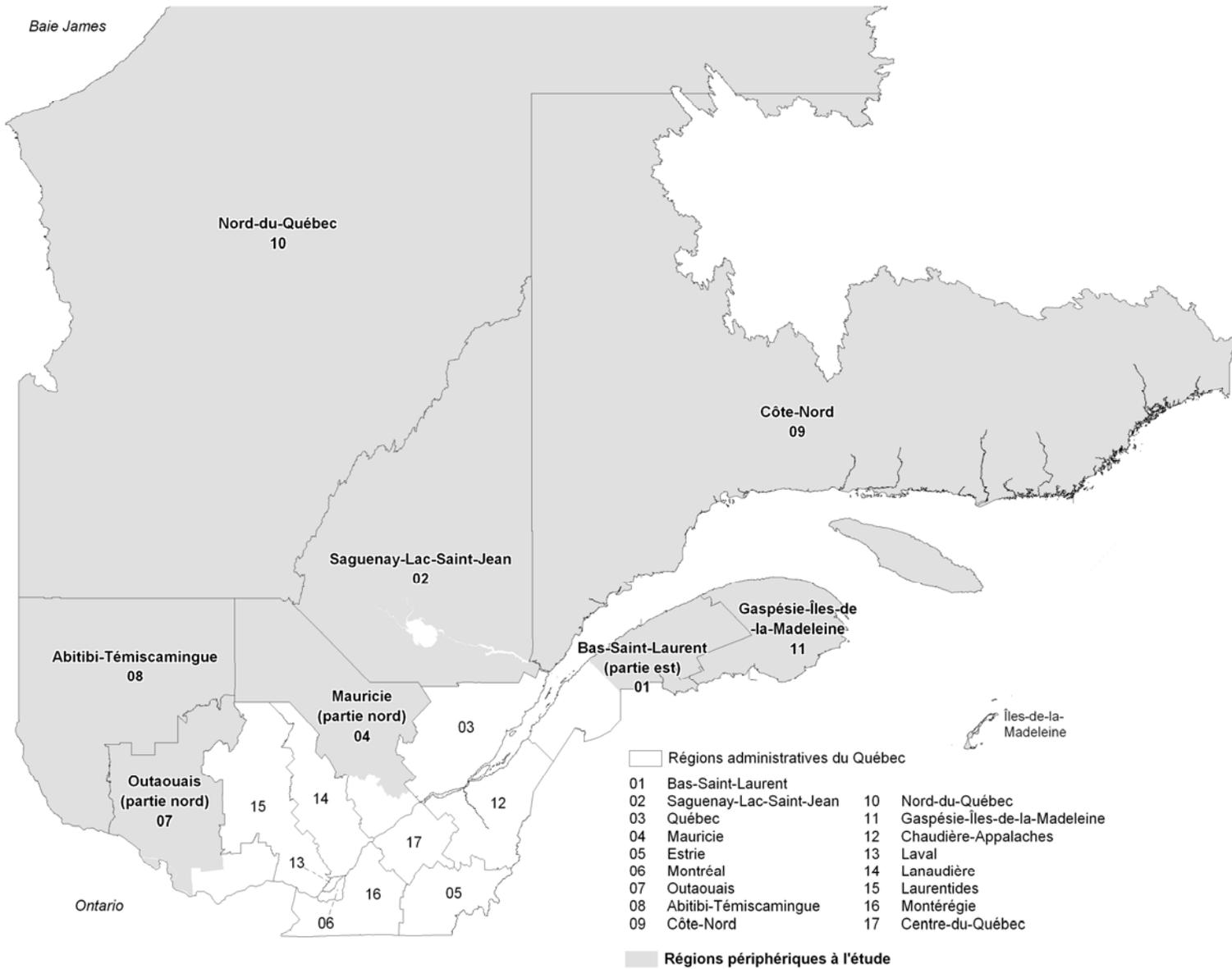
¹ La lectrice ou le lecteur qui désire en savoir plus est invité à consulter M. Polèse, M. et R. Shearmur, en collaboration avec P.-M. Desjardins et M. Johnson, « La périphérie face à l'économie du savoir : la dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et du Canada atlantique ». INRS-UCS et ICRDR. Montréal et Moncton. 2002, 237 p. Disponible en ligne à : <http://www.inrs-urb.quebec.ca>.

Régions administratives du Québec, janvier 2001



Source Ministère des Ressources naturelles, Service de la cartographie

Régions administratives du Québec, janvier 2001 (suite)



Présentation des régions

Le tableau 1 montre la délimitation territoriale des huit régions considérées ici (voir également la carte géographique). À l'exception du Bas-Saint-Laurent (est), de l'Outaouais (ouest) et de la Mauricie (nord), les frontières des régions correspondent à celles des régions administratives (RA) du Québec. La définition de ce que constitue une région périphérique (ou éloignée) comprend, nécessairement, un élément de jugement. Nous avons surtout retenu le critère de distance par rapport à une grande métropole, en l'occurrence Montréal, Québec et Ottawa-Gatineau. Ainsi, à titre d'exemple, nous avons retranché la partie ouest de la région administrative du Bas-Saint-Laurent (dont Rivière-du-Loup constitue le principal pôle urbain) à cause de la proximité relative de la région métropolitaine de Québec.

Pour certaines données présentées dans ce rapport, les informations ne sont disponibles que par région administrative. Les informations sont alors présentées pour les quatre régions administratives² qui font partie, dans leur **totalité**, des huit régions à l'étude (listées dans le tableau 1), plus la région administrative du Bas-Saint-Laurent au complet mais moins le Nord-du-Québec alors intégré à la Côte-Nord. Pour éviter toute confusion, le mot « région », tel qu'employé dans ce rapport, renvoie généralement aux huit régions identifiées dans le tableau 1. Pour les données qui portent exclusivement sur les cinq régions administratives périphériques, le terme RA est employé.

Les huit régions à l'étude comprennent 11,5 % de la population québécoise. La plus peuplée est le Saguenay–Lac-Saint-Jean avec presque 275 000 habitants, qui abrite aussi la plus grande région urbaine, Chicoutimi-Jonquière³, parmi les huit régions. La région la moins peuplée est la partie nord de la Mauricie (dont La Tuque est le chef-lieu) avec à peine 30 000 habitants.

² Soit l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

³ Malgré la fusion récente, nous avons choisi de conserver l'appellation Chicoutimi-Jonquière pour la région urbaine, et ce, pour éviter toute confusion avec la région du Saguenay comme telle.

Tableau 1 : Définition des régions à l'étude

Code	Région	Définition	Population (2001)
1	Abitibi-Témiscamingue	Région administrative (RA)	144 360
2	Bas-Saint-Laurent (partie est)	4 MRC : Matane, Matapédia, Rimouski-Neigette, Mitis	111 115
3	Côte-Nord	Région administrative (RA)	96 885
4	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Région administrative (RA)	95 500
5	Mauricie (partie nord)	2 MRC : La Tuque, Mékinac	28 250
6	Nord-du-Québec	Région administrative (RA)	38 485
7	Outaouais (partie ouest)	2 MRC : Pontiac, Vallée-de-la-Gatineau	34 974
8	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Région administrative (RA)	274 305

Source : *Institut de la statistique du Québec (ISQ)*, compilation effectuée par l'INRS.

L'appellation « Région administrative (RA) » correspond à l'appellation « Région économique » employée par Statistique Canada.

Les municipalités régionales de comté (MRC) correspondent, sauf exception, aux divisions de recensement (DR) de Statistique Canada.

Les données d'emploi (nombre, secteur d'activité) après 2001, tirées de l'Enquête de la population active (EPA), sont uniquement disponibles par région administrative. Pour ces séries, le libellé « Bas-Saint-Laurent » se rapporte à l'ensemble de la région administrative (8 MRC).

Quelques indicateurs de base

Au cours des deux dernières décennies (1981-2001), la création globale d'emplois était systématiquement plus faible dans les huit régions que dans l'ensemble du Québec (figure 1). Les problèmes de création d'emplois et, en parallèle, de rétention de population ne datent pas d'hier. Les tendances plus récentes (1987-2004) par région administrative (RA) semblent annoncer une accentuation de l'écart de croissance entre les régions et le reste du Québec (figure 2). L'emploi croît plus rapidement au Québec (ensemble) que dans les cinq RA depuis le creux de la récession de 1992-1993. Le niveau global d'emploi en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord est à peu près le même en 2004 qu'il y a dix ans; le niveau global d'emploi au Saguenay-Lac-Saint-Jean est stationnaire depuis 1999. La Gaspésie affiche une certaine croissance depuis 1992, mais le niveau global d'emploi reste toujours en deçà du niveau de 1989, avant l'effondrement des stocks de poissons de fond. Le Bas-Saint-Laurent (RA) semble s'en tirer mieux, nonobstant de fortes fluctuations annuelles⁴, indice d'une économie plus diversifiée.

⁴ Les fortes fluctuations observables à la figure 2 sont en partie le reflet des aléas de l'échantillonnage propres à l'Enquête de la population active (ÉPA) de Statistique Canada. L'effet d'échantillonnage est d'autant plus prononcé que la population active de la région est réduite.

Contrepartie d'une création moins rapide d'emplois, les taux d'emploi⁵ étaient en 2004 partout plus bas dans les cinq régions administratives (RA) que pour l'ensemble du Québec (figure 3). Depuis 1994-1995, les conditions du marché du travail, telles que mesurées par le taux d'emploi, se dégradent sur la Côte-Nord et en Abitibi-Témiscamingue – régions qui traditionnellement affichaient des taux d'emploi plus élevés – avec toutefois des fluctuations plus fortes sur la Côte-Nord. Les taux restent plus bas au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent sur toute la période, avec une légère tendance à la hausse, notamment dans le Bas-Saint-Laurent⁶. Les taux sont particulièrement bas en Gaspésie, mais avec toutefois une tendance à la hausse à partir du creux de la récession de 1992-1993.

La faiblesse des marchés locaux de travail se révèle aussi dans l'évolution des taux de chômage (par RA), partout au-dessus de la moyenne québécoise depuis 1995 (figure 4). Là encore, c'est la détérioration (subite) du marché du travail en Abitibi-Témiscamingue depuis 1995 qui se manifeste. Pour les autres régions, les taux de chômage sont systématiquement au-dessus de la moyenne sur toute la période. Et là encore, c'est la Gaspésie qui se détache des autres par l'ampleur du taux de chômage, environ deux fois plus élevé que la moyenne québécoise en 2004. À l'autre extrême, c'est le Bas-Saint-Laurent (RA) qui affichait en 2004 le taux de chômage le plus faible.

La part des paiements de transfert (assurance chômage, assistance sociale...) dans le revenu des ménages fournit un indice supplémentaire de la faiblesse relative des huit économies régionales (figure 5). À l'exception du Nord-du-Québec, la part des transferts est partout au-dessus de la moyenne québécoise⁷. La part est particulièrement élevée en Gaspésie; presque le tiers du revenu personnel des ménages reposait sur des paiements de transfert en 2002, comparativement à 15,5 % pour l'ensemble des ménages québécois. Bref, sur plusieurs indices (taux d'emploi, chômage, paiements de transfert), la Gaspésie ressort comme la région la plus problématique. Finalement, la dépendance moindre du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord à l'égard des transferts, mais toujours supérieure à la moyenne québécoise, est le reflet d'une situation particulière, à savoir, des économies régionales caractérisées, simultanément, par des salaires élevés et des taux de chômage élevés.

⁵ La population avec un emploi sur la population de 15 ans et plus.

⁶ Rappelons toutefois que les résultats par RA recouvrent l'ensemble de la région administrative, donc y compris la partie ouest du Bas-Saint-Laurent. Le Nord-du-Québec est compris sans la Côte Nord.

⁷ Les résultats pour le Nord-du-Québec s'expliquent en bonne partie par la présence des communautés autochtones. Dans ces communautés, les transferts prennent davantage la forme de transferts intergouvernementaux; si bien que la part « réelle » des transferts dans le revenu des ménages est sous-estimée. Les autorités locales (autochtones) sont des employeurs importants.

Cadre d'analyse et structure de l'étude

Pour analyser les économies régionales, le modèle de la base économique demeure un point de repère utile⁸. Le modèle de la base économique est particulièrement bien adapté pour comprendre les petites économies ouvertes, axées sur l'exportation d'une gamme limitée de produits. En simplifiant, le modèle de la base économique stipule que la prospérité de la région, dont son potentiel de création d'emplois et de génération de revenus, repose sur la force et le dynamisme de ses activités d'exportation (vers le reste du pays et vers le reste du monde) Ce sont les activités de la base économique (les activités d'exportation, en somme) qui font vivre les autres activités économiques, appelées activités induites ou « non-basiques ». Autrement dit, si une aluminerie ou une papeterie ferme dans une région, des commerces et des services fermeront eux aussi. Pour reconnaître, au sein d'une région, les activités exportatrices de la base économique, les chercheurs ont souvent recours au quotient de localisation, un calcul simple qui compare la part d'une activité X donnée (dans l'emploi de la région) à sa part dans l'économie nationale. Si la part est nettement supérieure à la moyenne nationale, il est raisonnable de penser qu'il s'agit d'une activité d'exportation. Nous aurons également recours à cette méthode.

Pour assurer sa croissance future, la région doit en somme constamment renouveler sa base économique, délaissier les secteurs d'activité à faible potentiel de croissance pour se tourner, avec le temps, vers des secteurs à plus forte croissance. C'est le défi auquel font face les huit régions à l'étude. Comme nous le verrons, la performance plutôt décevante des huit économies régionales (par rapport à la moyenne québécoise) s'explique dans une large mesure par leur spécialisation continue dans des secteurs économiques à faible potentiel de croissance, tout en reconnaissant des différences importantes d'une région à l'autre. À cette surspécialisation dans des secteurs à faible potentiel de croissance s'ajoute aujourd'hui un deuxième défi : les effets à retardement de la chute brutale des taux de natalité dans tout le Québec depuis les années 1960. Ce contexte démographique, dont les effets commencent à se faire sentir, impose aux régions une nouvelle réalité qui colore tout le reste. Les huit régions, encore plus que le reste du Québec, subissent aujourd'hui, nous le verrons, les effets (négatifs) de la grande transformation démographique québécoise. Dans ce nouveau contexte de croissance naturelle, nulle ou négative⁹, tout solde migratoire négatif, contrepartie de la carence d'emplois locaux, se traduit désormais par des baisses de population.

Les interrelations entre démographie et économie sont au cœur de notre démarche. L'étude se divise en deux parties. La première partie traite de ce que nous appelons les vagues de

⁸ Pour une explication du modèle et de ses limites, voir M. Polèse et R. Shearmur, *Économie urbaine et régionale : introduction à la géographie économique*, 2^e édition, Economica, Paris, 2005, p. 110-120.

⁹ La croissance naturelle est la différence entre les naissances et les décès.

fond; autrement dit les grandes tendances difficilement modifiables dont, précisément, la transformation démographique, mais aussi l'épuisement des ressources naturelles et les effets du changement technologique. La deuxième partie porte sur les réactions possibles des régions eu égard aux défis identifiés dans la première partie. Les régions sont en train de changer, de s'adapter et, il faut l'espérer, de renouveler leurs bases économiques. Mais ce renouvellement souhaité se fera-t-il à un rythme suffisamment rapide pour pouvoir stopper ou du moins ralentir, dans un avenir prochain, les baisses prévues de population ? Cette question sera, en quelque sorte, notre leitmotiv tout au long de l'étude. Les régions périphériques du Québec se trouvent aujourd'hui, pour ainsi dire, dans une course contre la montre. Les « nouveaux » emplois à créer (dans des industries ou des professions à plus fort contenu de savoir) doivent se développer à un rythme suffisant pour pouvoir compenser, du moins en partie, les pertes appréhendées dans certains secteurs traditionnels (d'extraction ou de première transformation) avant que l'impact baissier de la transformation démographique ne se fasse pleinement sentir.

Ce n'est pas un défi impossible à relever. Les baisses annoncées de population ne signalent ni la fin du développement ni la fin des transformations structurelles. Cependant, le défi ne se présente pas de la même manière pour toutes les régions. La figure 6 illustre, de façon schématique, le processus d'adaptation d'une région en difficulté. La courbe la plus basse, qui représente les activités économiques exigeantes en savoir (dont aussi des activités à base de ressources naturelles qui incorporent du savoir), progresse avec le temps, tandis que la courbe (plus haute) des emplois requérant moins de savoir continue à baisser. La région atteindra un nouvel équilibre (et peut-être un point de relance démographique) lorsque les deux courbes se rencontreront. Ni le niveau final d'équilibre ni le moment où celui-ci sera atteint ne seront forcément pareils partout. Comme nous le verrons, la géographie de la région, sa localisation, son modèle de peuplement et sa structure industrielle sont autant de facteurs qui déterminent les perspectives de développement.

Les données utilisées dans ce rapport proviennent, sauf exception, de trois sources : 1) la banque de données spatiales, située à l'INRS Urbanisation, Société et Culture à Montréal¹⁰, construite et mise à jour lors de chaque recensement, à partir de compilations spéciales de Statistique Canada; 2) l'Institut de statistique du Québec (ISQ), notamment le site Profil des régions et des MRC, dont il faut signaler la grande qualité et convivialité¹¹; 3) l'Enquête de la population active (EPA) de Statistique Canada, notamment pour les données d'emploi et de marché du travail après 2001. Les figures et tableaux portent, respectivement, les mentions INRS, ISQ et EPA, pour indiquer la source des informations présentées.

¹⁰ La banque de données est située, plus précisément, au Laboratoire d'analyse spatiale et d'économie régionale (LASER). Pour plus d'information, voir le site de l'INRS-UCS : <http://www.inrs-ucs.quebec.ca/>

¹¹ Voir le site de l'ISQ : <http://www.stat.gouv.qc.ca/>

1. LA VAGUE DE FOND : LES GRANDES TENDANCES STRUCTURELLES

1.1 L'héritage démographique.

L'impact des baisses de natalité et des exodes passés

Toutes les régions ont vu leurs populations baisser depuis le recensement de 1996 (tableau 2, figure 7). L'unique exception est le Nord-du-Québec, attribuable aux taux élevés de natalité des populations autochtones. Cependant, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoit des baisses de population pour le Nord-du-Québec (figure 7a), attribuables surtout à des soldes migratoires négatifs. Autre exception, l'Outaouais (ouest), dont la population devrait, selon l'ISQ, recommencer à croître conséquemment à l'expansion de la zone d'influence (résidences secondaires, tourisme de proximité, télétravail...) de la région urbaine d'Ottawa-Gatineau, un peu à l'image des Laurentides au nord de Montréal. En ce sens, l'Outaouais (ouest) répond de moins en moins à la définition d'une région périphérique, tout en confirmant l'importance pour les économies régionales de la proximité (même à deux heures de route) d'une métropole en croissance.

À cette exception près, les baisses (actuelles et annoncées) de population constituent une rupture avec le passé; les populations ont, en règle générale, continué de croître (ou sont restées stables) jusqu'à récemment. Les baisses de population en Gaspésie¹² ont cependant commencé beaucoup plus tôt¹³, indice d'une économie qui depuis déjà plusieurs décennies ne réussit pas à retenir sa population. Il faut noter également le *boom and bust* de la Côte-Nord dont la population a plafonné au recensement de 1981, indice de la sensibilité des populations aux conditions économiques locales.

Les racines de cette tendance généralisée à la baisse remontent, nous l'avons dit, à la transformation démographique qui a secoué l'ensemble du Québec. Les effets de cette transformation se voient à la figure 8, qui donne l'évolution de la population de 14 ans et moins de 1981 à 2001. L'évolution de cette jeune population, qui annonce en quelque sorte le potentiel démographique des régions, intègre les effets conjugués de chutes passées de natalité et des soldes migratoires passés. En d'autres mots, ce que nous dit la figure 8 (basée sur des tendances actuelles), c'est qu'une bonne partie des baisses appréhendées est déjà programmée. Elle est, pour ainsi dire, inscrite dans le nombre de jeunes actuellement en place, dont des futures mères. Les jeunes populations (de 14 ans et moins) annoncent, en somme, le niveau futur des populations (par rapport à 1981), sans même considérer l'impact (négatif) des exodes futurs de jeunes.

¹² Notons que la tendance de déclin démographique est moins prononcée aux Îles-de-la-Madeleine que sur la péninsule gaspésienne à proprement parler.

¹³ Cela est également vrai pour les régions « partielles » de Mauricie (nord) et l'Outaouais (ouest), plus rurales, avec une remontée chez la deuxième.

Ainsi, la figure 8 démontre que la population de l'ensemble du Québec est appelée à baisser à moins de soldes migratoires positifs majeurs dans l'avenir. Cependant, les baisses futures, implicites dans la figure 8, sont plus marquées en région, reflet à la fois des exodes passés de la population et des baisses (plus récentes) des taux de natalité. De fait, le pourcentage des jeunes était plus élevé en région en 1981 que pour l'ensemble du Québec. Les baisses enregistrées entre 1981 et 2001 dans la proportion des jeunes ne fait que ramener les régions au niveau québécois général. C'est la poursuite de l'émigration, dans ce contexte, qui mène à des baisses de population plus fortes que la moyenne québécoise. Là encore, c'est la Gaspésie qui se démarque : sa jeune population actuelle représente environ la moitié de celle de 1981, suivie par la Côte-Nord (58 % de la population jeune de 1981). Autrement dit, même sans émigration nette dans l'avenir, la population de la Gaspésie baissera un jour à environ 50 % du niveau de 1981. Seule une forte immigration nette pourra renverser la tendance. À l'autre extrême, c'est le Nord-du-Québec qui, à nouveau, fait bande à part, reflet des taux élevés de natalité. Mais même là on devine les effets à la baisse des taux de fécondité (autochtones) qui commencent à descendre et de l'émigration. À cette exception près, cela se traduit dans la plupart des régions par un vieillissement accéléré des populations (figure 9), plus rapide que pour l'ensemble du Québec¹⁴.

1.2 L'héritage industriel.

Le poids du secteur primaire et des industries de première transformation

Le tableau 3a donne la structure d'emploi (en pourcentage) des régions pour l'année 2001. Pour toutes les régions, le poids du secteur primaire et du secteur de la première transformation est supérieur à la moyenne québécoise. Les industries de première transformation comprennent les secteurs d'activité suivants :

- Aliments et boissons (code SCIAN15 : 3100)
- Produits de bois fabriqués (321)
- Pâtes et papiers (322)
- Produits de métaux primaires, alumineries (331)
- Produits minéraux non métalliques (327)

¹⁴ Le vieillissement progresse cependant plus lentement en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord, ce qui est attribuable en bonne partie à l'émigration des personnes âgées, souvent, des retraités qui retournent dans leur région d'origine. Ce mouvement frappe davantage les régions à peuplement plus récent, où les populations (souvent de première génération) sont plus portées à quitter leur région.

¹⁵ Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Le tableau 3b donne les mêmes informations sous forme de quotients de localisation, ce qui nous permet de mieux saisir le poids des divers secteurs dans la base économique des régions. À vrai dire, si le quotient est sensiblement supérieur à 1, il est raisonnable de penser qu'il s'agit d'une activité d'« exportation »¹⁶. Le quotient de 4,09 pour l'Abitibi-Témiscamingue pour le secteur primaire signifie que ce secteur est quatre fois plus présent (en pourcentage de l'emploi local) dans cette région que dans l'ensemble du Québec; ce qui laisse supposer que la majorité de la production (au moins 75 %) y étant associée est exportée hors de la région. Pour le secteur primaire, le quotient est, en général, proche ou au-dessus de 3,00 pour toutes les régions, à l'exception du Saguenay-Lac-Saint-Jean, davantage spécialisée dans les industries manufacturières de première transformation. Pour les industries de première transformation, le quotient est en règle générale proche ou au-dessus de 2,00, à l'exception du Bas-Saint-Laurent, reflet d'une base industrielle plus diversifiée.

La comparaison des quotients de localisation dans le temps (2001, 1981) nous permet d'évaluer l'évolution des bases économiques (tableau 3c). Cependant, les fortes fluctuations annuelles, notamment dans le Nord-du-Québec, sur la Côte-Nord et pour les petits secteurs et régions, doivent nous inciter à la prudence dans les interprétations basées sur deux points dans le temps. Les tableaux 4 et 5 donnent l'évolution de 1971 à 2001 des quotients par région pour, respectivement, le secteur primaire et les industries de première transformation. Pour le secteur primaire, les quotients restent très élevés dans le temps un peu partout, ce qui signifie, en termes relatifs, que la dépendance des régions à l'égard du secteur primaire n'a guère évolué sur trente ans. Pour les industries de première transformation, la tendance est généralement à la hausse ou stable sauf en Gaspésie, mais la baisse du quotient (rapport 2001/1981 en dessous de 1,00) est davantage le reflet de pertes d'emplois dans les industries de première transformation (notamment la transformation du poisson et dans les papeteries) que d'un mouvement réel de diversification au profit d'autres secteurs.

La figure 10 donne un portrait plus synthétique de l'évolution de la structure industrielle des régions depuis trente ans en mettant l'accent sur le secteur manufacturier. Les industries de première transformation comptaient pour environ 31 % de l'emploi manufacturier du Québec en 2001. Dans les régions, leur part se situait, en règle générale, autour de 80 % ou plus. En gros, ce pourcentage a peu évolué depuis trente ans. En d'autres mots, la base économique des régions reste, dans la majorité des cas, toujours tributaire des industries de première transformation. La seule exception est le Bas-Saint-Laurent (est) dont la part se situait plus proche de 65 % sur la majorité de la période, ce qui confirme le caractère plus

¹⁶ Le concept d'exportation signifie ici toute activité lucrative pour la région. Ainsi, une activité du secteur public s'apparente à une exportation dans la mesure où les fonds pour la financer proviennent (solde net) de l'extérieur, tout comme le commerce et les services de transport, dans la mesure où ils s'appuient sur le tourisme ou des populations de passage.

diversifié de sa base économique, une diversification qui semble s'accélérer depuis 1996. Une légère tendance favorable à la diversification s'observe en Gaspésie (90,8 % en 1991 et 86,3 % en 2001), rappelons toutefois notre bémol précédant, et au Saguenay–Lac-Saint-Jean (86,3 % et 77,0 %), qui annonce, il faut le souhaiter, un mouvement accéléré de diversification industrielle pour l'avenir.

Cependant, le portrait général qui se dégage est celui de structures industrielles régionales qui, à l'exception du Bas-Saint-Laurent, ne se modifient que très lentement. Il s'agit d'un lourd héritage. Si les bases économiques régionales ne se renouvellent pas plus rapidement dans le futur, des baisses globales d'emplois deviendront presque inévitables, tout aussi « programmées », pour ainsi dire, que les baisses de population. Le secteur primaire n'est plus une source de croissance d'emplois au Québec. La tendance générale est à la baisse, tendance qui s'accélère depuis le milieu des années 1990 (figure 11). Les raisons de cette rupture historique sont différentes selon les secteurs : limites d'exploitation de la forêt québécoise, fin de l'énergie hydroélectrique à bon marché, crise du poisson de fond, concurrence internationale dans le secteur minier... Tout en admettant des différences ponctuelles (selon la ressource et l'endroit), la vague de fond ne demeure pas moins celle d'un secteur d'activité économique qui, considéré dans son ensemble, est arrivé à la fin de son cycle de croissance. En contrepartie, les conséquences pour la croissance future d'emplois dans les industries de première transformation se devinent facilement. Si la ressource n'augmente pas, les emplois de première transformation diminueront avec le temps, conséquence du progrès technologique et des hausses de productivité par travailleur. La figure 12 illustre par exemple la tendance historique pour la production de l'aluminium. Il faut, à chaque amélioration technologique, de moins en moins de travailleurs pour produire la même quantité d'aluminium.

Bref, la dépendance continue à l'égard du secteur primaire et, en parallèle, des industries de première transformation signifie, presque inévitablement, des baisses d'emplois futures. Le défi demeure celui de la diversification. Au chapitre 6, nous examinerons plus en détail, région par région, l'évolution des structures industrielles régionales.

1.3 L'héritage urbain.

La faiblesse du tertiaire supérieur et la surreprésentation du secteur public

Une troisième vague de fond, moins visible mais non moins importante par ses conséquences pour les économies régionales, a trait aux transformations structurelles des économies avancées et, en parallèle, à l'essor des nouvelles technologies de l'information (NTI). C'est un principe de base en sciences économiques régionales qu'une baisse dans les coûts de transport et de communication favorise la centralisation de la production au profit

du producteur le plus efficace, qui étendra alors son marché sur un territoire plus vaste. L'effet centralisateur sera d'autant plus prononcé que l'activité économique en cause est sensible aux économies d'échelle (des niveaux élevés de production se traduisent par des coûts unitaires plus bas) et aux économies d'agglomération (la localisation dans une grande ville favorise une production plus efficace). Les activités qui font partie de ce qu'il convient d'appeler le tertiaire supérieur (finance, services informatiques, bureaux de consultants divers, agences de publicité, R et D, fonctions de gestion et de coordination...) sont très sensibles aux économies d'agglomération. Le siège social d'une banque ou les bureaux d'une grande firme de gestion-conseil se localiseront forcément dans une grande ville. Or, cette grande classe d'activités est également celle qui, dans toutes les économies modernes, constitue la principale source de croissance d'emplois.

1.3.1 TAILLE URBAINE ET TERTIAIRE SUPÉRIEUR

La sous-représentation (quotients faibles : tableau 3b) des services supérieurs demeure l'une des principales faiblesses des structures économiques des huit régions à l'étude. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent (et l'Abitibi-Témiscamingue à un degré moindre) affichent une certaine présence dans ces secteurs, mais toujours en deçà de la moyenne québécoise (quotients en deçà de 1), ce qui signifie qu'elles demeurent des importatrices nettes de services. Cette sous-représentation ne semble guère se modifier dans le temps, à en croire l'évolution 1981-2001 des rapports des quotients de localisation (tableau 3c). La seule région qui affiche une évolution nettement favorable est l'Outaouais (ouest), reflet, sans doute, des professionnels qui y élisent domicile tout en exerçant leur profession dans la région de la capitale fédérale.

La faiblesse généralisée que trahit le tertiaire supérieur est la contrepartie de l'absence de grandes villes dans les régions, un legs historique difficile à modifier. À ce titre, on peut s'étonner que le quotient du Saguenay-Lac-Saint-Jean (0,70 en 2001) soit le même que pour le Bas-Saint-Laurent (est). Chicoutimi-Jonquière, avec une population d'environ 153 000 habitants, représente trois fois la taille de Rimouski (48 000). Ce résultat est autant le reflet de la faiblesse de Chicoutimi-Jonquière comme centre de services supérieurs, que de la force relative de Rimouski. La géographie y est pour beaucoup, autre donnée qui se modifie difficilement. La force tertiaire d'une ville est en partie déterminée par l'étendue du territoire qu'elle peut desservir. Rimouski est, en quelque sorte, la métropole pour tout l'Est-du-Québec, y compris la Gaspésie, qui ne possède pas de ville moyenne. Chicoutimi-Jonquière se trouve au cœur d'une région plus peuplée, certes, mais une région enclavée, plus difficile d'accès. Chicoutimi-Jonquière n'est pas devenu le centre de services pour tout le nord-est québécois (donc, aussi pour la Côte-Nord), en bonne partie pour des raisons de géographie. En d'autres mots, les perspectives de Chicoutimi-Jonquière comme centre tertiaire sont étroitement liées au développement industriel du Saguenay-Lac-Saint-Jean,

région dont l'économie reste toujours largement tributaire des industries de première transformation.

La taille urbaine et les niveaux de scolarité sont fortement corrélés et sont à leur tour étroitement associés au développement du tertiaire supérieur. L'absence de grands centres urbains rend d'autant plus difficile l'attraction et la rétention de talents. Là encore, la comparaison entre les régions est révélatrice (figures 13 et 14). La part des diplômés universitaires augmente partout, ce qui est de bon augure. Cependant, elle reste partout bien inférieure à la moyenne québécoise. Les seules régions qui affichent des niveaux de scolarité au-dessus de la moitié de la moyenne québécoise (figure 14) sont le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue, les trois, rappelons-le, qui affichaient aussi des quotients supérieurs à 0,60 pour le tertiaire supérieur. La présence des universités régionales (UQAR, UQAC, UQAT) y est sans doute aussi pour quelque chose, mais elles n'expliquent pas la performance inférieure relative du Saguenay–Lac-Saint-Jean en comparaison avec le Bas-Saint-Laurent (est). Tandis que la part relative, par rapport à la moyenne québécoise, des populations diplômées augmente dans le Bas-Saint-Laurent (et aussi en Abitibi-Témiscamingue) elle reste stable au Saguenay–Lac-Saint-Jean et diminue même sur la Côte-Nord (figure 14). La question se pose : y a-t-il un lien entre l'héritage industriel des deux régions, fortement marquées par des grandes entreprises, la faiblesse relative du tertiaire supérieur et leur faible pouvoir d'attraction relative auprès des diplômés ?

Les quotients positifs (en 2001) pour le secteur du commerce de détail, les services sociaux, d'éducation et de santé et pour l'administration publique envoient également un message inquiétant. Même si l'on observe un certain mouvement de diversification industrielle (valeurs positives : troisième colonne, tableau 3c), on observe également en parallèle un glissement vers des secteurs qui reposent sur la consommation soutenue, indirectement parfois, par des paiements de transfert et sur des services rendus à des populations dépendantes (enfants, personnes âgées, chômeurs, assistés sociaux...). Les quotients pour les services de santé et d'éducation sont partout supérieurs à 1,0, avec les valeurs les plus élevées dans le Nord-du-Québec (1,57 en 2001) et en Gaspésie (1,43). Le poids relatif des administrations publiques augmente partout (sauf en Abitibi-Témiscamingue), tout comme le poids du commerce de détail. Bref, malgré des transformations structurelles positives dans plusieurs cas, les régions portent toujours, dans l'ensemble, le poids de structures économiques industrielles et tertiaires qui, globalement, sont moins génératrices d'emplois que dans les grands centres urbains du Québec.

1.3.2 L'EFFET CENTRALISATEUR DES AMÉLIORATIONS DANS LES MOYENS DE COMMUNICATION ET DE TRANSPORT

Pour conclure, revenons à l'effet centralisateur des améliorations dans les moyens de communication et de transport, dont l'introduction des nouvelles technologies de l'information (NTI). C'est un défi de taille pour les régions périphériques dépourvues de grands centres urbains. Comme par le passé, les moyens de communication continueront de s'améliorer. Il sera de plus en plus facile de desservir directement les régions à partir d'un seul point central (Montréal ou Centre-du-Québec en l'occurrence). Cela ne touche pas seulement des secteurs tertiaires « sophistiqués » comme la gestion, la recherche et la consultation, mais aussi des fonctions plus traditionnelles comme le commerce de gros, les services bancaires et certaines industries axées sur des marchés locaux (produits laitiers, abattoirs, boulangeries industrielles.... Les figures 15a, 15b et 15c présentent l'évolution entre 1991 et 2001 des quotients de localisation pour, respectivement, le commerce de gros, les laiteries et boulangeries industrielles et les services scientifiques et techniques¹⁷.

Pour le commerce de gros, les quotients sont partout en dessous de 1 (figure 15a), ce qui signifie qu'il s'agit d'un service que les régions importent (en termes de balance nette). Pour le marché québécois, la distribution et le commerce de gros sont des services fortement centralisés à Montréal. Cependant, la figure 15a révèle aussi que la centralisation s'est accrue, surtout entre 1996 et 2001, grande époque de l'introduction des NTI (dont le commerce électronique). Pour les boulangeries et laiteries industrielles, le portrait est plus nuancé. La chute est toutefois brutale au Saguenay–Lac-Saint-Jean et encore davantage dans le Bas-Saint-Laurent (figure 15b). Il faut croire que les consommateurs du Bas-Saint-Laurent sont aujourd'hui largement desservis par les boulangeries et les laiteries de la région de Québec. C'est l'autre côté de la médaille de la proximité de Québec, qui par ailleurs peut constituer un atout pour des industries moins axées sur des marchés locaux. On notera que les boulangeries et laiteries industrielles ont presque totalement disparu en Mauricie (nord) et sur la Côte-Nord.

Pour les services scientifiques et techniques, secteur phare de l'économie du savoir, la figure 15c illustre bien l'ampleur du défi. Les quotients en 2001 sont partout inférieurs à 1. Sauf pour les quotients au départ très faibles (en deçà de 0,40), les quotients sont en baisse par rapport à 1996. Les fortes variations d'une période à l'autre (voir les quotients pour le Nord-du-Québec) indiquent qu'il s'agit souvent de services-conseil reliés à l'exploitation des ressources : géologues, ingénieurs, etc. Cependant, le Saguenay–Lac-Saint-Jean fait exception avec un quotient qui frôle 1,0 et qui semble vouloir se maintenir, ce qui est une bonne nouvelle. Cette présence de services scientifiques et techniques est le reflet, sans

¹⁷ Comprend notamment les services informatiques et le génie-conseil.

doute, d'une économie régionale plus mature et plus industrielle, à fort contenu technologique, dont la présence de laboratoires et d'activités de recherche liés notamment à l'industrie de l'aluminium. Il reste à voir si cet atout peut servir d'accélérateur du processus de diversification industrielle.

2. LES DÉFIS : ADAPTATION, TRANSFORMATION ET INNOVATION

Face aux défis identifiés dans la partie 1, les entreprises et les populations des régions devront s'adapter. En gros, l'adaptation se fera par trois voies, tout en reconnaissant les caractéristiques et défis propres à chaque région : 1) la migration; 2) la consolidation des pôles urbains, dont leur vocation comme centres de services; 3) la création de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises « exportatrices » dans des industries et des professions non traditionnelles; bref, le renouvellement des bases économiques régionales. Nous mettons surtout l'accent sur la troisième voie, conforme au cadre d'analyse esquissé dans l'introduction (voir notamment la figure 6).

2.1 La migration

À l'exception de l'Outaouais (ouest), qui s'intègre avec le temps à l'économie de la région d'Ottawa-Gatineau et de l'Ontario voisine, les huit régions demeurent (en 2004) des régions d'émigration nette (figures 16 et 17). Cependant, on observe également partout une diminution sensible des pertes nettes depuis l'an 2000, ce qui est une bonne nouvelle. L'avenir seulement nous dira s'il s'agit d'une amélioration conjoncturelle ou d'un véritable virage structurel. Comme l'indique la figure 18 (soldes pour les 5 RA regroupées, 1986-2002), les mouvements migratoires sont très sensibles à la conjoncture dans l'ensemble du pays. En règle générale, du moins par le passé, les sorties augmentaient en période de prospérité générale et diminuaient en période de récession. Or, que les sorties diminuent maintenant (grosso modo depuis 2000) en période de croissance est doublement encourageant.

Seul le Saguenay–Lac-Saint-Jean fait exception, indice que cette région fait face à des problèmes particuliers depuis quelque temps. Depuis plus d'une décennie, les soldes migratoires y sont, systématiquement, de plus en plus négatifs d'année en année, avec toutefois une stabilisation depuis 2001. Il reste que le solde du Saguenay–Lac-Saint-Jean (calculé par 1 000 habitants) était en 2004 plus négatif que celui de la Gaspésie. À l'autre extrême (l'Outaouais exceptée), c'est le Bas-Saint-Laurent (est) qui affiche en 2004 le meilleur score, avec un solde qui s'approche de l'équilibre, indice de plus que son économie se porte relativement bien. Pour les autres régions, les soldes (négatifs) se situent souvent dans la même fourchette (en gros, entre -5 et -15 par 1000). La Côte-Nord affiche le solde le plus négatif depuis 2001, indice des conditions (difficiles) locales, mais aussi d'une population plus mobile. À noter en ce sens, les fortes fluctuations pour la Côte-Nord et pour le Nord-du-Québec. C'est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. Mauvaise, parce que les départs se font souvent chez les populations les plus dynamiques et les plus

instruites. Bonne, parce qu'elle témoigne d'une capacité d'adaptation aux conditions changeantes.

Cependant, l'adaptation migratoire n'épouse pas partout le même modèle (voir la figure 18a). Partout, ce sont d'abord les jeunes entre 15 et 25 ans qui partent, donc les populations avec le plus fort potentiel économique et qui dans quelques années seront à la tête de jeunes familles. Cette immigration est aussi importante, entre 3 % et 5 % de la cohorte des 20 à 25 ans dans la seule année 2003-2004.

Mais là s'arrêtent les ressemblances. C'est en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que les sorties (nettes) des jeunes sont les plus prononcées; par contre, elle affiche des soldes positifs pour d'autres groupes, notamment pour les personnes plus âgées, proches ou passées l'âge de la retraite (50 à 69 ans) et les jeunes familles (0 à 4 ans; 25 à 29 ans). C'est le portrait d'une région qui exporte ses jeunes pour les études et pour le travail, mais dont certains reviennent en partie après leurs études ou à la fin de leur carrière. Le Bas-Saint-Laurent affiche un peu le même comportement, mais avec des sorties moins prononcées.

Le portrait est tout autre en Abitibi-Témiscaminque et, surtout, sur la Côte-Nord. Le taux d'émigration (nette) des jeunes y est moins fort, mais toujours négatif. La Côte-Nord affiche le plus haut taux d'émigration pour les personnes plus âgées (50 ans et plus). C'est l'image d'une région où des jeunes travailleurs arrivent (parfois avec leur famille) pour trouver un boulot, mais où ils ne resteront pas forcément une fois retraités. Le même phénomène s'observe en Abitibi-Témiscaminque, mais de façon beaucoup moins prononcée. Pour les personnes de 50 à et 70 ans, la comparaison entre, d'une part, la Côte-Nord et, d'autre part, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, des sorties nettes dans le premier cas et des entrées dans le deuxième, laisse croire que ce sont souvent des Gaspésiens et des habitants du Bas-Saint-Laurent qui partent et vont retourner travailler sur la Côte-Nord et dans d'autres parties du nord québécois. Bref, nous avons à faire à deux réalités distinctes : 1) des régions à fort enracinement où des personnes retournent plus volontiers; 2) des régions plus mobiles où les choix migratoires, dont le choix d'y rester, sont plus directement liés aux possibilités de gagne-pain. Le premier type de région a plus de potentiel pour profiter dans le futur des migrations de retraite, ce qui constitue donc une bonne nouvelle pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. En contrepartie, l'immigration (nette) des personnes âgées nous aide à mieux comprendre pourquoi ces deux régions vieillissent plus vite que les autres (revoir figure 9).

Finalement, la structure migratoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean se caractérise non pas seulement par des fortes sorties nettes chez les jeunes (comme dans les autres régions), mais aussi par des sorties, plus fortes qu'ailleurs, des personnes en début de carrière (25 à 34 ans). C'est l'indice d'un marché de travail qui connaît des problèmes particuliers, du

moins dans la conjoncture actuelle. On n'y observe aucune immigration (nette) de personnes plus âgées, ce qui laisse entendre que la majorité des départs sont permanents et que la région exerce peu d'attraction auprès des retraités.

Néanmoins, le phénomène dominant demeure l'émigration importante des jeunes, ce qui diminue le nombre des jeunes couples habitant les régions et accentue l'effet de la baisse des naissances. Ce phénomène, on le retrouve dans toutes les régions-ressources.

2.2 La consolidation des pôles urbains régionaux

Le développement du tertiaire supérieur, mais aussi des industries à plus fort contenu de savoir, repose en large mesure sur la présence d'un cadre urbain approprié, comme nous l'avons vu. De ce point de vue, la réorganisation spatiale des activités économiques et des populations régionales devrait, idéalement, aller dans le sens de la consolidation des pôles urbains, susceptibles d'accueillir des activités à plus fort contenu de savoir. Pour évaluer l'évolution des pôles urbains à l'intérieur des régions, nous avons pris le poids, en pourcentage, des villes principales (populations de 10 000 et plus) par rapport à la région de référence (tableau 6b). À titre de point de comparaison, nous présentons aussi des informations analogues pour les villes de Drummondville, Sherbrooke et Trois-Rivières et leurs régions respectives.

À l'exception de Rimouski, le seul pôle principal dont le poids dans sa région est en train de progresser, il est difficile de parler d'un mouvement de consolidation urbaine. Autrement dit, à cette exception près, les populations restent, partout, plutôt dispersées; ce qui ne constitue pas un avantage à l'époque de l'économie du savoir. Le défi est d'autant plus grand que toutes les villes régionales, sans exception, ont vu leur population baisser depuis le recensement de 1996 (tableau 6a). Le contraste avec des pôles urbains plus au sud, comme Sherbrooke et Drummondville, est frappant (figure 19). Sherbrooke et Drummondville poursuivent leur croissance tout en augmentant leur poids dans leur région respective. Par comparaison, Chicoutimi-Jonquière voit diminuer à la fois sa population et son poids comme pôle régional.

La Côte-Nord reste résolument bipolaire, sans pôle dominant évident, situation qui ne semble pas vouloir changer. En Gaspésie, le petit centre urbain de Gaspé compte pour à peine 15 % de la population de la région, pourcentage qui n'évolue guère. La distribution géographique actuelle de la population gaspésienne, répartie sur un chapelet de petites villes et villages, semble solidement ancrée dans le territoire. Il est peu probable que cela change dans l'avenir. En Abitibi-Témiscamingue, région également caractérisée par un modèle bipolaire de peuplement urbain, l'évolution semble favoriser Val-d'Or, dont le poids dans la région a progressé malgré des baisses de population (tout comme Rouyn-

Noranda). Val-d'Or s'impose avec le temps, semble-t-il, comme ville relais et centre de services pour la Baie-James (et pour les communautés créées), vocation sans doute renforcée par l'ouverture récente de la route vers Chisasibi et Radisson. C'est une bonne nouvelle. Cependant, la concurrence entre deux pôles de services (l'UQAT et les services publics sont davantage concentrés à Rouyn-Noranda) rend d'autant plus problématique la consolidation d'un pôle urbain fort dans la région.

2.3 La création de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises dans des professions et des secteurs « exportateurs » non traditionnels

C'est ici que réside le principal défi. C'est aussi ici que les différences (de géographie, d'histoire, de base économique...) entre les régions prennent toute leur importance. Les stratégies de développement doivent nécessairement s'élaborer en fonction des caractéristiques propres de chaque région.

Dans l'analyse qui suit nous allons procéder région par région tout en faisant entrer, parfois, des éléments à caractère général. Notre démarche est forcément synthétique. Notre analyse ne rend pas pleinement justice à la complexité de chaque région, nous en sommes conscients. Chaque région aurait mérité une étude en soi. Ces dernières sont loin d'être des entités homogènes. Sur la vaste Côte-Nord, la réalité de la Basse-Côte-Nord avec ses petits villages côtiers, tournés vers la mer, souvent sans routes, est bien différente de celle de Baie-Comeau, ville industrielle. Comme le sait tout « Bleuet »¹⁸, le Lac-Saint-Jean n'est pas le Saguenay. En Abitibi-Témiscamingue, les villages agricoles aux abords du Lac Témiscamingue (avec Ville-Marie comme centre) ne font pas face aux mêmes défis que les zones minières situées plus au nord. Les Îles-de-la-Madeleine, avec leur géographie particulière, ressemblent à certains égards davantage à l'Île-du-Prince-Édouard qu'à la péninsule gaspésienne. Chaque village, chaque ville, chaque coin du territoire a son histoire à raconter¹⁹. Mais, les contraintes propres à notre étude ne nous permettent pas d'aller au fond de chaque histoire autant que nous l'aurions voulu. En gardant cette contrainte à l'esprit, retournons à l'analyse.

Dans les prochaines sections, nous examinons plus en détail et à tour de rôle l'évolution structurelle de chaque région depuis 1981 en conservant la distinction entre les industries de première transformation et les autres industries²⁰. Les informations détaillées par MRC qui accompagnent nos analyses se trouvent au tableau 7. Selon le cas, nous ferons également appel à d'autres informations. En gros, la question qui nous guide est la

¹⁸ Habitant du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

¹⁹ Pour en savoir plus sur l'histoire de chaque région, le lecteur, la lectrice, pourra consulter la collection des *Histoires régionales*, publiée par l'INRS-UCS.

²⁰ Notre analyse porte uniquement sur l'évolution *sectorielle*. Une analyse complémentaire pourrait porter sur l'évolution des professions et des occupations au sein des divers secteurs d'activité économique.

suivante : la croissance d'emploi dans d'autres industries (de deuxième ou troisième transformation) commence-t-elle à compenser les pertes (ou le ralentissement) dans le secteur primaire et dans les secteurs plus traditionnels de première transformation?

2.3.1 LE BAS-SAINT-LAURENT (EST) :

UNE RÉGION ENTREPRENEURIALE DONT LA BASE ÉCONOMIQUE SE RENOUVELLE

La diversification industrielle semble bien amorcée dans le Bas-Saint-Laurent, surtout depuis 1996. Les emplois dans les « autres secteurs » manufacturiers (soit autres que dans la première transformation) sont en hausse : figure 20. Ils portent sur une gamme relativement variée de secteurs : vêtements et textiles, produits de bois, meubles, produits métalliques fabriqués²¹. Le principal foyer de diversification industrielle est la région de Rimouski (MRC Rimouski-Neigette) : les industries non traditionnelles (« autres ») comptaient en 2001 pour 71,8 % de l'emploi manufacturier (la contrepartie des 28,2 % dans les industries de 1^{re} transformation : figure 20). La tendance à la diversification s'observe également dans les trois autres MRC. Il faut croire que Rimouski joue effectivement un rôle moteur comme pôle de développement de la région. À noter que cette ville abrite Québec-Téléphone, un employeur tertiaire « exportateur » important qui dessert une bonne partie de l'Est-du-Québec. Nous avons vu dans les sections précédentes que le Bas-Saint-Laurent se détache des autres régions par sa performance sur plusieurs indicateurs : migration, chômage, croissance globale, éducation. Si la tendance se maintient, le Bas-Saint-Laurent, ici sa partie est²², ne pourra bientôt plus être considéré comme une région « périphérique » au sens habituel du terme.

Le succès du Bas-Saint-Laurent (pour autant qu'il se confirme) est encourageant de trois points de vue. Premièrement, c'est une bonne nouvelle en soi pour les habitants de la région. Deuxièmement, il démontre que baisses de population et développement économique ne sont pas en contradiction, une leçon importante pour toutes les régions du Québec. Troisièmement, il nous dit que le renouvellement des bases économiques n'est pas une utopie, même pour des régions a priori « handicapées ». Toutefois, la bonne performance récente du Bas-Saint-Laurent repose sur des atouts qui ne sont pas facilement transposables à toutes les régions :

- Sa position géographique par rapport aux grands marchés est, somme toute, moins excentrique que celles des autres régions. Les coûts de transport (des marchandises) vers les grands marchés situés au sud et à l'ouest (Montréal, Ontario, États-Unis) y sont moins exorbitants que pour des localisations plus à l'est ou au nord. L'emploi

²¹ Les informations par classe industrielle détaillée ne sont pas présentées pour des raisons propres à la gestion de la banque de données.

²² Ce qui est vrai pour la partie est, et qui retient notre attention, est nécessairement vrai pour la partie ouest, encore mieux située sur le plan géographique.

manufacturier croît, en règle générale, plus vite au sud qu'au nord du fleuve (figure 21), résultat, en partie, de l'intégration croissante de l'économie québécoise à celle des États-Unis. Depuis quelque temps, le rythme de croissance de l'emploi manufacturier dans le Bas-Saint-Laurent suit, en gros, les courbes de la région de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches (figure 22).

- La région possède en Rimouski un centre urbain dominant qui, malgré sa taille modeste, joue, semble-t-il, un rôle moteur comme centre de services pour un vaste territoire, avec aujourd'hui une base économique relativement diversifiée. Il existe sans doute un lien entre sa position comme centre de services et le processus de diversification industrielle, aujourd'hui bien engagée.
- La région n'est pas dominée par des grandes entreprises, fortement capitalisées, qui paient des hauts salaires et qui peuvent, par conséquent, constituer un obstacle à la création de PME et à l'éclosion de l'entrepreneuriat. Les salaires y sont, en moyenne, en dessous de la moyenne québécoise (figure 23), à la différence des régions plus au nord, fortement marquées par la présence des alumineries, papeteries et autres grandes entreprises.

D'autres facteurs plus subjectifs favorisent le Bas-Saint-Laurent. Le décor naturel y est, somme toute, assez agréable, propice à la villégiature et à l'implantation de résidences secondaires, ce qui contribue probablement à son pouvoir d'attraction auprès des populations retraitées (revoir la figure 18a). C'est sur la synergie entre tous ces éléments, et d'autres que nous ignorons sans doute, que repose la performance de la région.

2.3.2 L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE :

UNE RÉGION DONT LA CROISSANCE REPOSE TOUJOURS SUR LES RESSOURCES NATURELLES, MAIS QUI CHERCHE À SE RENOUVELER

L'Abitibi-Témiscamingue est peut-être la région qui se prête le plus difficilement à des généralisations, en partie à cause de l'immensité et la diversité de son oekoumène : villes minières, villes agricoles, villes forestières, villes de services. Sur les divers indicateurs examinés, l'Abitibi-Témiscamingue se trouve rarement aux extrêmes. L'emploi manufacturier continue à y croître, quoique avec des fortes fluctuations (dues en partie à des problèmes d'échantillon propres à l'ÉPA : figure 24). Pourtant, la diversification n'y progresse que très lentement (figure 25). L'évolution des industries non traditionnelles est plutôt timide mais tout de même positive; depuis 1996, environ 250 emplois (notamment dans les produits métalliques fabriqués) ont été créés. C'est peut-être l'amorce, il faut l'espérer, d'une diversification industrielle.

Cependant, les principales sources de croissance d'emploi restent les secteurs traditionnels, notamment les produits de bois fabriqués et les produits de métaux primaires. Le poids des secteurs traditionnels ne varie pas beaucoup d'une MRC à l'autre (75 % ou plus : tableau 7), avec le plus haut pourcentage au Témiscamingue (89,1 %), dont le secteur manufacturier repose presque entièrement sur l'industrie du bois et du papier. Témiscamingue est une ville mono-industrielle, dont l'économie repose sur une usine. En contrepartie, cela fait un bon moment que la fonderie de la Noranda ne pèse plus, comme autrefois, sur l'économie de Rouyn-Noranda. La ville même est aujourd'hui largement une ville institutionnelle (et de services) qui s'appuie, à son tour, sur un hinterland où dominent toujours les industries forestières et les mines. La ville de Val-d'Or, nous l'avons déjà signalé, est en train d'asseoir sa position comme centre de services pour la Baie James et les territoires criés qui sont en croissance. Toutefois, son sort reste encore lié (sans doute trop) à l'exploitation aurifère et forestière. Sans grand marché à proximité, la distance reste un obstacle au développement d'industries exportatrices qui ne sont pas liées à l'exploitation des ressources naturelles.

Le renouvellement de la base économique de l'Abitibi-Témiscamingue se fera probablement dans des activités en lien direct avec ses ressources naturelles, mais plus fortes en valeur ajoutée. Pour ce qui est du secteur tertiaire, outre des activités-conseil liées à l'exploitation minière et forestière, les emplois liés aux transports, à la réparation des véhicules et des équipements et à l'entretien d'infrastructures (dont la génération et la distribution de l'électricité) continueront à occuper une place importante, la contrepartie de l'étendue du territoire et du positionnement de la région comme corridor de passage.

2.3.3 LE SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN :

UNE VILLE IMPORTANTE, DES INDUSTRIES MATURES, UNE DIVERSIFICATION AMORCÉE, MAIS ENCORE TROP LENTE

La figure 26 révèle une tendance favorable à la diversification, même si le poids des secteurs-ressources traditionnels reste élevé (77,0 % en 2001 : tableau 7). Les nouveaux emplois non traditionnels compensent partiellement les pertes dans les secteurs-ressources traditionnels (concentrés notamment dans le secteur du papier sur la période en question). Les gains des secteurs non traditionnels se concentrent dans l'industrie des produits métalliques fabriqués et l'industrie de fabrication de machines, donc souvent en lien avec la base économique traditionnelle de la région. En tout, il s'agit d'un gain net d'environ 1 700 emplois industriels au cours de la décennie 1991-2001. La tendance à la diversification industrielle (observable mais lente) se confirme dans les quatre MRC de la région. Les différences ne sont pas très prononcées d'une MRC à l'autre quant à la dichotomie industrie traditionnelle/non traditionnelle. Le poids des secteurs traditionnels se situe partout au-dessus de 75 %.

S'il y a une région où l'expression « course contre la montre », évoquée en introduction, prend tout son sens, c'est bien celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'emploi manufacturier y est à la baisse depuis une dizaine d'années, comme sur la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (figure 27), régions qui lui ressemblent sur ce plan. Cette baisse est en partie attribuable aux hausses continues de productivité du travail dans le secteur forestier et dans les alumineries, fortement capitalisées. Les « autres » emplois, nous l'avons dit, sont en croissance (figure 26), signe d'une base économique qui se renouvelle. Cependant, on se serait « normalement » attendu à un rythme de renouvellement plus fort, pour au moins deux raisons : a) la région profite de la présence de Chicoutimi-Jonquière, une région métropolitaine ayant dépassé le seuil de 100 000 habitants; b) la région jouit d'une certaine masse critique avec une population deux fois plus nombreuse qu'en Abitibi-Témiscamingue. Pourquoi alors les nouveaux emplois (dans les « autres » secteurs) n'augmentent-ils pas plus rapidement? Il faut croire que la région fait face à des obstacles particuliers quant à l'éclosion de l'entrepreneuriat dans des industries exportatrices nouvelles. Parmi les obstacles, deux sont à souligner :

- Le haut niveau global des salaires (revoir la figure 23). L'impact négatif sur la création de PME exportatrices n'est pas difficile à comprendre. Tout nouvel entrepreneur (qui veut, par exemple, vendre sur le marché américain) ne devra pas seulement affronter des coûts plus élevés de transport que son collègue de la Beauce, mais devra aussi payer des salaires plus élevés s'il ne veut pas perdre ses employés les plus compétents à la grande entreprise. Le caractère « particulier » du marché du travail local est que le Saguenay–Lac-Saint-Jean se trouve simultanément une région à haut revenu et une région d'émigration nette, ce qui s'avère en principe une contradiction. En théorie, les gens ne quittent pas une région où les salaires sont élevés. Cependant, à côté des emplois bien rémunérés (mais, pas assez nombreux) se trouve un marché de travail caractérisé par une carence généralisée d'emplois, qui se traduit par des taux de chômage élevés. C'est une réalité particulière avec laquelle il faut composer et qui commande des stratégies de développement adaptées aux conditions particulières du marché du travail de la région.
- Le peu de dynamisme du son grand centre urbain (en principe un atout) qui ne joue pas adéquatement, semble-t-il, son rôle comme milieu innovateur et comme pôle de développement. Sa faiblesse relative comme centre de services supérieurs est peut-être le reflet, du moins en partie, de sa surspécialisation industrielle. Le marché local d'entreprises dynamiques en expansion (les acheteurs de services supérieurs) est, en somme, « artificiellement » étriqué. Les grandes entreprises ont l'avantage de payer des hauts salaires; mais en contrepartie elles achètent généralement moins de services sur place, services que commande souvent le siège social auprès de grands cabinets, situés à

Québec, Montréal ou Toronto, pour le compte de l'ensemble de l'entreprise. Nous pensons aux services « soft », par exemple : études de marché, gestion-conseil, conseils financiers, etc. Pourtant, la région affichait une bonne présence dans les services scientifiques et techniques à contenu plus technologique (revoir le tableau 2b). Il faut croire que les services scientifiques et techniques sont surtout axés sur les besoins des grandes entreprises. Ils ne joueraient pas le rôle déclencheur d'innovations et de création d'entreprises qu'on aurait souhaité. C'est une question qui mérite d'être explorée.

En somme, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, région industrialisée mais surspécialisée, fait face à des défis particuliers. À cause de la structure de son marché du travail, elle ne peut pas miser sur un avantage salarial pour attirer des entreprises; les industries qui y prendront expansion devront, dans un avenir prévisible, s'appuyer sur d'autres facteurs de coût, dont l'avantage comparatif de la région concernant les prix de l'énergie. Mais en parallèle, la promotion de l'entrepreneuriat local, pour contrer ce que d'aucuns appellent la culture de la boîte à lunch, ne pourra pas se faire sans un changement dans les mentalités et dans les perceptions. En ce sens, le ralentissement actuel pourra, il faut l'espérer, se transformer en opportunité. Dans un contexte où les grandes entreprises embauchent moins, la voie est en principe libre, là encore il faut l'espérer, pour la renaissance de l'entrepreneuriat local.

2.3.4 LA CÔTE-NORD ET LE NORD-DU-QUÉBEC : DES RÉGIONS HYPERSPÉCIALISÉES, L'IMPORTANCE DES GRANDS PROJETS

Sur la Côte-Nord (figure 28), les grandes fluctuations des emplois manufacturiers de première transformation sont le reflet, en partie, de la concentration de l'activité dans quelques grandes entreprises. L'évolution du secteur primaire est fortement marquée par la fermeture de Gagnon et de Schefferville. Les quelques emplois non traditionnels (environ 15 % du total en 2001) sont surtout le fait de l'industrie des produits métalliques fabriqués, donc, en lien direct avec les industries de première transformation. Les principales pertes d'emplois pour la période 1991-2001 se trouvent dans les secteurs du papier et de première transformation des métaux (à Sept-Îles surtout).

Aucune véritable tendance à la diversification ne se dessine. En plus du handicap salarial (voir l'analyse précédente pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean) et la distance des marchés, accentuée par l'absence d'un lien ferroviaire direct et l'absence de pont sur le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la région ne possède pas de centre de services supérieurs comparable à Chicoutimi-Jonquière ou à Rimouski. De toute évidence, ce n'est pas un milieu propice à l'éclosion de PME manufacturières exportatrices, ce qui n'exclut pas des succès isolés. C'est une réalité avec laquelle il faut composer. Donc, l'avenir économique de la Côte-Nord restera probablement tributaire des ressources naturelles et, en parallèle, des grandes

entreprises capables de les exploiter. L'évolution future de l'emploi qui, comme par le passé, restera hautement cyclique, sera largement conditionnée par la disponibilité des ressources (électricité, pêche, forêts, mines...), la concurrence internationale et l'évolution de la productivité dans les secteurs concernés.

Ce diagnostic est encore plus vrai pour le Nord-du-Québec (figure 29). L'emploi industriel y est presque totalement tributaire des ressources (96,5 % en 2001). La chute brutale de l'emploi dans le secteur primaire pour la période 1991-2001 est surtout le reflet des aléas du secteur minier (une perte d'environ 1 400 emplois). En contrepartie, la hausse dans les industries de première transformation est largement concentrée dans le secteur des produits forestiers. L'emploi industriel y restera, comme par le passé, tributaire des ressources naturelles. Les points d'exploitation et de transformation sont trop dispersés, trop isolés et trop petits pour donner lieu à un milieu urbain propice à la création de PME exportatrices; ce qui n'exclut pas la possibilité, comme sur la Côte-Nord, de succès ponctuels fondés sur des circonstances particulières. Cependant, une stratégie réaliste de développement s'appuiera nécessairement, en priorité, sur le potentiel de croissance et sur les retombées locales des grandes entreprises, dont Hydro-Québec et ses filiales.

Le Nord-du-Québec se distingue cependant de la Côte-Nord par la forte présence autochtone crie (environ le tiers de la population) et inuite (environ le quart de la population). La composition de la population du Nord-du-Québec est en train d'évoluer. Entre les deux derniers recensements (1996, 2001), la population des municipalités « blanches » a diminué de 13,4 %, tandis que celle des communautés autochtones est toujours en progression. Les stratégies de développement se feront, nécessairement, de concert avec les communautés autochtones, en tenant compte des caractéristiques propres des institutions et des territoires en cause. Notons aussi la présence autochtone (Innus) sur les parties orientales de la Côte-Nord. Les stratégies de développement se feront souvent par l'intermédiaire d'ententes spécifiques entre administrations et agences.

2.3.5 GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE : UNE RECONVERSION BRUTALE, UN RENOUVELLEMENT TIMIDE

La Gaspésie a subi des chocs majeurs depuis une vingtaine d'années : l'effondrement de la pêche (de fond) à la fin des années 1980 qui a presque anéanti l'industrie de transformation du poisson, la fermeture de la papeterie de Chandler et, finalement, la fermeture de la mine et de la fonderie de Murdochville. L'emploi global ne s'est pas encore remis du choc initial (revoir la figure 2). Pour l'emploi manufacturier, la tendance générale depuis 1989 est plutôt à la baisse avec cependant des fluctuations majeures (figure 30). À noter la chute brutale en 1999-2000 suite à la fermeture de la papeterie de Chandler.

En Gaspésie, la croissance d'emplois dans les secteurs non traditionnels est une bonne nouvelle, cependant, cela est loin d'avoir compensé les pertes majeures dans les industries de première transformation (figure 31). Les pertes au cours de la période 1991-2001 étaient surtout concentrées dans les industries du papier, de la transformation du poisson et les produits forestiers. La croissance du secteur industriel non traditionnel demeure très timide et ne touche que des petits nombres en effectifs réels (en deçà de 100). Le poids des secteurs traditionnels ne varie pas beaucoup d'une MRC à l'autre (80 % ou plus partout), à l'exception de la Haute-Gaspésie; mais là encore il s'agit de petits nombres (environ 120 emplois manufacturiers dans les « autres » secteurs), surtout attribuables à la construction navale.

Les défis en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine sont majeurs, il n'est pas nécessaire de le répéter. La situation aux Îles est moins dramatique, d'une part, parce que la population à faire vivre est moins importante et, d'autre part, parce que les conditions climatiques et géographiques y sont davantage favorables à l'aquaculture. De plus, proportionnellement, la saison touristique connaît plus de retombées car la région est concentrée sur un seul point géographique. En contrepartie, ce même caractère insulaire rend peu réaliste le développement de PME qui n'ont pas de liens directs avec les ressources de la mer.

Sur la péninsule gaspésienne, la promotion de PME manufacturières pose un défi de taille, tant pour des raisons de distance que d'absence de villes proches, susceptibles d'offrir les services nécessaires à l'éclosion de l'entrepreneuriat local. Les populations diplômées y font terriblement défaut (revoir la figure 14). Sa population, nous l'avons dit, reste parsemée. Y attirer et retenir des talents ne sera pas facile. À la différence de l'Abitibi-Témiscamingue, la péninsule gaspésienne ne peut bâtir son économie de ressources sur le pari d'un accès continu à un vaste hinterland inexploité, ni sur sa position géographique comme lieu de passage vers d'autres territoires riches en ressources. Cependant, comme en Abitibi-Témiscamingue, la gestion du territoire continuera à générer des emplois en transport et dans l'entretien et la réparation des infrastructures. La Gaspésie est une région de vieux peuplement. Même si sa population est appelée à baisser, la région sera toujours habitée. La forêt et la mer continueront à générer des emplois (mais moins). L'énergie éolienne ouvre de nouveaux horizons. Des ressources de la mer, bien gérées, y sont renouvelables (pensons au homard). Finalement, rappelons que la région continue (et continuera sans doute) à exercer une certaine attraction auprès des personnes à l'âge de la retraite (revoir la figure 18a), souvent des gens qui retournent dans leur région d'origine, mais aussi, il faut croire, des citoyens à la recherche d'un cadre de vie différent.

Toutefois, les possibilités futures de croissance soutenue de l'emploi sont limitées, à moins d'une renaissance (imprévisible mais improbable) des fonds poissonneux ou d'une

découverte insoupçonnée dans son sous-sol (l'exploration pétrolière et gazière est en cours). La reconversion de l'économie gaspésienne se fera sans doute d'abord dans des secteurs en relation avec ses ressources naturelles et avec ses atouts maritimes, mais, il faut l'espérer, dans des activités à plus forte teneur en savoir. La création de PME « exportatrices » locales reste un objectif incontournable, mais il est impossible de prévoir à quel moment les nouveaux emplois finiront par rattraper les pertes passées et appréhendées dans l'emploi primaire et dans les industries de première transformation.

2.3.6 L'OUTAOUAIS (OUEST) ET LA HAUTE-MAURICIE : DES RÉGIONS HYBRIDES, L'IMPORTANCE DES VILLES PROCHES

Il s'agit de deux « parties de région » (figures 32 et 33) dont les bases économiques sont fortement conditionnées par la proximité, ou non, d'une grande ville. La Haute-Mauricie, comme telle (MRC du-Haut-Saint-Maurice), centrée sur La Tuque, montre peu de signes de diversification. Un peu à l'image du Témiscamingue, elle reste très tributaire des industries de première transformation (92,0 %), presque totalement concentrées dans celle du papier et du bois. Pour des raisons de distance et de taille (petite), les possibilités d'y promouvoir des PME manufacturières dans d'autres secteurs restent limitées.

Plus au sud dans le MRC de Mékinac, qui abrite les petites villes de St-Tite et Ste-Thècle, près de Grand-Mère, le portrait est quelque peu différent. Le poids des secteurs liés aux ressources y est moins important (62,2 % de l'emploi manufacturier), où l'on retrouve aussi (secteurs « autres ») des emplois dans les industries du cuir²³, du vêtement et de la machinerie. Cette partie plus rurale de la Mauricie devrait continuer à évoluer dans le sens d'autres régions analogues du centre et du sud du Québec qui sont fondées sur un mélange de PME dans divers secteurs industriels (de moyen contenu technologique), d'agriculture, de villégiature et de tourisme local.

L'évolution de l'Outaouais (ouest), nous l'avons dit, est fortement conditionnée par la proximité d'Ottawa-Gatineau, mais aussi par la proximité de l'Ontario, plus industrialisée. Si son secteur industriel reste très largement assis sur des secteurs traditionnels (notamment le bois et le papier), les deux MRC sont, dans les faits, de plus en plus intégrées aux territoires voisins. Pontiac subit les deux influences avec une partie de sa population qui travaille dans les papeteries et autres industries voisines de l'Ontario (à Pembroke notamment) et une autre partie, plus à l'est (autour de Shawville), qui se trouve de plus en plus dans le giron de la capitale fédérale. La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, plus périphérique, semble par contre évoluer davantage dans le sens des Laurentides au nord de Montréal. Dans les deux cas, on peut parler d'un modèle de développement fondé sur un mélange d'industries traditionnelles (axées sur les ressources forestières surtout), de

²³ La lectrice, le lecteur, aura sans doute deviné le lien entre l'industrie du cuir et le Festival western de Saint-Tite.

tourisme, de villégiature, de résidences secondaires et de services aux populations locales ou de passage.

Conclusion générale

Les régions périphériques du Québec font face à des défis de taille. Il est difficile d'imaginer comment des baisses de population pourraient être évitées. Cependant, nous désirons conclure sur une note positive. Il est important, dans cet esprit, de rappeler que déclin démographique et développement économique ne sont pas contradictoires. Une région moins peuplée n'est pas forcément moins prospère. L'important n'est pas le taux de population d'une région mais bien son niveau de vie et de bien-être.

Pour plusieurs régions, il est probable, nous l'avons vu, que le nombre global d'emplois soit plus faible dans l'avenir qu'aujourd'hui, et ce, en bonne partie à cause des effets conjugués des hausses de productivité, des limites à l'exploitation des ressources naturelles et des possibilités souvent limitées d'y créer des emplois dans d'autres industries. Cela ne veut pas dire que les emplois liés aux ressources disparaîtront, mais seulement qu'il y en aura moins, notamment dans le secteur primaire et les industries de première transformation. En contrepartie, cela signifie aussi que les emplois de demain dans ces secteurs seront plus « productifs » et plus riches en contenu de savoir. Les régions couvertes par cette étude, il est important de le répéter, possèdent, des avantages comparatifs naturels qui ne sont pas à risque, du moins il est raisonnable de le penser. La forêt, le sous-sol, les lacs et les rivières (par l'intermédiaire de l'hydroélectricité), la mer et qui sait? le vent sont des atouts réels, le garant qu'il y aura toujours des emplois et des projets rentables en région. Ces dernières ne sont pas donc menacées de mourir. Cependant, le défi, notamment dans les secteurs liés aux ressources, est de s'assurer que les emplois d'avenir soient des emplois de qualité.

Si nous disons que les possibilités de créer des emplois dans d'autres secteurs, dont dans les activités de deuxième et de troisième transformation, sont souvent limitées en région, cela ne veut pas dire que les possibilités n'existent pas. C'est ici que jouent les différences entre les régions, différences de géographie, d'armature urbaine et d'héritage industriel surtout. Nous avons vu que le Bas-Saint-Laurent est bien engagé dans la voie de la diversification industrielle et qu'une amorce de diversification s'annonce dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les stratégies pour promouvoir la diversification et l'entrepreneuriat local ne peuvent pas se faire sur le même modèle partout. Les conditions de réussite ne sont pas les mêmes dans le Bas-Saint-Laurent qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Toutefois, des projets rentables vont surgir, souvent dans des coins du pays et dans des secteurs d'activité insoupçonnés, difficiles à prévoir. L'essentiel est de s'assurer que les entrepreneurs de demain aient accès aux services, aux informations et aux réseaux qui leur permettront d'aller de l'avant. L'arbitre final restera toujours le marché.

Revenons à la figure 6. Les économies des régions vont continuer à se transformer, elles connaîtront des pertes mais aussi des créations d'emplois. Le défi c'est de faire monter la courbe des emplois riches en savoir, tant dans les secteurs liés aux ressources que dans d'autres secteurs d'activité économique. Ce n'est pas un défi impossible. Idéalement, l'évolution future de l'emploi devra épouser une trajectoire, différente d'une région à l'autre, qui permettra d'arrimer la demande globale d'emplois avec l'évolution de l'offre de main-d'œuvre. Cependant, c'est surtout que les interrelations (les effets de rétroaction) entre démographie et économie se feront sentir dans l'avenir. Les baisses de population, nous l'avons dit, sont en partie programmées, inscrites dans les pyramides d'âge actuelles. L'offre de main-d'œuvre baissera nécessairement dans l'avenir. C'est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. Une mauvaise nouvelle parce que la baisse de l'offre (surtout qualifiée) peut à son tour provoquer une baisse de la demande locale d'emplois. Une bonne nouvelle parce que les emplois à fournir dans l'avenir pour faire (bien) vivre la population en place seront moins nombreux.

L'arbitrage entre les deux forces sera différent d'une région à l'autre. Nous avons vu que les baisses actuelles de population dans le Bas-Saint-Laurent ne semblent pas pour autant avoir ralenti le rythme de renouvellement de sa base économique. En plus, elle attire des populations de retraités (tout comme la Gaspésie-les-de-la-Madeleine), ce qui son exerce une influence sur la demande d'emplois dans le secteur des services (privés et publics). Par comparaison, dans une région comme la Côte-Nord où les emplois de base sont concentrés dans quelques industries (et entreprises) tributaires des ressources et où l'attraction auprès des populations plus âgées joue beaucoup moins, les baisses de population et d'emplois risquent beaucoup plus de coïncider.

Dans les régions étudiées ici, comme dans d'autres régions du Québec, la transition démographique suivra son cours. Pour les régions périphériques, il est illusoire de croire que les baisses de population s'arrêteront dans un avenir prévisible. Nous entrons dans une nouvelle ère, mais qui n'est pas forcément en contradiction avec le renouvellement des bases économiques régionales. Cependant, l'évolution démographique est une réalité avec laquelle les régions doivent composer, une réalité qui soulève aussi d'autres questions, notamment celle des services publics (santé, éducation...). Mais ces questions dépassent le mandat de cette étude.

Annexe 1 :
Tableaux 2 à 7

Tableau 2 : Évolution de la population par région, 1971-2001

Région	1971	1981	1991	1996	2001
Abitibi-Témiscamingue	142 015	144 165	150 625	152 555	144 360
Bas-Saint-Laurent (est)	116 705	117 705	115 285	115 310	111 115
Côte-Nord	104 515	117 830	102 540	102 410	96 885
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	115 785	114 200	105 070	104 170	95 500
Mauricie (nord)	33 075	30 900	29 535	29 415	28 250
Nord-du-Québec	30 005	37 965	36 270	38 350	38 485
Outaouais (ouest)	36 940	35 170	33 590	35 575	34 974
Saguenay-Lac-Saint-Jean	266 090	283 255	283 200	283 360	274 305
Total des régions	845 130	881 190	856 115	861 145	821 825
Total du QC	6 027 710	6 369 055	6 810 195	7 045 050	7 125 475
Part (%) des régions	14,0%	13,8%	12,6%	12,2%	11,5%

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), compilation effectuée par l'INRS.

Tableau 3 : Structure d'emploi par région, 2001

3a : STRUCTURE D'EMPLOI PAR RÉGION – 2001

Région	Total	Primaire	Manuf. 1 ^{re} transf.	Autre manuf.	Com. détail	Transport, entreposage et gros	FIRE + services supérieurs	Santé, éducation et serv. soc.	Com. culture, hébergement et loisirs	Administ. publique	Autres	
Abitibi-Témiscamingue	60 360	12,0 %	10,2 %	2,4 %	14,5 %	8,4 %	8,2 %	20,4 %	8,9 %	5,3 %	9,6 %	100 %
Bas-Saint-Laurent (est)	46 650	6,7 %	6,2 %	4,7 %	15,4 %	7,1 %	8,9 %	24,2 %	10,5 %	7,1 %	9,3 %	100 %
Côte-Nord	40 545	10,8 %	13,0 %	2,3 %	13,7 %	6,6 %	6,2 %	20,2 %	8,5 %	7,5 %	11,3 %	100 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	32 955	10,1 %	10,1 %	1,6 %	14,7 %	6,1 %	6,1 %	25,7 %	8,3 %	7,7 %	9,7 %	100 %
Mauricie (nord)	10 925	8,1 %	19,1 %	5,4 %	15,8 %	7,0 %	4,1 %	18,5 %	7,9 %	5,1 %	9,0 %	100 %
Nord-du-Québec	14 770	10,1 %	11,2 %	0,4 %	11,0 %	5,5 %	3,7 %	28,3 %	9,0 %	12,8 %	8,1 %	100 %
Outaouais (ouest)	13 120	11,9 %	10,6 %	1,6 %	13,9 %	7,4 %	6,6 %	20,8 %	8,6 %	6,8 %	11,8 %	100 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	114 365	4,8 %	13,3 %	4,0 %	15,6 %	7,1 %	8,9 %	20,5 %	8,2 %	6,6 %	11,0 %	100 %
Le Québec	3 473 620	2,9 %	5,5 %	12,1 %	12,8 %	8,8 %	12,7 %	18,0 %	9,3 %	6,4 %	11,5 %	100 %

3b : QUOTIENTS DE LOCALISATION – 2001

Région	Total	Primaire	Manuf. 1 ^{re} transf.	Autre manuf.	Com. détail	Transport, entreposage et gros	FIRE + services supérieurs	Santé, éducation et serv. soc.	Com. culture, hébergement et loisirs	Administ. publique	Autres
Abitibi-Témiscamingue	60 360	4,09	1,84	0,20	1,13	0,95	0,65	1,13	0,97	0,83	0,84
Bas-Saint-Laurent (est)	46 650	2,28	1,12	0,38	1,20	0,80	0,70	1,34	1,14	1,12	0,81
Côte-Nord	40 545	3,70	2,35	0,19	1,07	0,75	0,49	1,12	0,92	1,17	0,98
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	32 955	3,46	1,82	0,13	1,14	0,69	0,48	1,43	0,89	1,20	0,85
Mauricie (nord)	10 925	2,79	3,47	0,44	1,23	0,79	0,32	1,03	0,85	0,80	0,79
Nord-du-Québec	14 770	3,45	2,04	0,03	0,86	0,62	0,29	1,57	0,97	2,00	0,70
Outaouais (ouest)	13 120	4,08	1,92	0,13	1,09	0,84	0,52	1,15	0,93	1,07	1,03
Saguenay-Lac-Saint-Jean	114 365	1,64	2,42	0,33	1,22	0,80	0,70	1,14	0,89	1,03	0,96

3c : QUOTIENTS DE LOCALISATION COMPARÉES : QUOTIENT 2001/ QUOTIENT 19

Région	Total	Primaire	Manuf. 1 ^{re} transf.	Autre manuf.	Com. détail	Transport, entrepasage et gros	FIRE + services supérieurs	Santé, éducation et serv. soc.	Com., culture, hébergement et loisirs	Administ. publique	Autres
Abitibi-Témiscamingue		1,18	1,28	1,36	1,11	1,01	1,03	1,04	0,98	0,98	0,76
Bas-Saint-Laurent (est)		0,95	1,31	1,61	1,06	1,02	0,96	0,99	0,82	1,15	0,79
Côte-Nord		0,82	1,66	1,94	1,11	0,75	0,93	1,13	0,92	1,24	1,03
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		1,20	0,73	1,59	1,08	1,07	1,15	1,21	1,03	1,38	0,81
Mauricie (nord)		1,38	1,01	1,02	1,26	1,09	0,89	1,20	0,99	1,13	0,82
Nord-du-Québec		0,73	1,21	0,48	1,31	0,82	0,79	1,87	1,11	2,22	0,42
Outaouais (ouest)		1,38	1,23	0,82	1,11	1,30	1,26	0,97	0,74	1,07	0,82
Saguenay-Lac-Saint-Jean		1,07	0,92	1,84	1,12	1,23	1,04	0,98	1,00	1,13	0,88

Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

**Tableau 4 : Industries manufacturières de 1^{re} transformation
par région (8) 1971, 1981, 1991, 2001**

4a : Part provinciale des industries manufacturières de 1^{re} transformation

Région	1971	1981	1991	1996	2001
Abitibi-Témiscamingue	2,43 %	2,89 %	2,69 %	3,27 %	3,20 %
Bas-Saint-Laurent (est)	1,27 %	1,29 %	1,48 %	1,64 %	1,50 %
Côte-Nord	2,08 %	2,18 %	2,71 %	3,72 %	2,75 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,65 %	3,35 %	2,74 %	2,09 %	1,73 %
Mauricie (nord)	1,35 %	1,34 %	1,15 %	1,20 %	1,09 %
Nord-du-Québec	0,39 %	0,77 %	0,83 %	0,86 %	0,87 %
Outaouais (ouest)	0,75 %	0,69 %	0,50 %	0,71 %	0,73 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5,07 %	5,50 %	5,21 %	4,95 %	5,40 %
Total des régions	16,0 %	18,0 %	17,3 %	18,5 %	17,3 %

4b : Quotient de localisation, industries manufacturières de 1^{re} transformation

Région	1971	1981	1991	1996	2001
Abitibi-Témiscamingue	1,03	1,28	1,22	1,51	1,58
Bas-Saint-Laurent (est)	0,66	0,70	0,87	1,00	0,96
Côte-Nord	1,20	1,18	1,80	2,56	2,02
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1,38	1,87	1,78	1,42	1,29
Mauricie (nord)	2,46	2,76	2,65	2,88	2,75
Nord-du-Québec	0,79	1,29	1,55	1,59	1,60
Outaouais (ouest)	1,22	1,25	1,01	1,40	1,57
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,15	1,24	1,25	1,23	1,40

Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS.

Tableau 5 : Industries primaires par région (8). 1971, 1981, 1991, 2001

5a : Part provinciale des industries primaires

Région	1971	1981	1991	1996	2001
Abitibi-Témiscamingue	8,68 %	6,95 %	7,80 %	7,95 %	7,11 %
Bas-Saint-Laurent (est)	3,96 %	3,65 %	3,28 %	2,63 %	3,06 %
Côte-Nord	7,61 %	6,97 %	4,11 %	3,66 %	4,32 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4,67 %	3,87 %	3,18 %	2,22 %	3,29 %
Mauricie (nord)	0,95 %	0,79 %	0,81 %	0,91 %	0,88 %
Nord-du-Québec	3,77 %	2,17 %	1,97 %	2,68 %	1,47 %
Outaouais (ouest)	2,30 %	1,31 %	1,10 %	1,15 %	1,54 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5,07 %	5,50 %	5,21 %	4,95 %	5,40 %
Total des régions	37,01 %	31,21 %	27,46 %	26,15 %	27,06 %

5b : Quotient de localisation, industries manufacturières de 1^{re} transformation

Région	1971	1981	1991	1996	2001
Abitibi-Témiscamingue	3,69	3,07	3,53	3,67	3,51
Bas-Saint-Laurent (est)	1,68	1,61	1,48	1,21	1,51
Côte-Nord	3,23	3,08	1,86	1,69	2,13
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1,98	1,71	1,44	1,03	1,62
Mauricie (nord)	0,40	0,35	0,37	0,42	0,43
Nord-du-Québec	1,60	0,96	0,89	1,24	0,72
Outaouais (ouest)	0,98	0,58	0,50	0,53	0,76
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,15	2,43	2,36	2,29	2,67

Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS.

Tableau 6 : Population par agglomération. 1981, 1991, 1996, 2001**Tableau 6a : Population par agglomération**

Ville	Région	1981	1991	1996	2001	2001/1996
Rouyn-Noranda	Abitibi-Témiscamingue	34 965	38 510	39 005	36 015	3,0 %
Val-d'Or	Abitibi-Témiscamingue	26 025	29 820	30 670	29 155	12,0 %
Matane	Bas-Saint-Laurent	15 625	14 695	14 130	13 280	-15,0 %
Rimouski	Bas-Saint-Laurent	44 500	47 310	48 555	47 670	7,1 %
Baie-Comeau	Côte-Nord	33 495	32 650	32 510	29 730	-11,2 %
Sept-Îles	Côte-Nord	32 480	27 140	27 995	26 860	-17,3 %
Gaspé	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17 045	16 155	16 290	14 675	-13,9 %
Alma	Saguenay-Lac-Saint-Jean	30 005	29 805	30 115	29 675	-1,1 %
Chicoutimi-Jonquière	Saguenay-Lac-Saint-Jean	157 255	159 595	158 860	153 020	-2,7 %
Drummondville	Centre-du-Québec	54 255	58 860	62 335	65 600	20,9 %
Sherbrooke	Estrie	123 675	136 710	143 270	146 890	18,8 %
Trois-Rivières	Mauricie	124 400	134 890	137 700	134 640	8,2 %

Tableau 6b : Part des agglomérations dans leurs régions respectives

Ville	Région	1981	1991	1996	2001	2001/1981
Rouyn-Noranda	Abitibi-Témiscamingue	24,1 %	24,8 %	25,0 %	24,2 %	0,4 %
Val-d'Or	Abitibi-Témiscamingue	17,9 %	19,2 %	19,7 %	19,6 %	9,2 %
Matane	Bas-Saint-Laurent (ouest)	13,1 %	12,3 %	11,9 %	11,4 %	-13,0 %
Rimouski	Bas-Saint-Laurent (ouest)	37,4 %	39,7 %	40,8 %	41,0 %	9,6 %
Baie-Comeau	Côte-Nord	28,3 %	30,9 %	31,0 %	29,8 %	5,3 %
Sept-Îles	Côte-Nord	27,4 %	25,7 %	26,7 %	26,9 %	-1,9 %
Gaspé	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	14,8 %	14,9 %	15,3 %	14,9 %	0,3 %
Alma	Saguenay-Lac-Saint-Jean	10,5 %	10,2 %	10,4 %	10,5 %	-0,4 %
Chicoutimi-Jonquière	Saguenay-Lac-Saint-Jean	55,0 %	54,6 %	54,7 %	53,9 %	-2,0 %
Drummondville	Centre-du-Québec	27,3 %	27,7 %	28,6 %	29,4 %	7,7 %
Trois-Rivières	Mauricie	49,7 %	51,1 %	52,0 %	51,7 %	4,1 %
Sherbrooke	Estrie	48,3 %	49,8 %	50,7 %	50,4 %	4,4 %

* Comparaisons à l'ensemble de la province.

Source : Statistique Canada.

Tableau 7 : Évolution de l'emploi manufacturier par MRC, 1991-2001

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MRC	Année	Première transformation	Autre manufacturier	Total	% Première transformation
Témiscamingue	1991	1240	85	1325	93,6 %
Rouyn-Noranda		760	363	1123	67,7 %
Abitibi-Ouest		820	125	945	86,8 %
Abitibi		1100	265	1365	80,6 %
Vallée-de-l'Or		889	405	1294	68,7 %
		4809	1243	6052	79,5 %
Témiscamingue	1996	1530	100	1630	93,9 %
Rouyn-Noranda		880	425	1305	67,4 %
Abitibi-Ouest		900	165	1065	84,5 %
Abitibi		925	175	1100	84,1 %
Vallée-de-l'Or		1290	335	1625	79,4 %
		5525	1200	6725	82,2 %
Témiscamingue	2001	1675	205	1880	89,1 %
Rouyn-Noranda		1075	325	1400	76,8 %
Abitibi-Ouest		930	315	1245	74,7 %
Abitibi		1025	205	1230	83,3 %
Vallée-de-l'Or		1430	400	1830	78,1 %
		6135	1450	7585	80,9 %

BAS-SAINT-LAURENT

MRC	Année	Première transformation	Autre manufacturier	Total	% Première transformation
La Matapédia	1991	635,0	60,0	695,0	91,4 %
Matane		943,8	500,0	1443,8	65,4 %
La Mitis		545,0	155,0	700,0	77,9 %
Rimouski-Neigette		519,9	659,9	1179,7	44,1 %
		2643,6	1374,9	4018,5	65,8 %
La Matapédia	1996	830,0	120,0	950,0	87,4 %
Matane		940,0	480,0	1420,0	66,2 %
La Mitis		625,0	145,0	770,0	81,2 %
Rimouski-Neigette		375,0	720,0	1095,0	34,2 %
		2770,0	1465,0	4235,0	65,4 %
La Matapédia	2001	930,0	220,0	1150,0	80,9 %
Matane		905,0	610,0	1515,0	59,7 %
La Mitis		650,0	365,0	1015,0	64,0 %
Rimouski-Neigette		385,0	980,0	1365,0	28,2 %
		2870,0	2175,0	5045,0	56,9 %

CÔTE-NORD

MRC	Année	Première transformation	Autre manufacturier	Total	% Première transformation
La Haute-Côte-Nord	1991	309	55	364	84,9 %
Manicouagan		3750	295	4044	92,7 %
Sept-Rivières-Caniapiscau		574	560	1134	50,6 %
Minganie-Basse-Côte-Nord		205	20	225	91,1 %
		4838	930	5768	83,9 %
La Haute-Côte-Nord	1996	560	30	590	94,9 %
Manicouagan		4105	135	4240	96,8 %
Sept-Rivières-Caniapiscau		1210	410	1620	74,7 %
Minganie-Basse-Côte-Nord		400	-	400	100,0 %
		6275	575	6850	91,6 %
La Haute-Côte-Nord	2001	535	40	575	93,0 %
Manicouagan		3165	305	3470	91,2 %
Sept-Rivières-Caniapiscau		1110	520	1630	68,1 %
Minganie-Basse-Côte-Nord		450	55	505	89,1 %
		5260	920	6180	85,1 %

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

MRC	Année	Première transformation	Autre manufacturier	Total	% Première transformation
Les Îles-de-la-Madeleine	1991	1190	75	1265	
Le Rocher-Percé		1685	95	1780	94,7 %
La Côte-de-Gaspé		605	120	725	83,4 %
La Haute-Gaspésie		225	65	290	77,6 %
Bonaventure		775	120	895	86,6 %
Avignon		419	20	439	95,4 %
		4898	495	5393	90,8 %
Les Îles-de-la-Madeleine	1996	615	65	680	90,4 %
Le Rocher-Percé		885	80	965	91,7 %
La Côte-de-Gaspé		860	60	920	93,5 %
La Haute-Gaspésie		265	110	375	70,7 %
Bonaventure		630	95	725	86,9 %
Avignon		280	30	310	90,3 %
		3535	440	3975	88,9 %
Les Îles-de-la-Madeleine	2001	665	75	740	89,9 %
Le Rocher-Percé		840	55	895	93,9 %
La Côte-de-Gaspé		685	90	775	88,4 %
La Haute-Gaspésie		265	120	385	68,8 %
Bonaventure		625	140	765	81,7 %
Avignon		235	45	280	83,9 %
		3315	525	3840	86,3 %

MAURICIE

MRC	Année	Première transformation	Autre manufacturier	Total	%Première transformation
Mékinac Le Haut-Saint-Maurice	1991	600	524	1124	53,4 %
		1450	60	1510	96,0 %
		2049	584	2634	77,8 %
Mékinac Le Haut-Saint-Maurice	1996	675	480	1155	58,4 %
		1355	40	1395	97,1 %
		2030	520	2550	79,6 %
Mékinac Le Haut-Saint-Maurice	2001	775	470	1245	62,2 %
		1315	115	1430	92,0 %
		2090	585	2675	78,1 %

NORD-DU-QUÉBEC

MRC	Année	Première transformation	Autre manufacturier	Total	%Première transformation
Nord-du-Québec	1991	1475	80	1555	94,9 %
Nord-du-Québec	1996	1460	110	1570	93,0 %
Nord-du-Québec	2001	1660	60	1720	96,5 %

OUTAOUAIS

MRC	Année	Première transformation	Autre manufacturier	Total	%Première transformation
La Vallée-de-la-Gatineau Pontiac	1991	300	110	410	73,2 %
		590	240	830	71,1 %
		890	350	1240	71,8 %
La Vallée-de-la-Gatineau Pontiac	1996	500	100	600	83,3 %
		695	185	880	79,0 %
		1195	285	1480	80,7 %
La Vallée-de-la-Gatineau Pontiac	2001	550	80	630	87,3 %
		840	130	970	86,6 %
		1390	210	1600	86,9 %

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

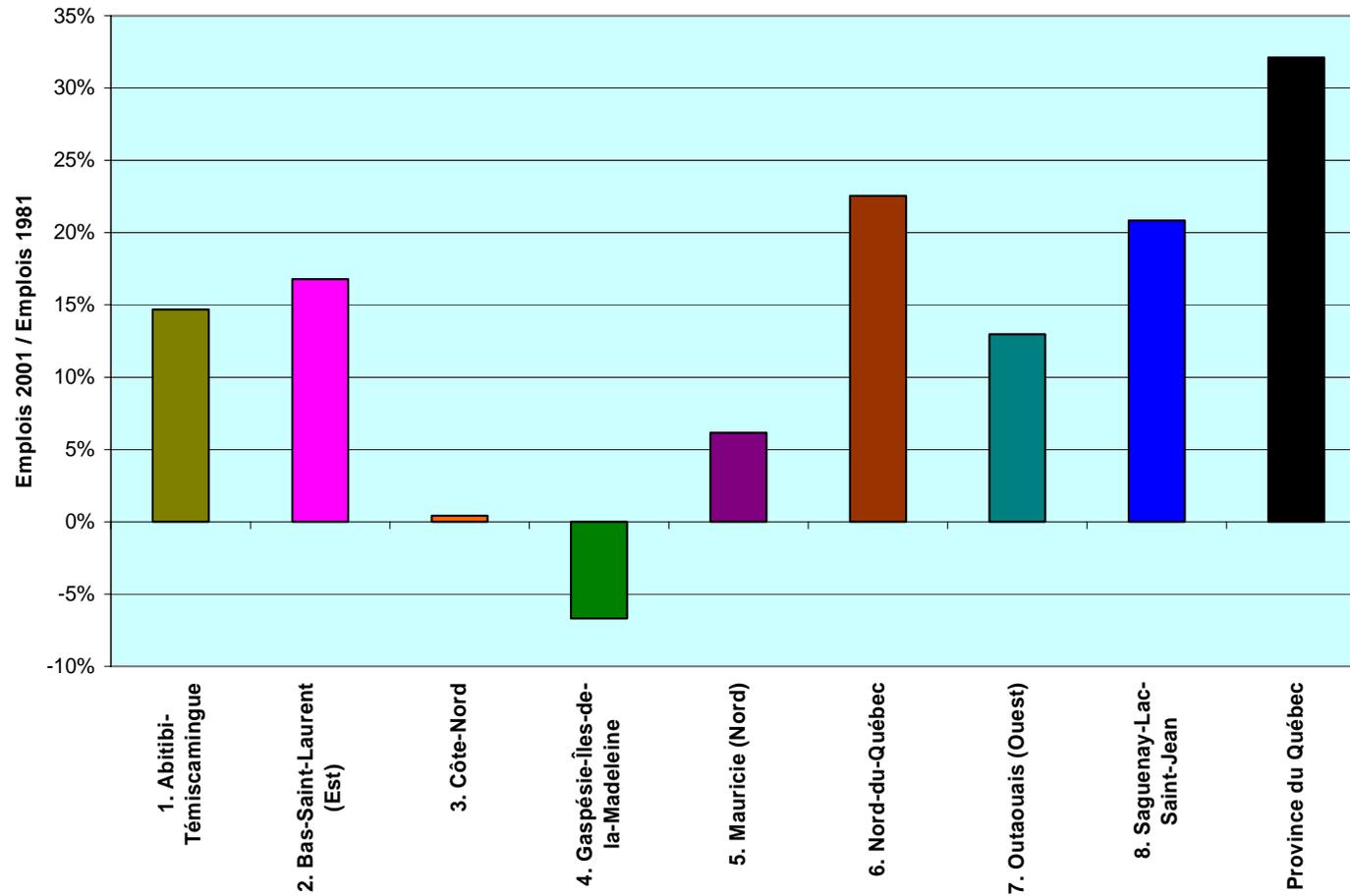
MRC	Année	Première transformation	Autre manufacturier	Total	%Première transformation
Le Domaine-du-Roy	1991	1420	205	1625	87,4 %
Maria-Chapdelaine		1410	85	1494	94,3 %
Lac-Saint-Jean-Est		2919	545	3464	84,3 %
Le Fjord-du-Saguenay		10712	2005	12717	84,2 %
		16461	2839	19300	85,3 %
				-	
Le Domaine-du-Roy	1996	1680	380	2060	81,6 %
Maria-Chapdelaine		1310	145	1455	90,0 %
Lac-Saint-Jean-Est		2570	615	3185	80,7 %
Le Fjord-du-Saguenay		8765	2025	10790	81,2 %
		14325	3165	17490	81,9 %
Le Domaine-du-Roy	2001	1955	475	2430	80,5 %
Maria-Chapdelaine		1605	265	1870	85,8 %
Lac-Saint-Jean-Est		2860	885	3745	76,4 %
Le Fjord-du-Saguenay		8820	2925	11745	75,1 %
		15240	4550	19790	77,0 %

Source : *Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS.*

Annexe 2 :

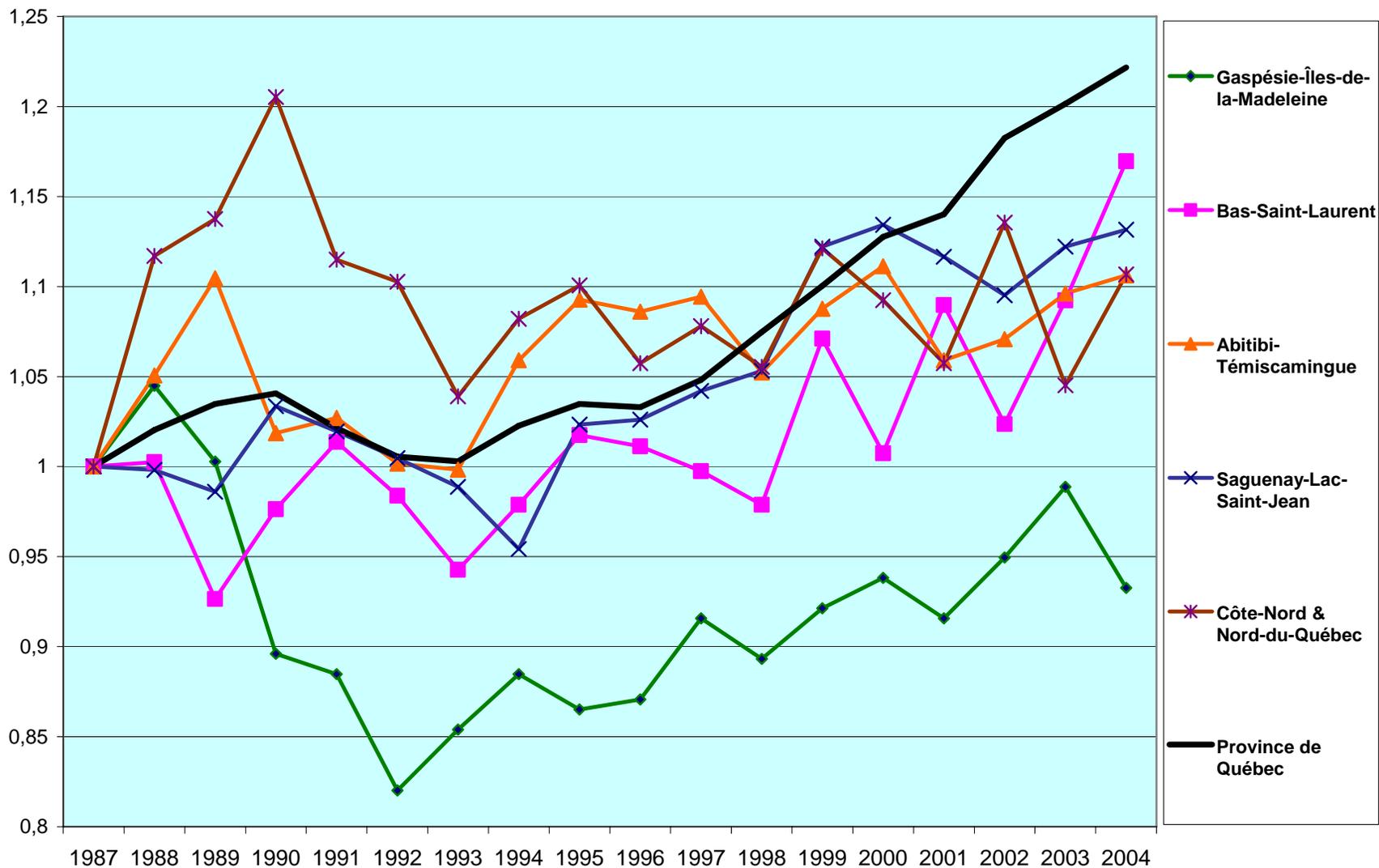
Figures

Figure 1 : L'emploi en 2001 par rapport à 1981



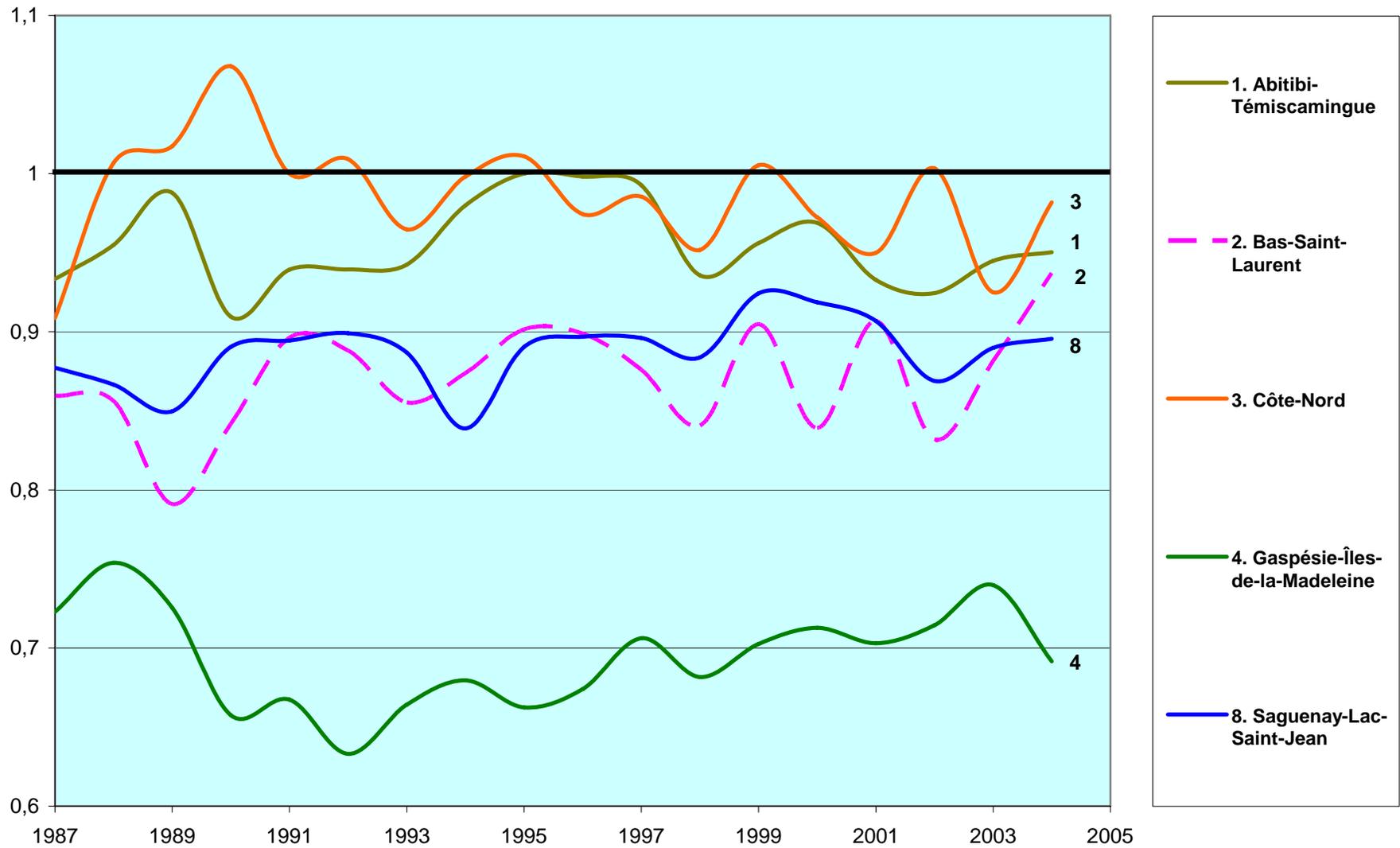
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 2 : Évolution de l'emploi total par RA (1987=1), 1987 à 2004



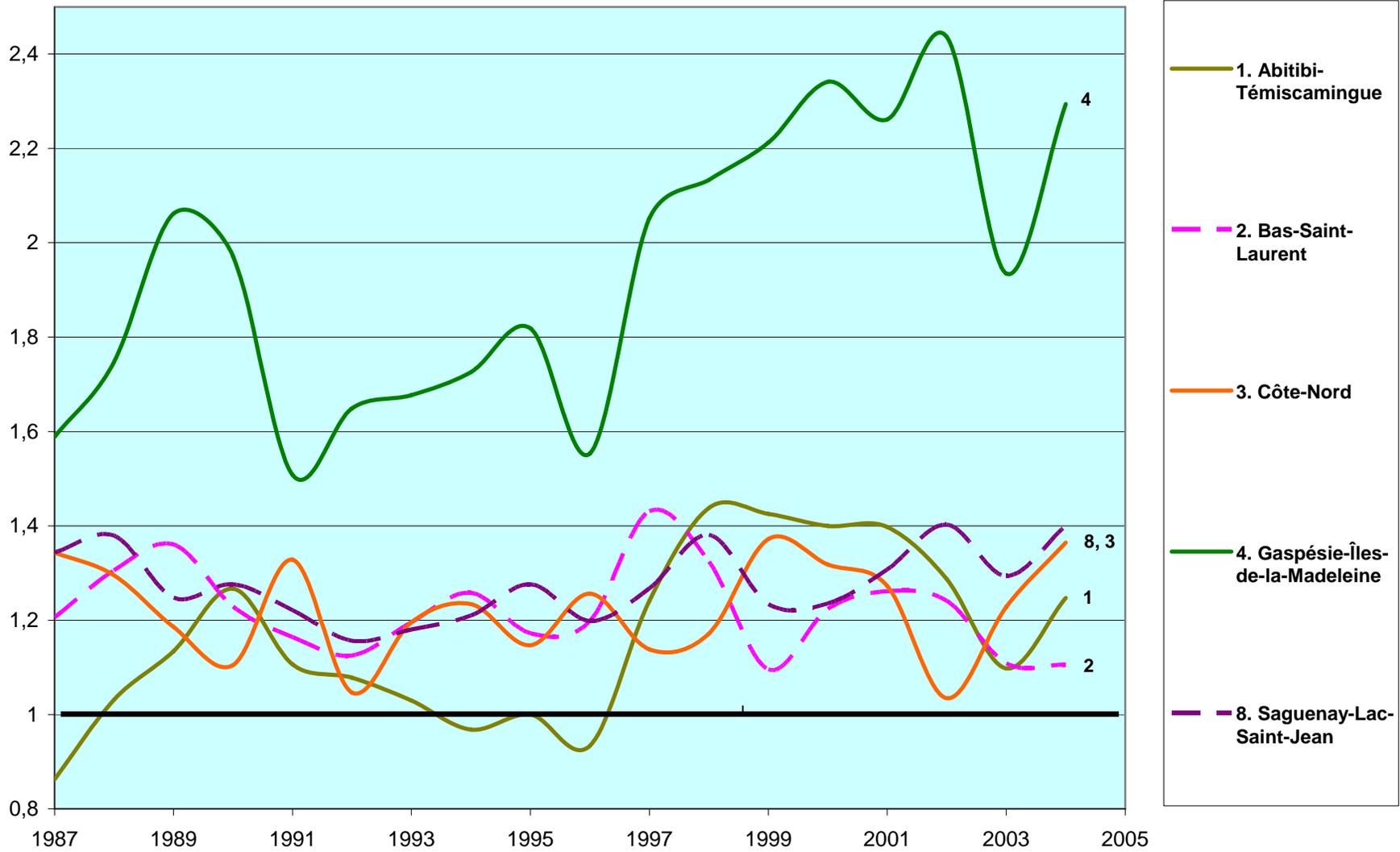
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA)

Figure 3 : Taux d'emploi par RA (Province de Québec=1), 1987-2004



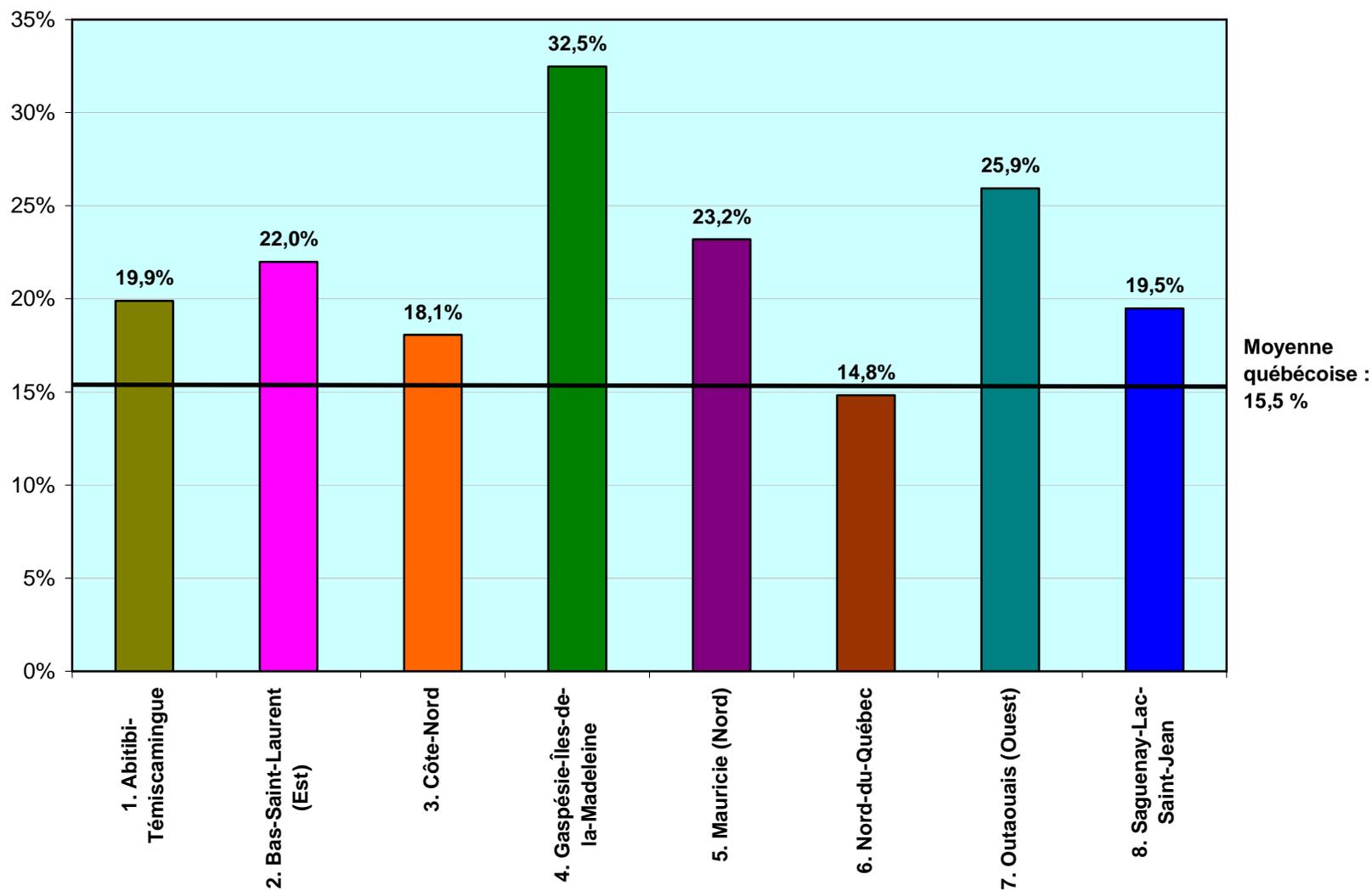
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA)

Figure 4 : Pourcentage de chômage par RA (Province de Québec=1), 1987-2004



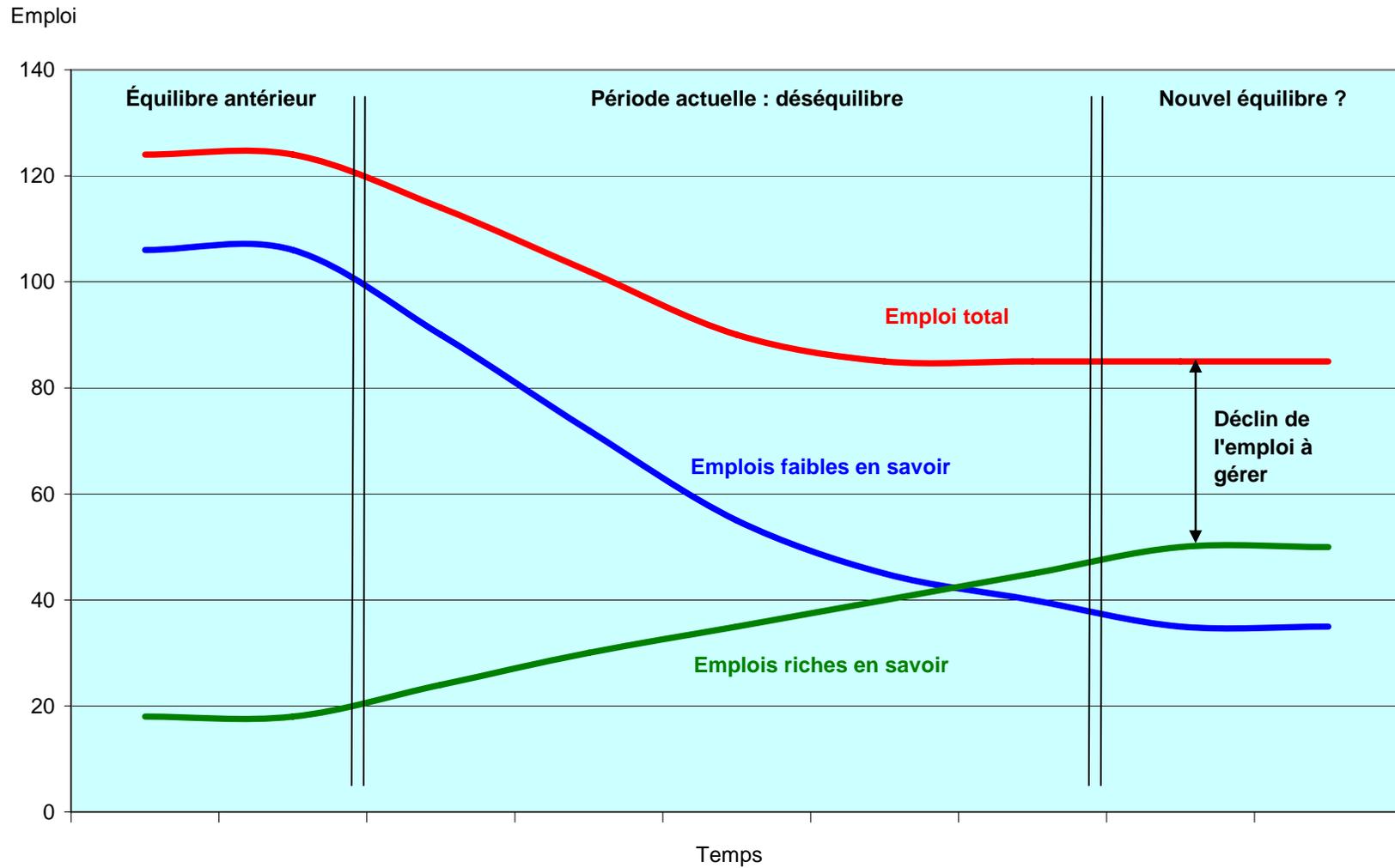
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA)

Figure 5 : Pourcentage des paiements de transfert dans le revenu personnel par habitant, par région, 2002



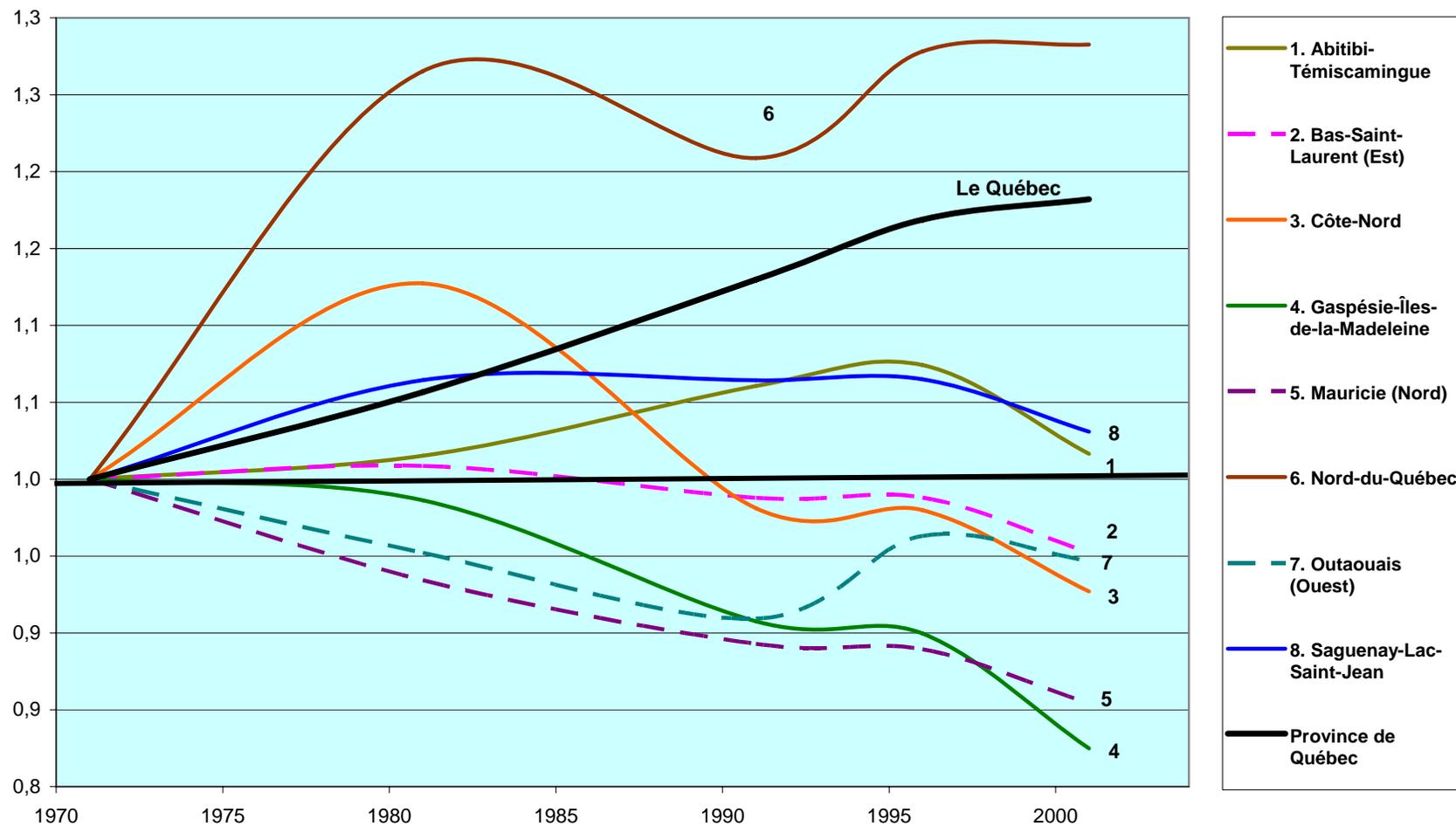
Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), compilation effectuée par l'INRS

Figure 6 : Évolution de l'emploi pour l'ensemble et selon la richesse en savoir



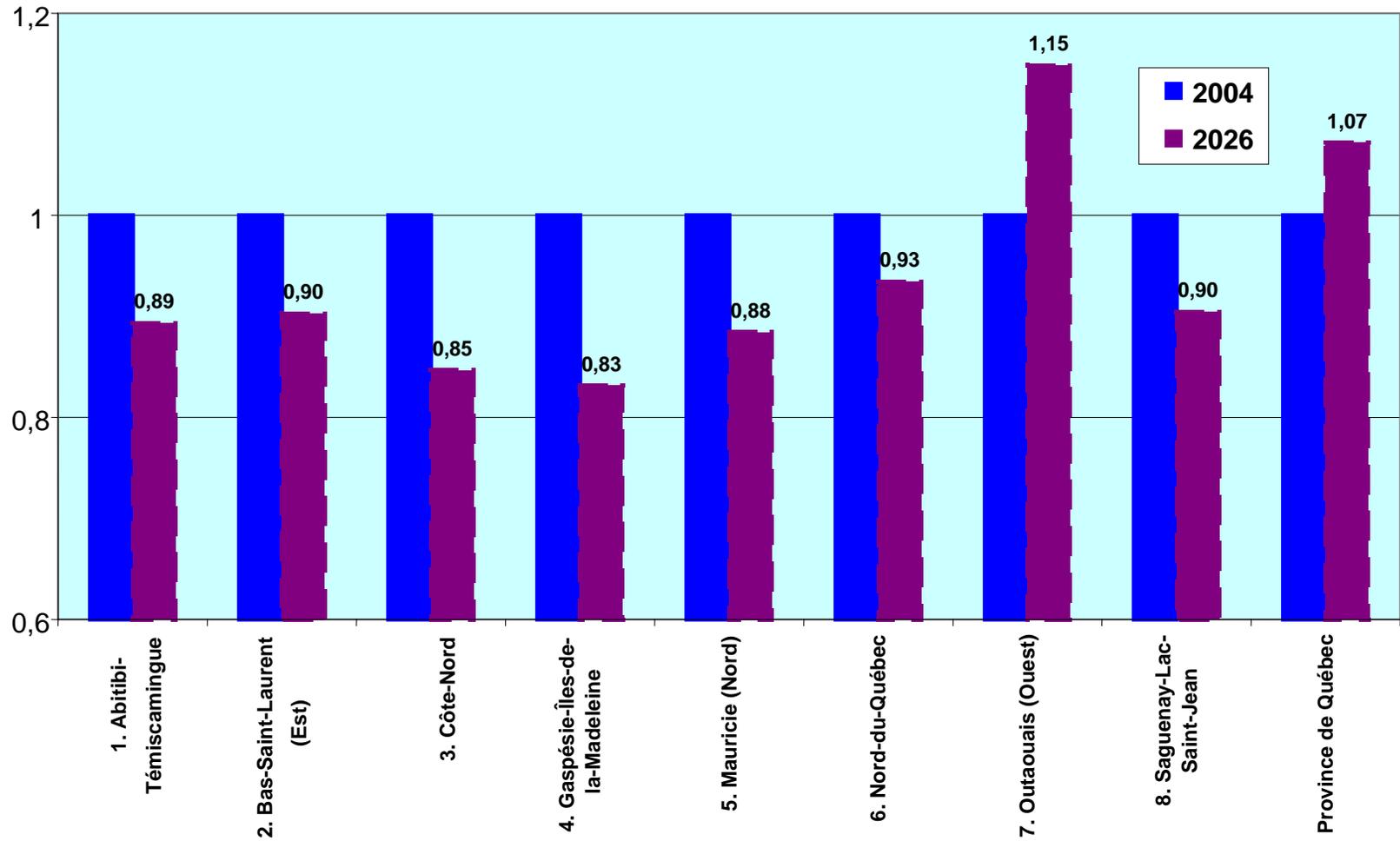
Source : Mario Polèse et Richard Shearmur, *La périphérie face à l'économie du savoir* (2002), p. 193.

Figure 7 : Évolution de la population par région



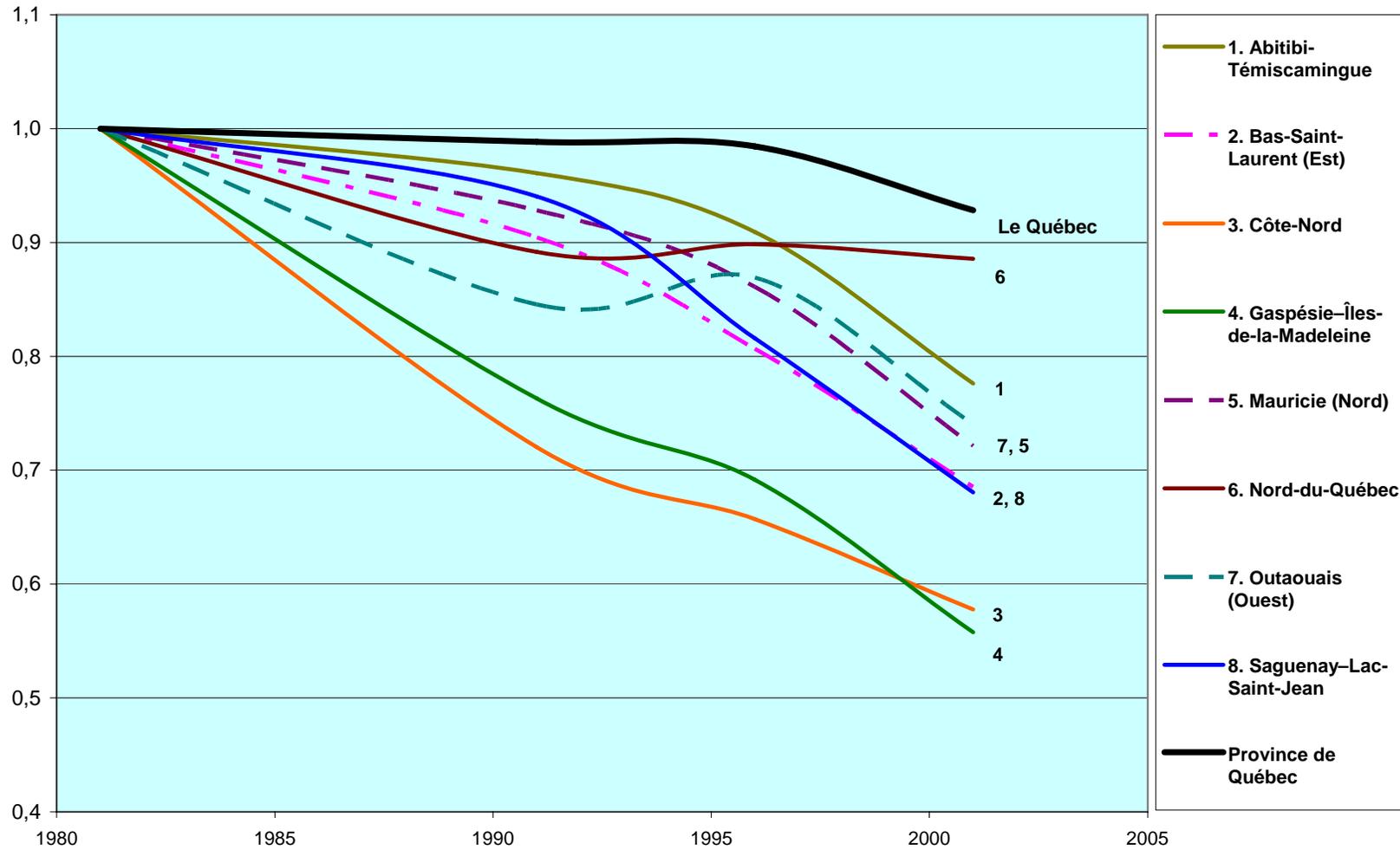
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 7a : Projections de populations (2001=1) par région, 2001, 2026



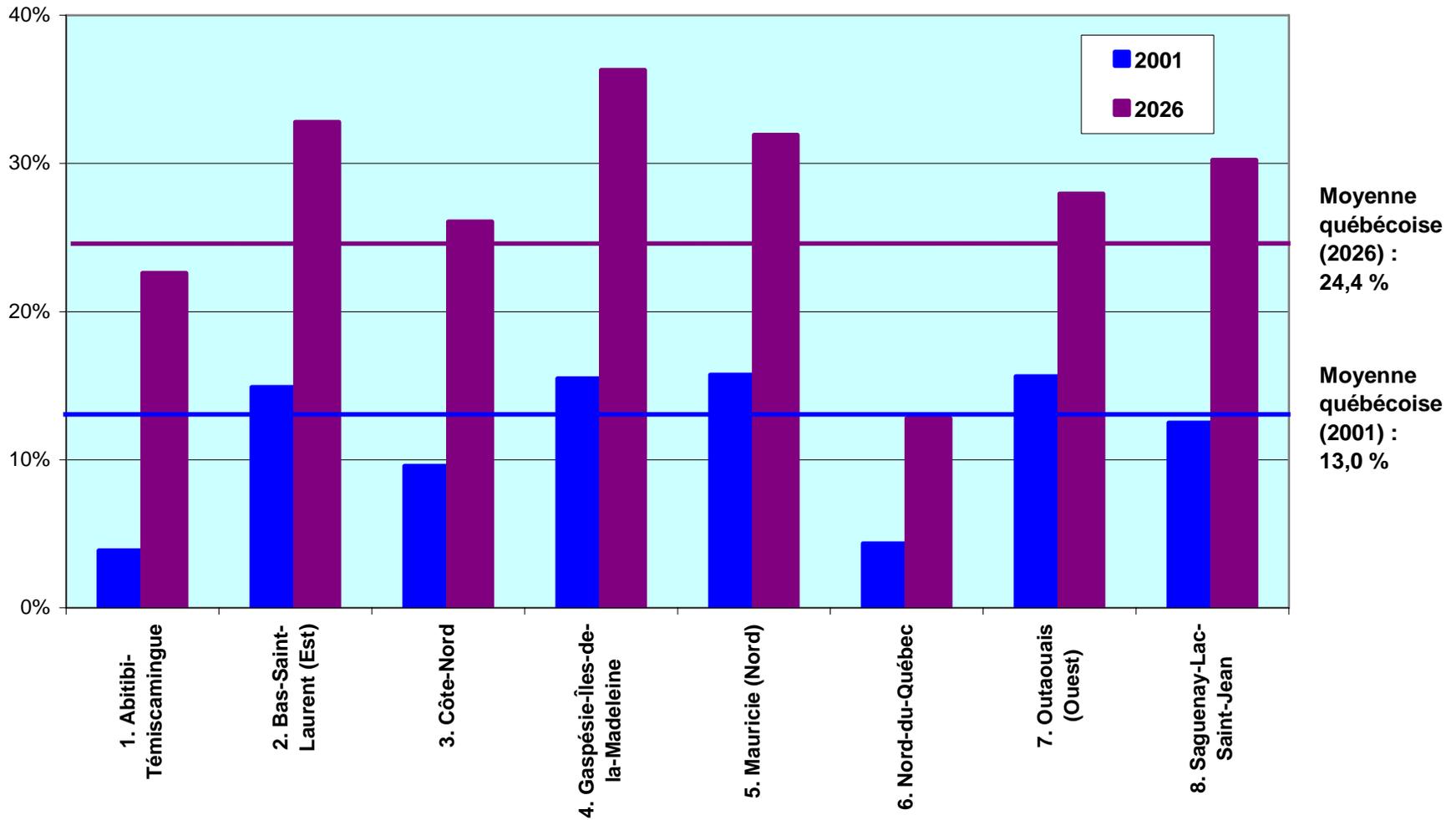
Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), compilation effectuée par l'INRS

Figure 8 : Population de 14 ans et moins, par région (1981=1), 1981-2001



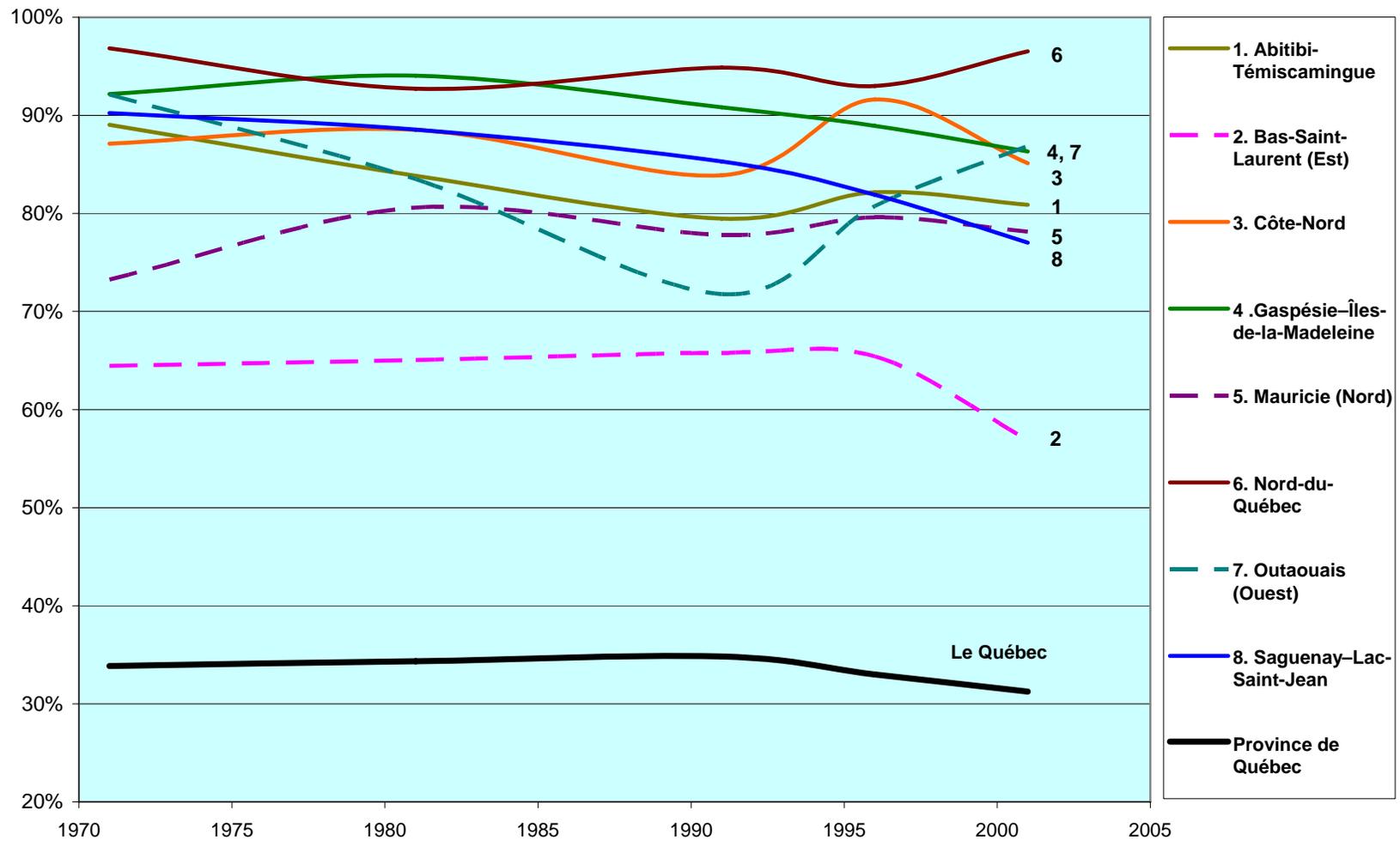
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 9 : Pourcentage 65 ans et plus, par région, 2001-2026



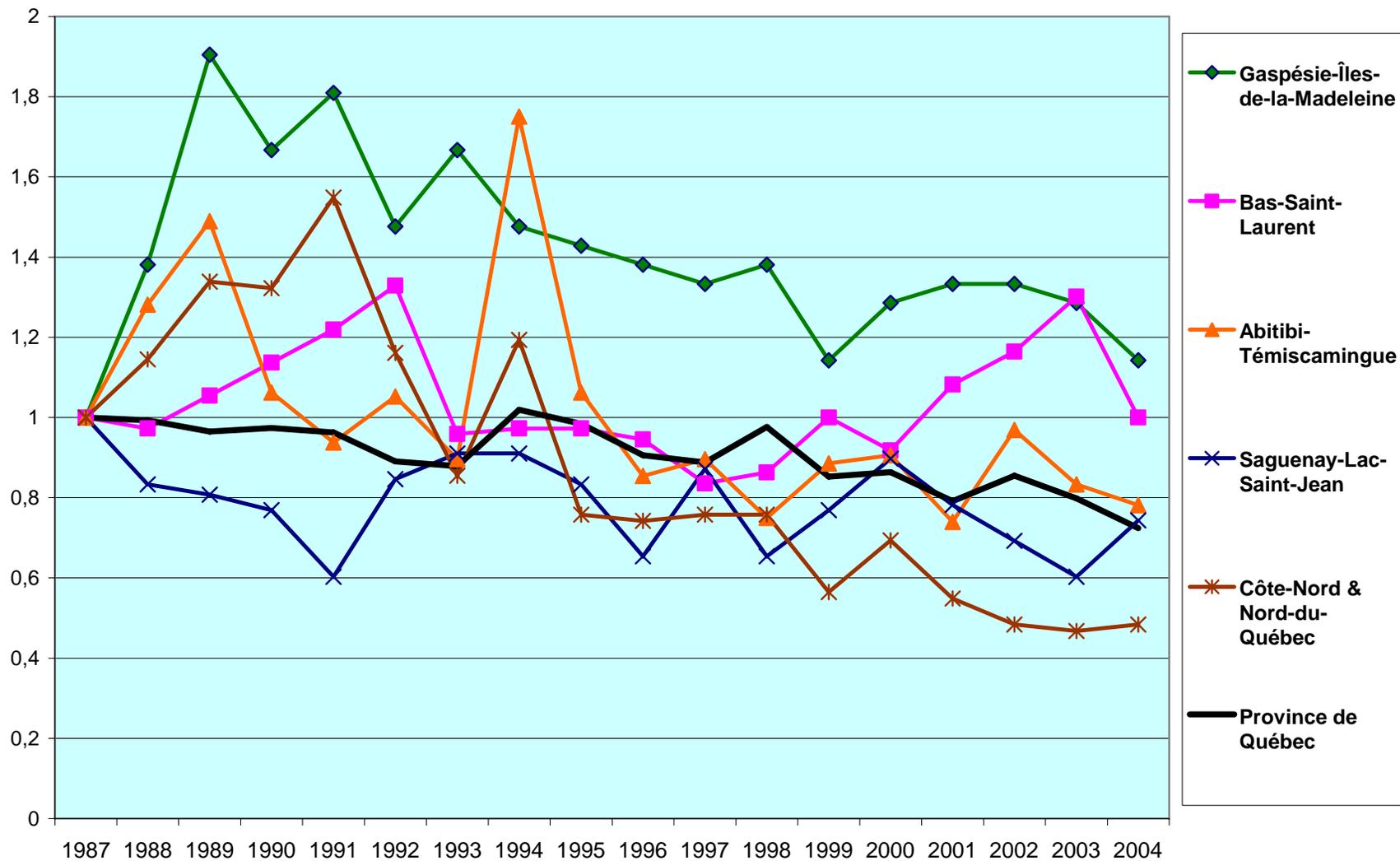
Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), compilation effectuée par l'INRS

Figure 10 : Industries de première transformation, par région (% de l'emploi manufacturier), 1971-2001



Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 11 : Évolution de l'emploi primaire (1987=1), 1987 à 2004

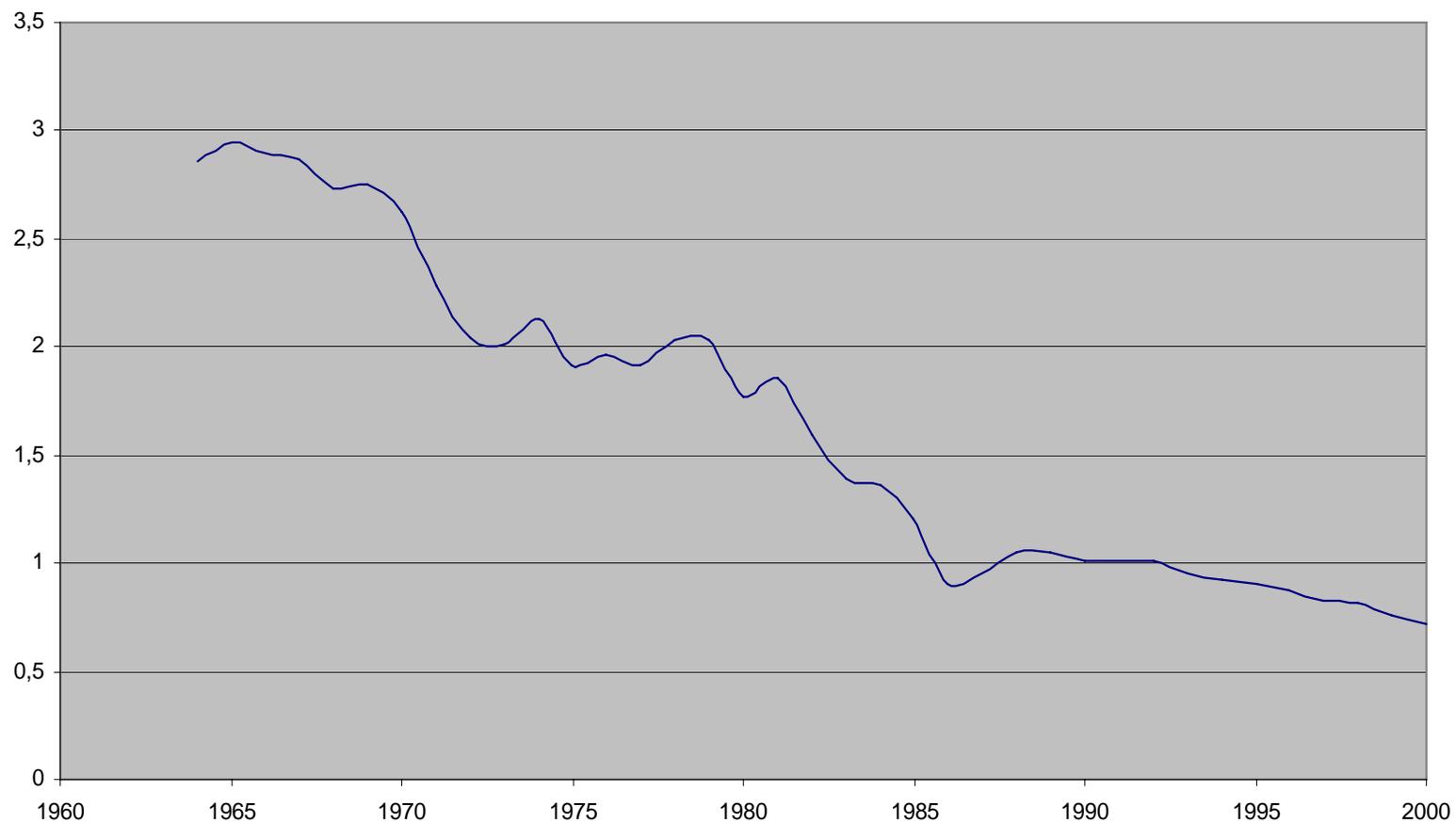


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA)

Figure 12 : Évolution du nombre de travailleurs par tonne d'aluminium

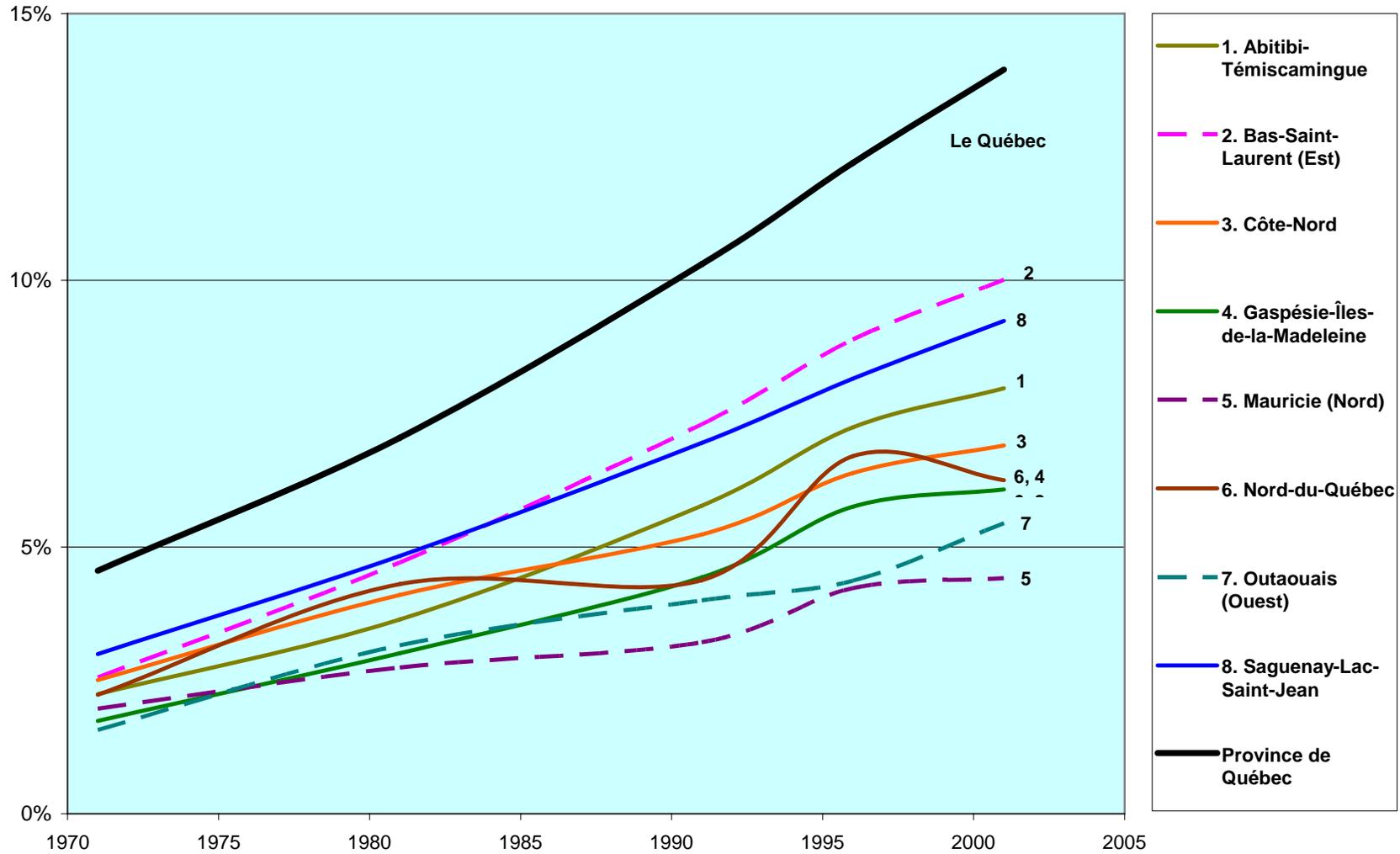
Emplois par 1000 tonnes/année, niveau mondial, aluminium, 1964 - 2000

source: <http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/of01-006/>



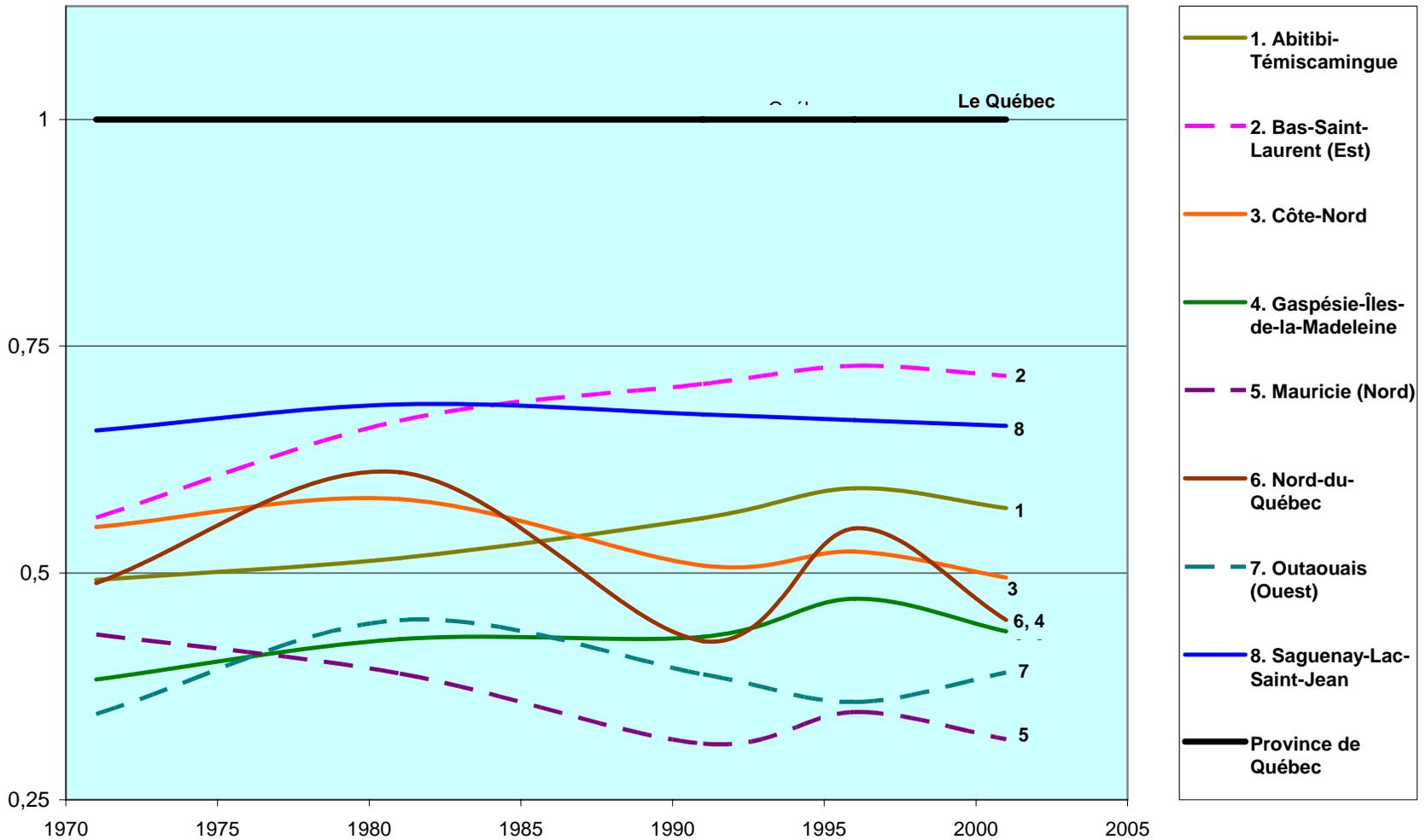
Source : compilation effectuée par l'INRS

Figure 13 : Pourcentage de diplômés universitaires (population de 15 ans et plus) par région, 1971-2001



Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

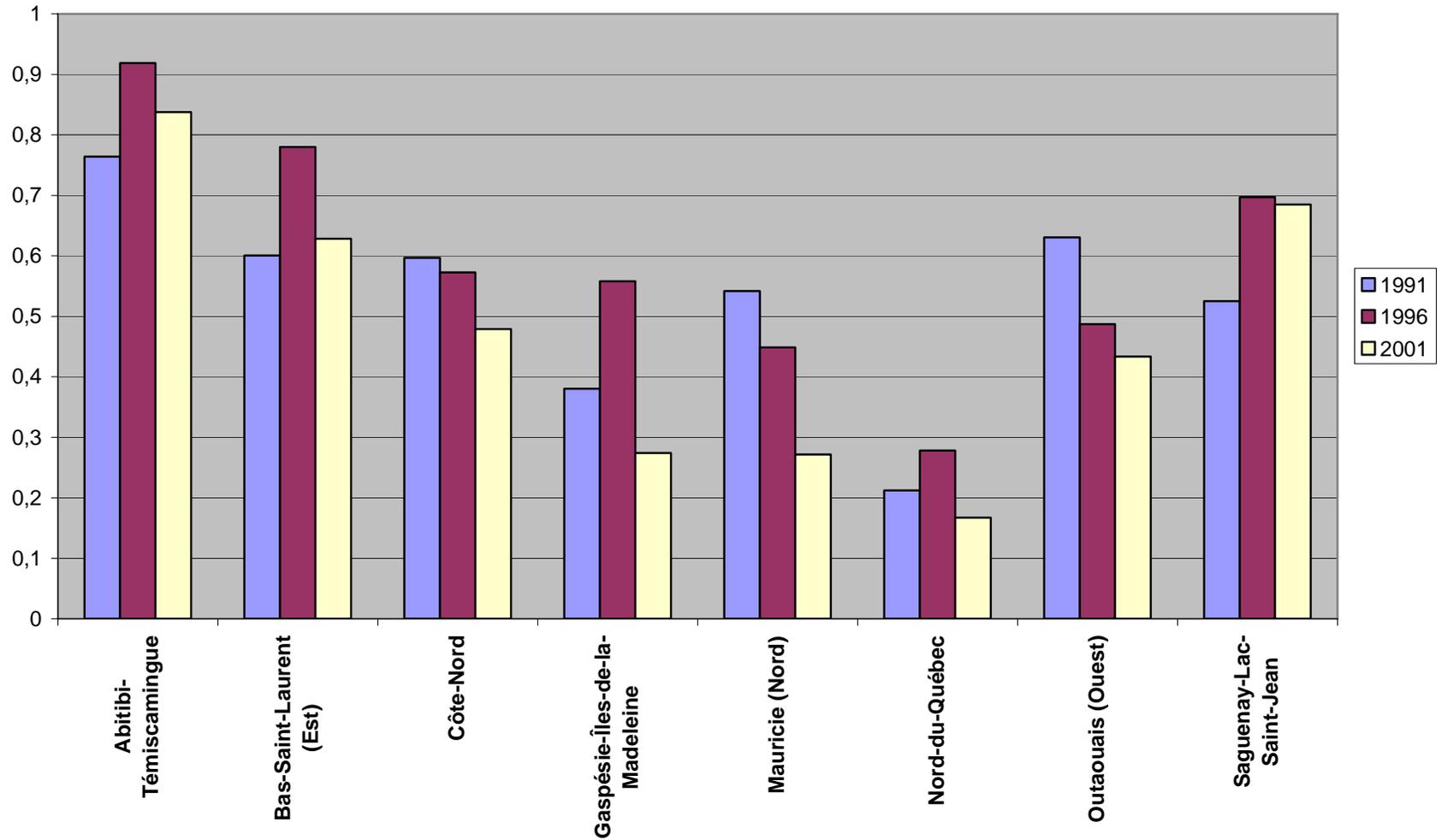
Figure 14 : Ratio du pourcentage de diplômés universitaires par région, par rapport à la moyenne québécoise (Province de Québec=1), 1971–2001



Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

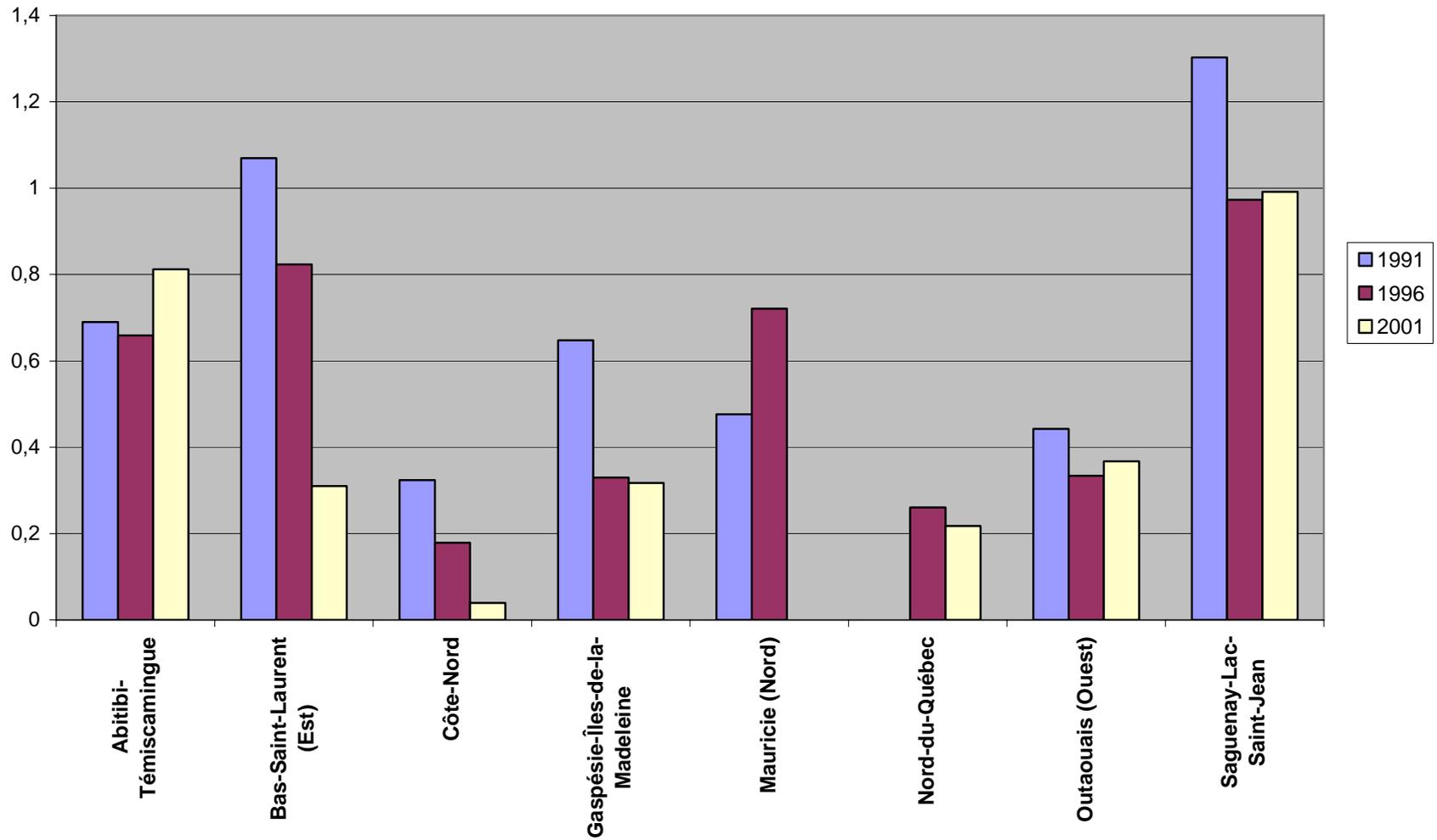
Figure 15 : Quotients de localisation

Figure 15a : Quotients de localisation, commerce de gros par région, (Province de Québec=1), 1991, 1996, 2001



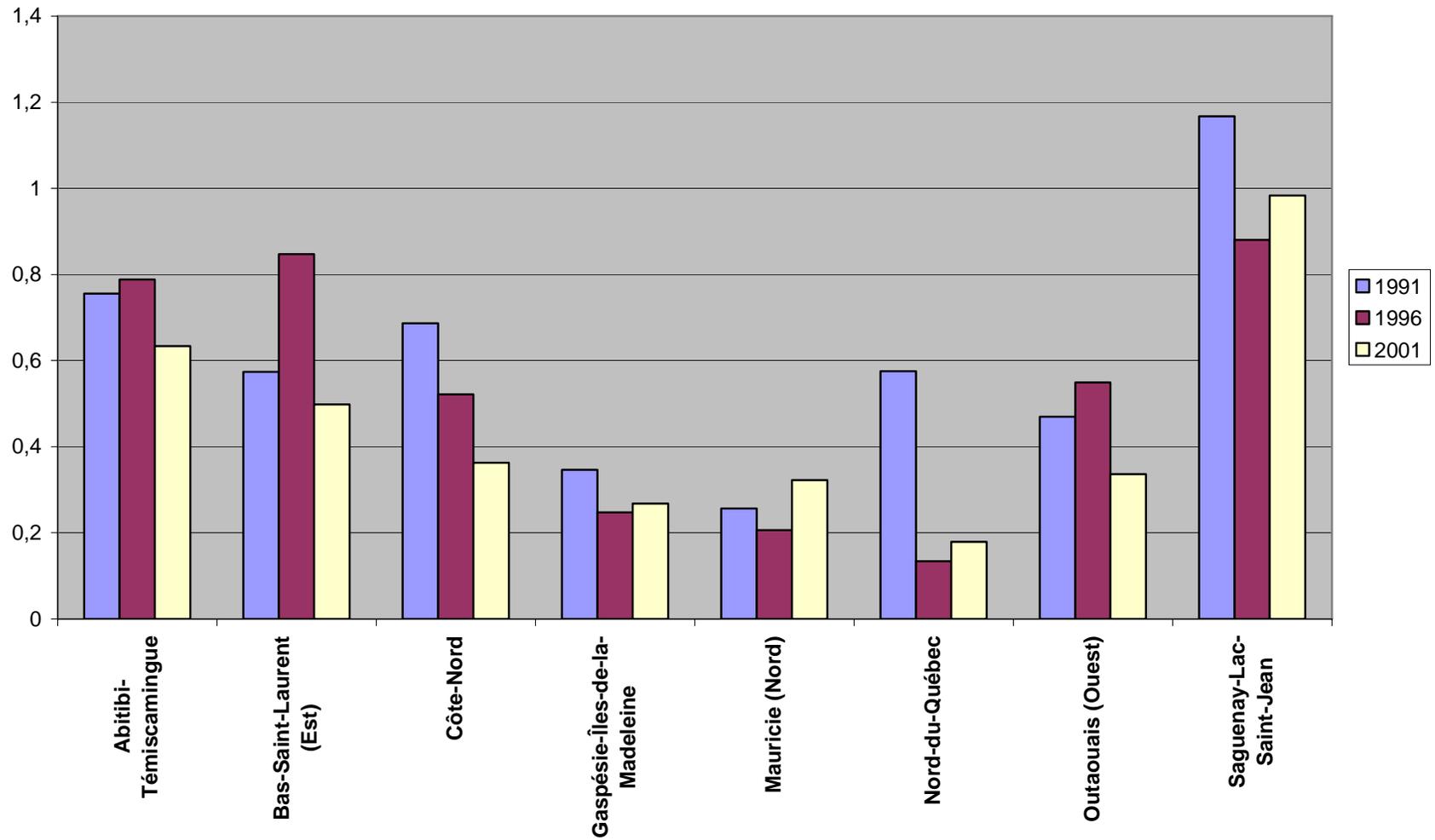
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 15b : Quotients de localisation, boulangeries et laiteries par région (Province de Québec=1), 1991, 1996, 2001



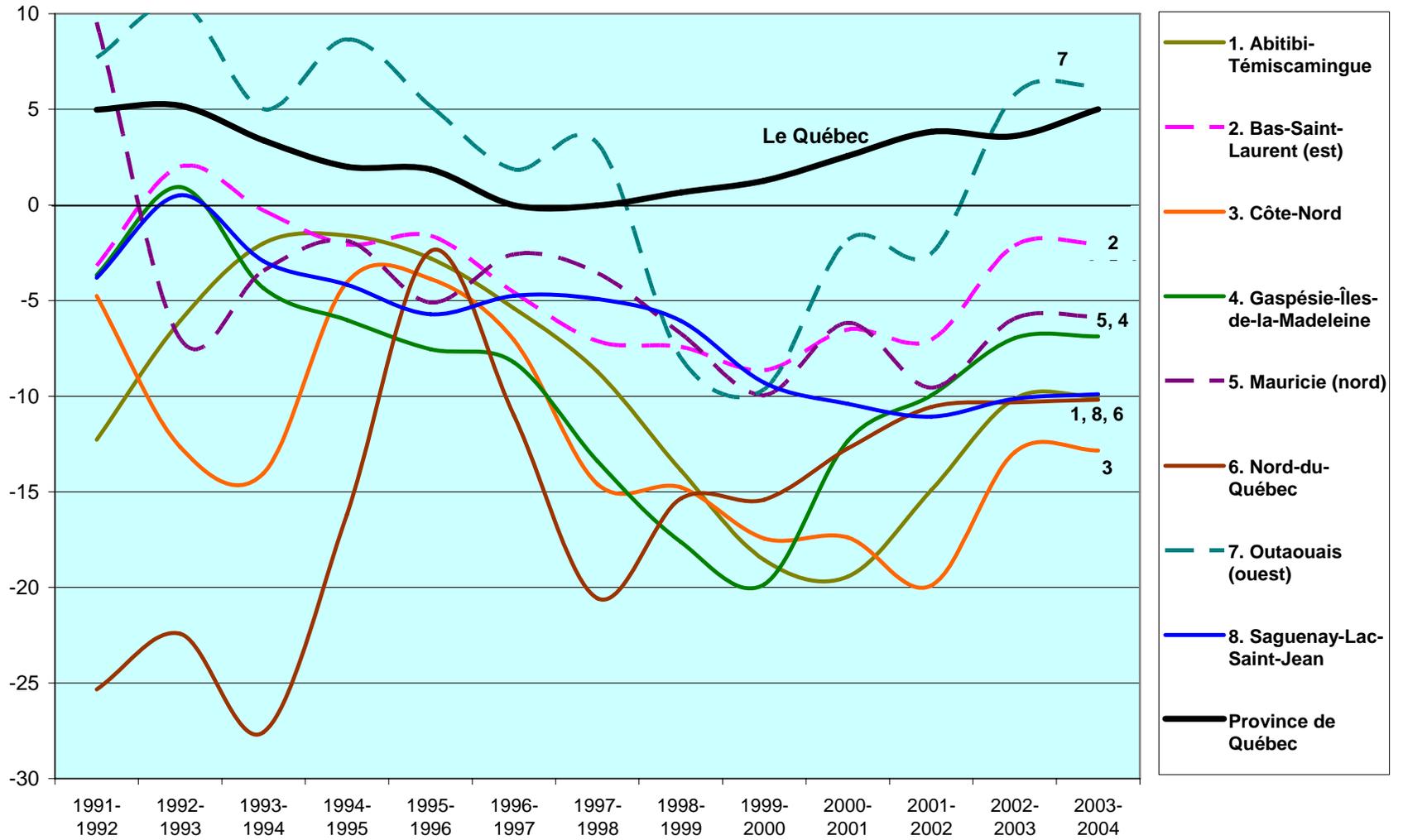
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 15c : Quotients de localisation, services scientifiques par région, (Province de Québec=1), 1991, 1996, 2001



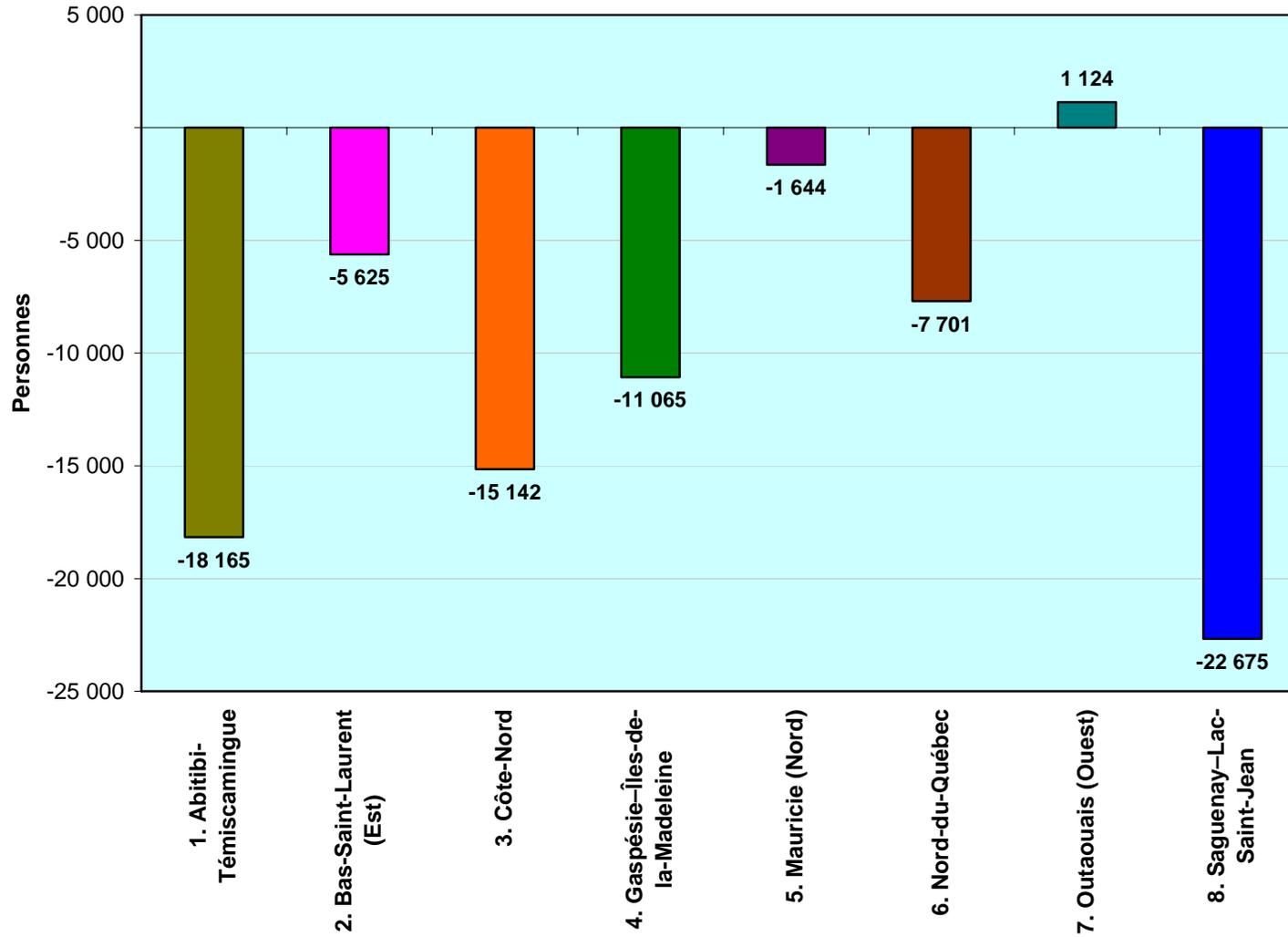
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 16 : Solde migratoire par région (par 1000), 1991-2004



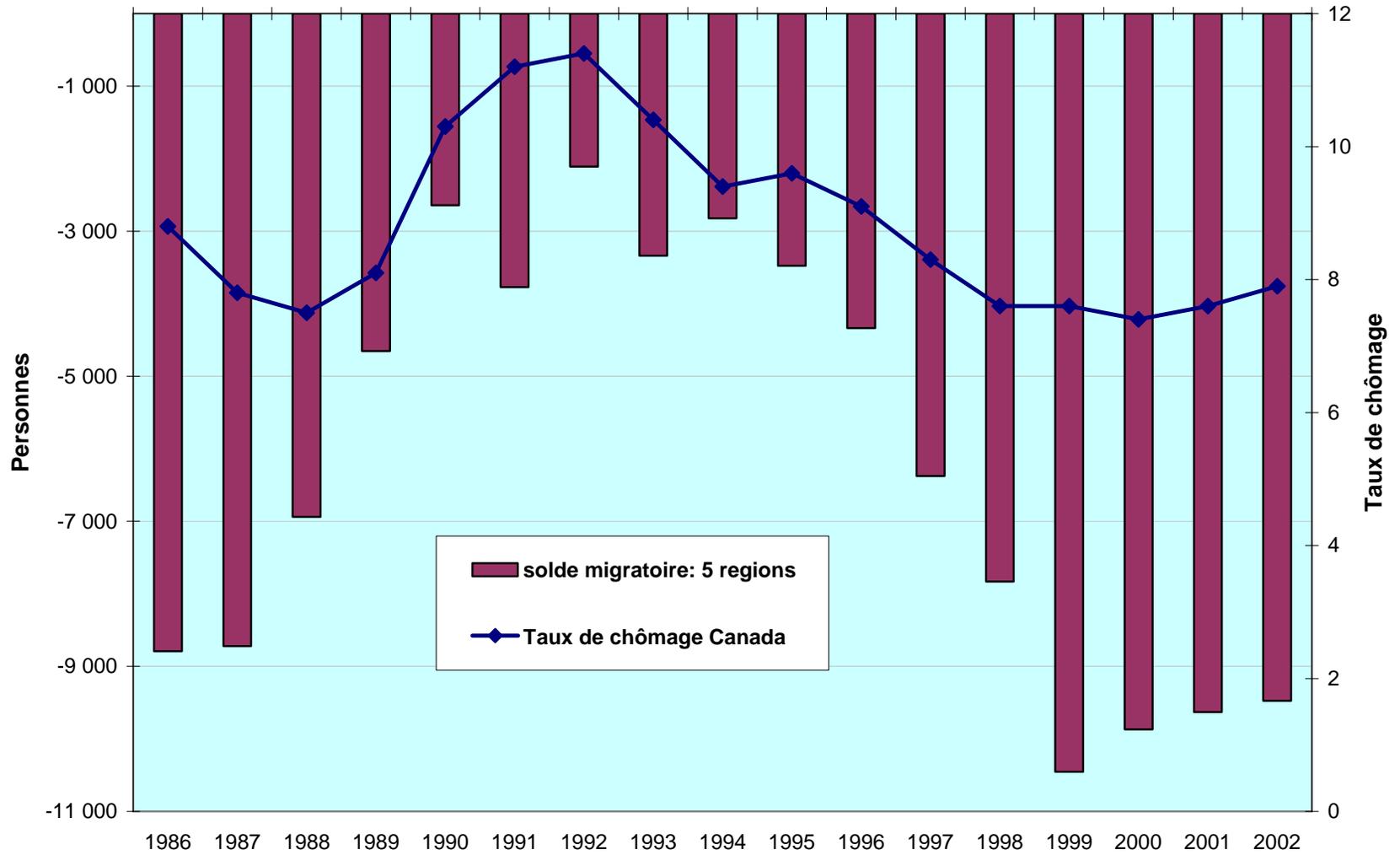
Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), compilation effectuée par l'INRS

Figure 17 : Solde migratoire réel sur toute la période 1991-2004
(solde pour l'ensemble du Québec : 244 276)



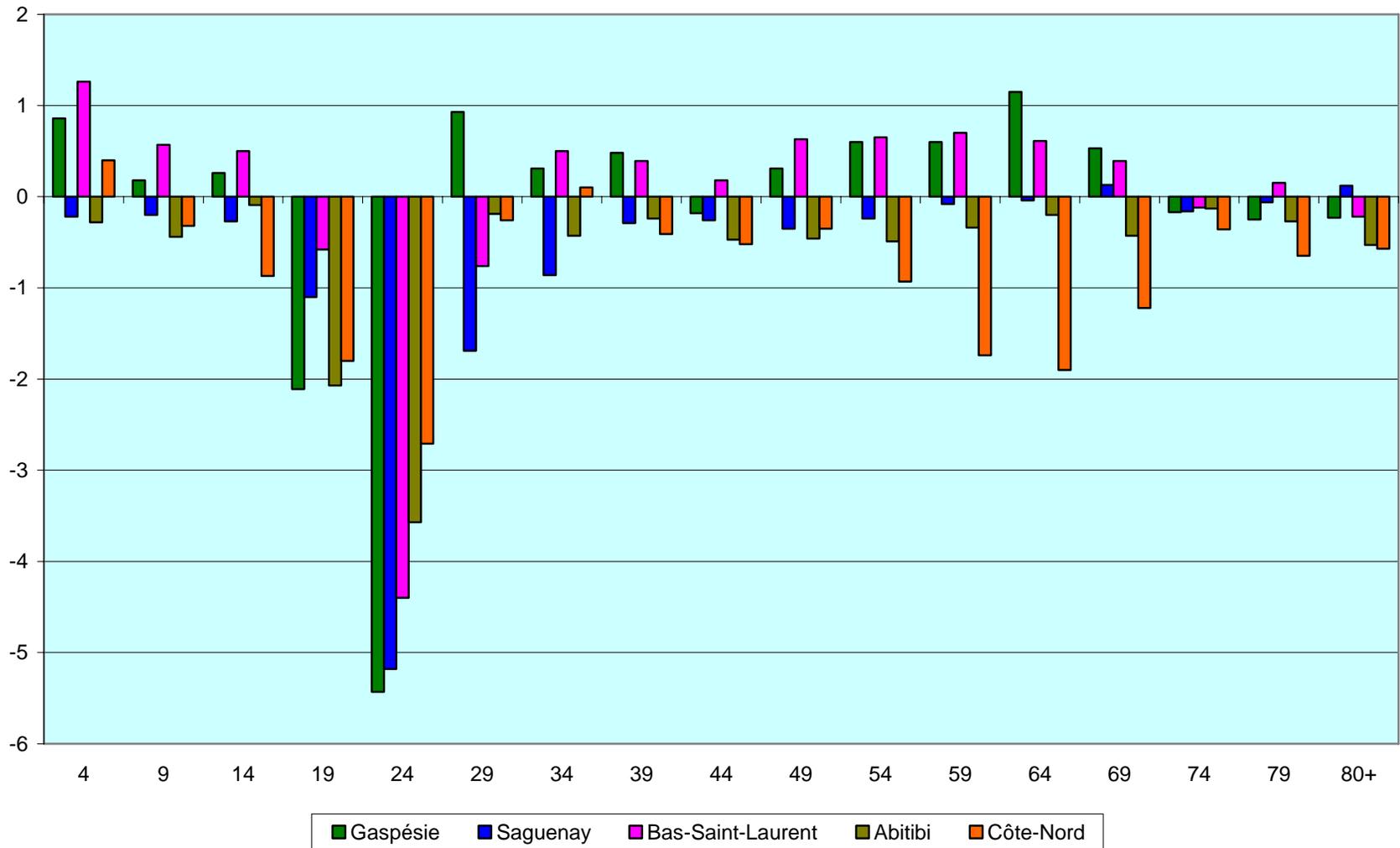
Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), compilation effectuée par l'INRS

Figure 18 : Solde migratoire pour l'ensemble des cinq RA et taux de chômage (Canada), 1986-2002



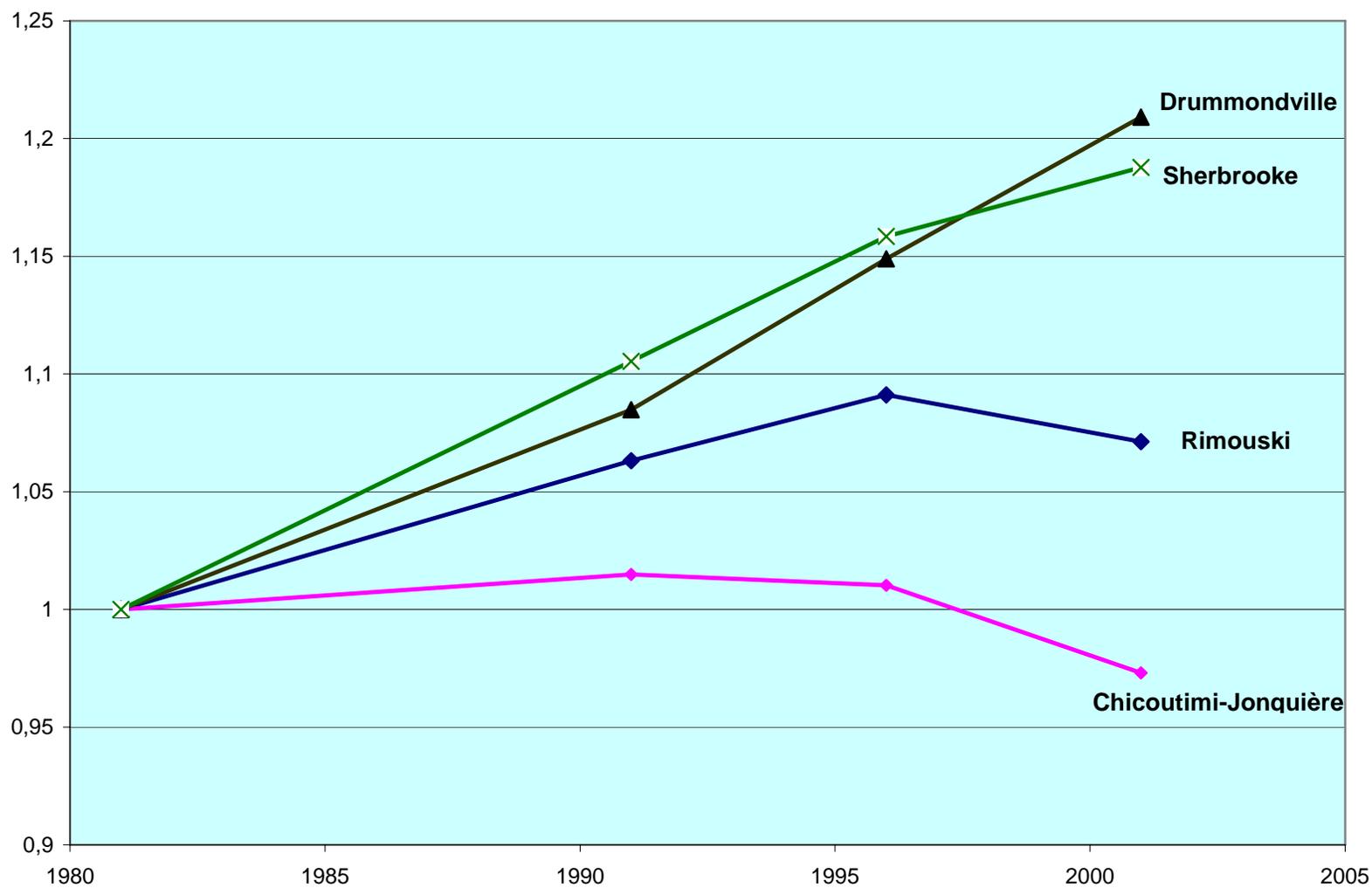
Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA)

Figure 18a : Migration nette par groupe d'âge et région (% de la population, 2003-2004)



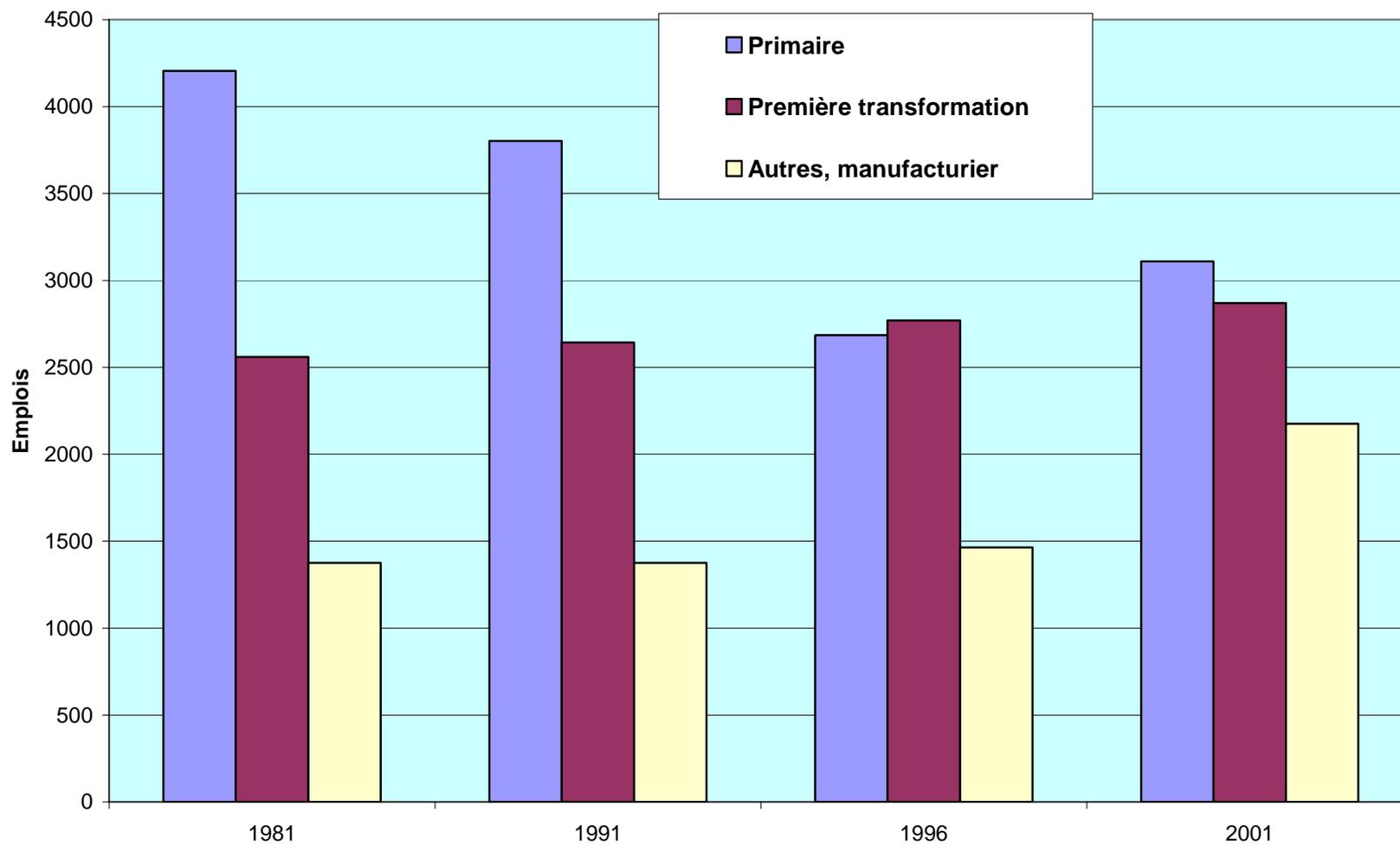
Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), compilation effectuée par Secor

Figure 19 : Évolution de la population pour quatre régions urbaines



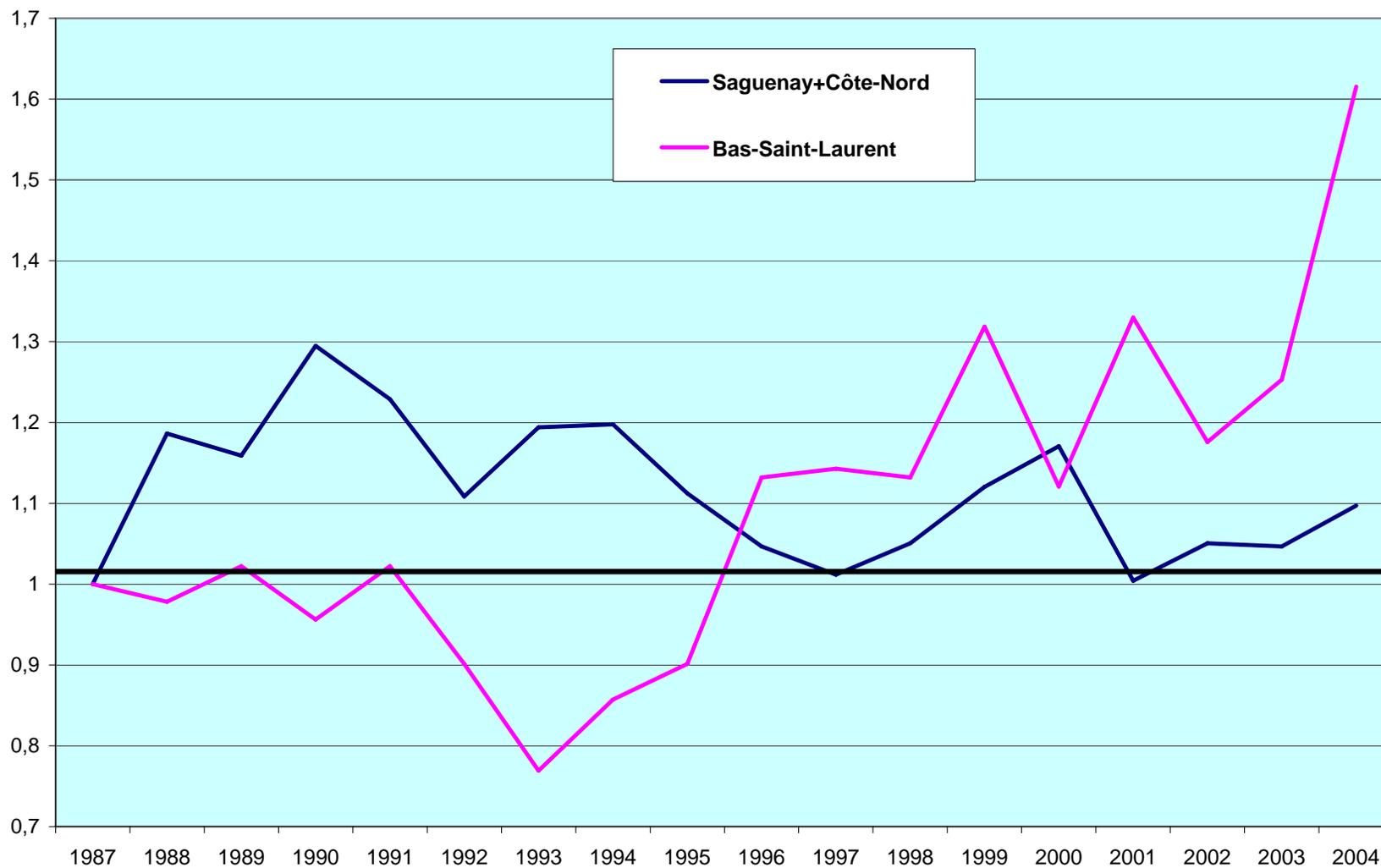
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 20 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Bas-Saint-Laurent (est), 1991-2001



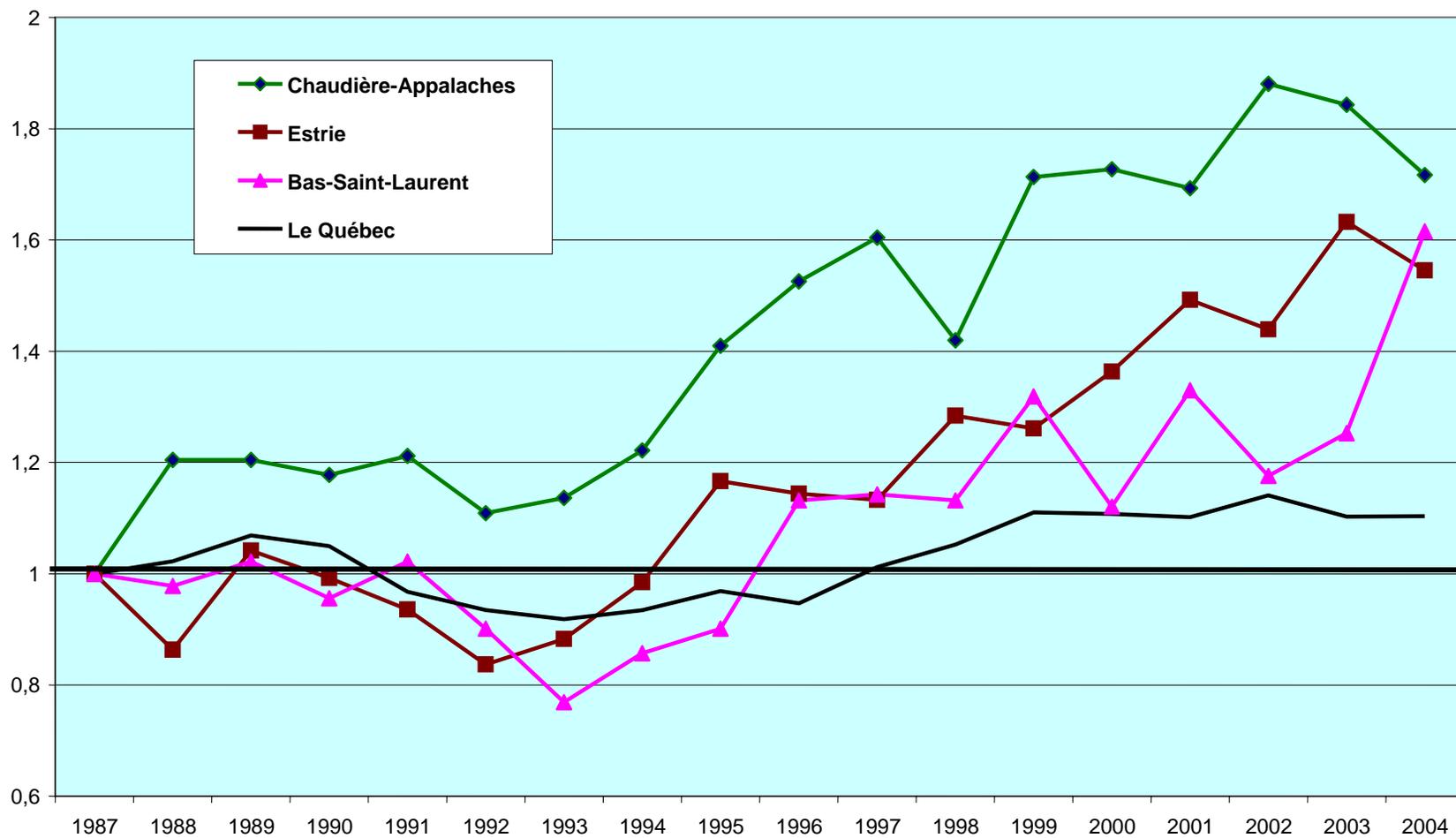
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 21 : Évolution de l'emploi manufacturier dans le Bas-Saint-Laurent comparé au Saguenay + Côte-Nord + Nord-du-Québec (1987=1), 1987 à 2004



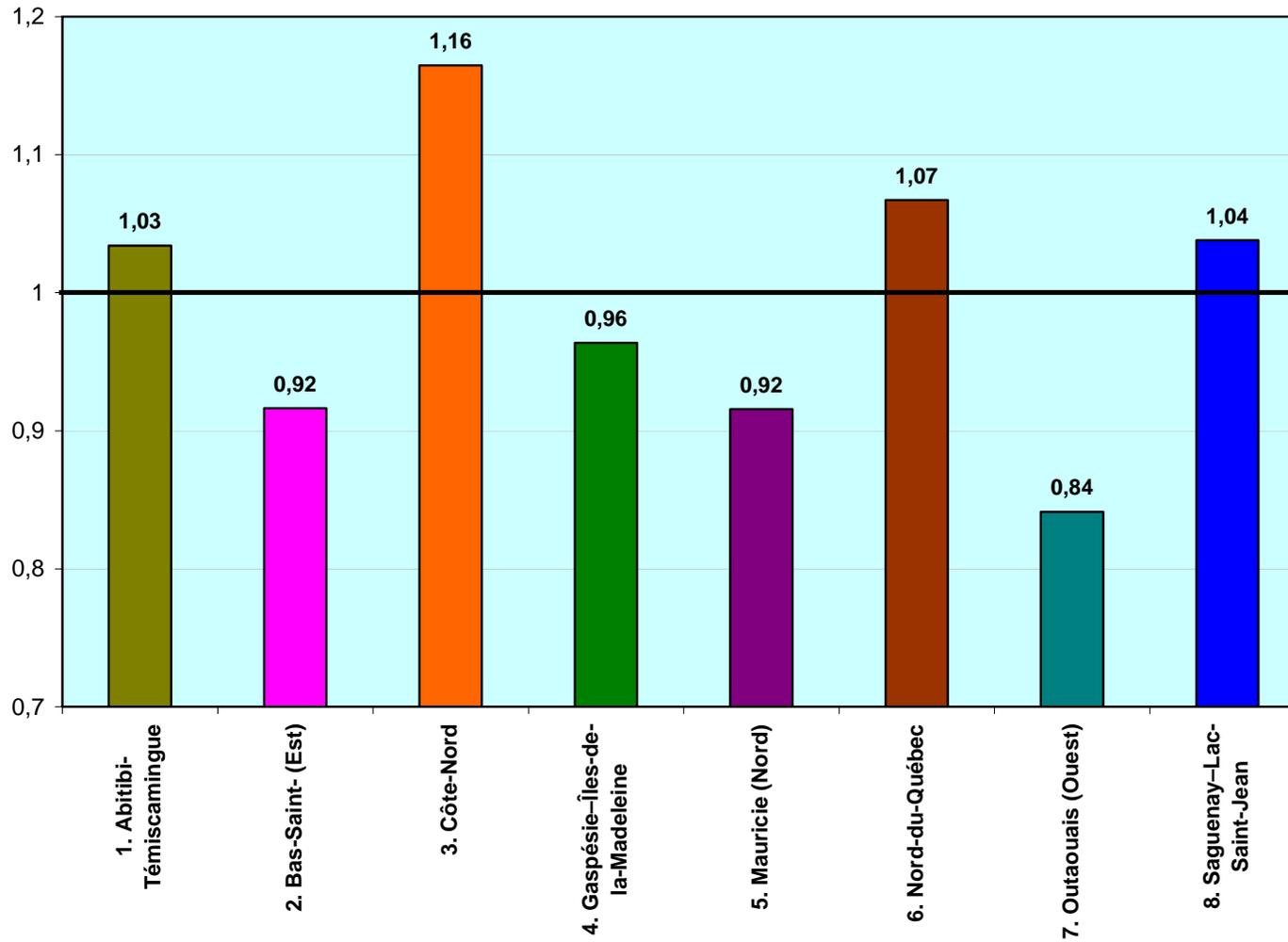
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA)

Figure 22 : Évolution de l'emploi manufacturier de 3 régions au sud du fleuve Saint-Laurent (1997=1), 1987 à 2004



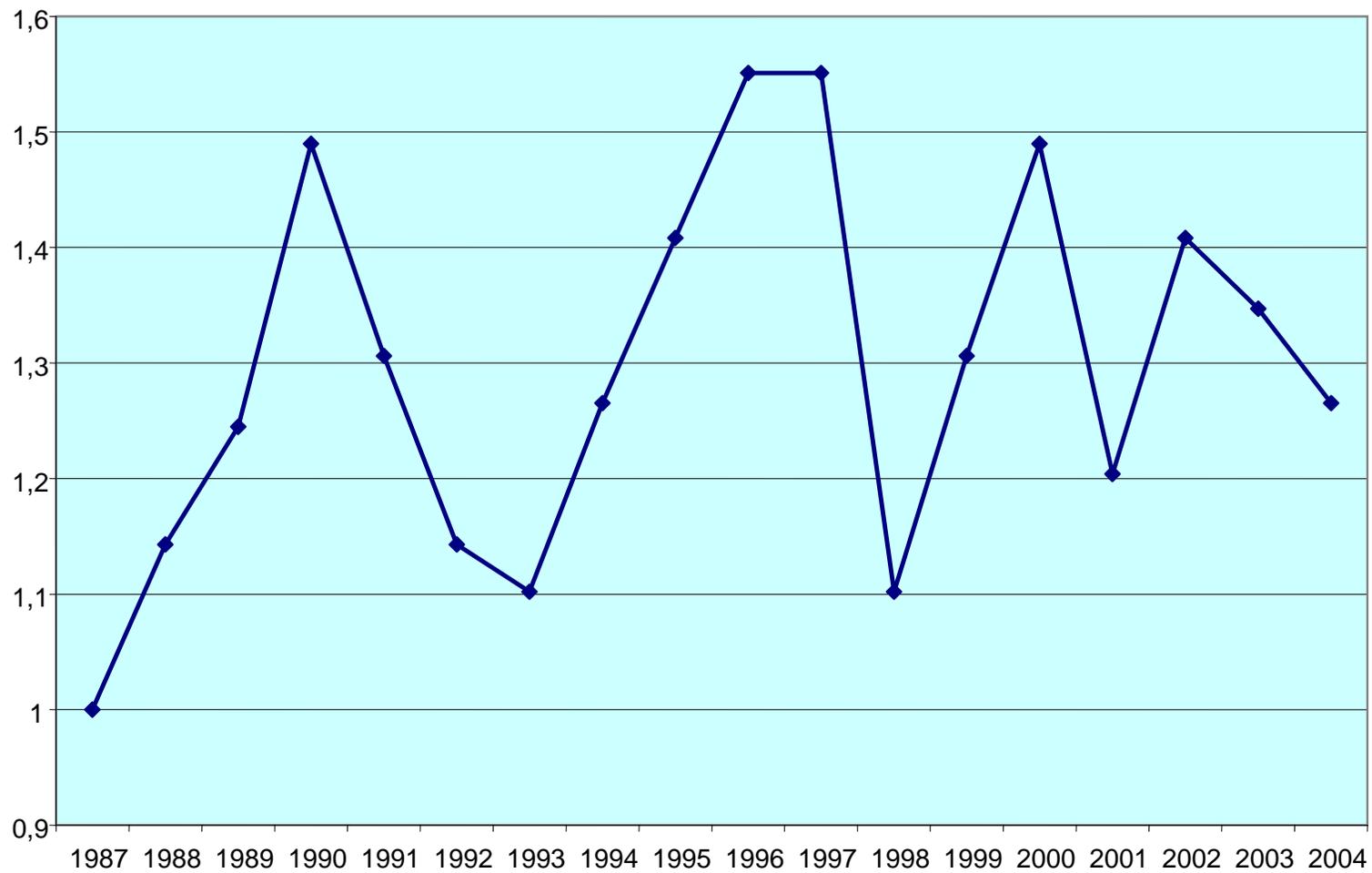
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA)

Figure 23 : Salaire moyen par emploi, par région (Province de Québec=1), 2001



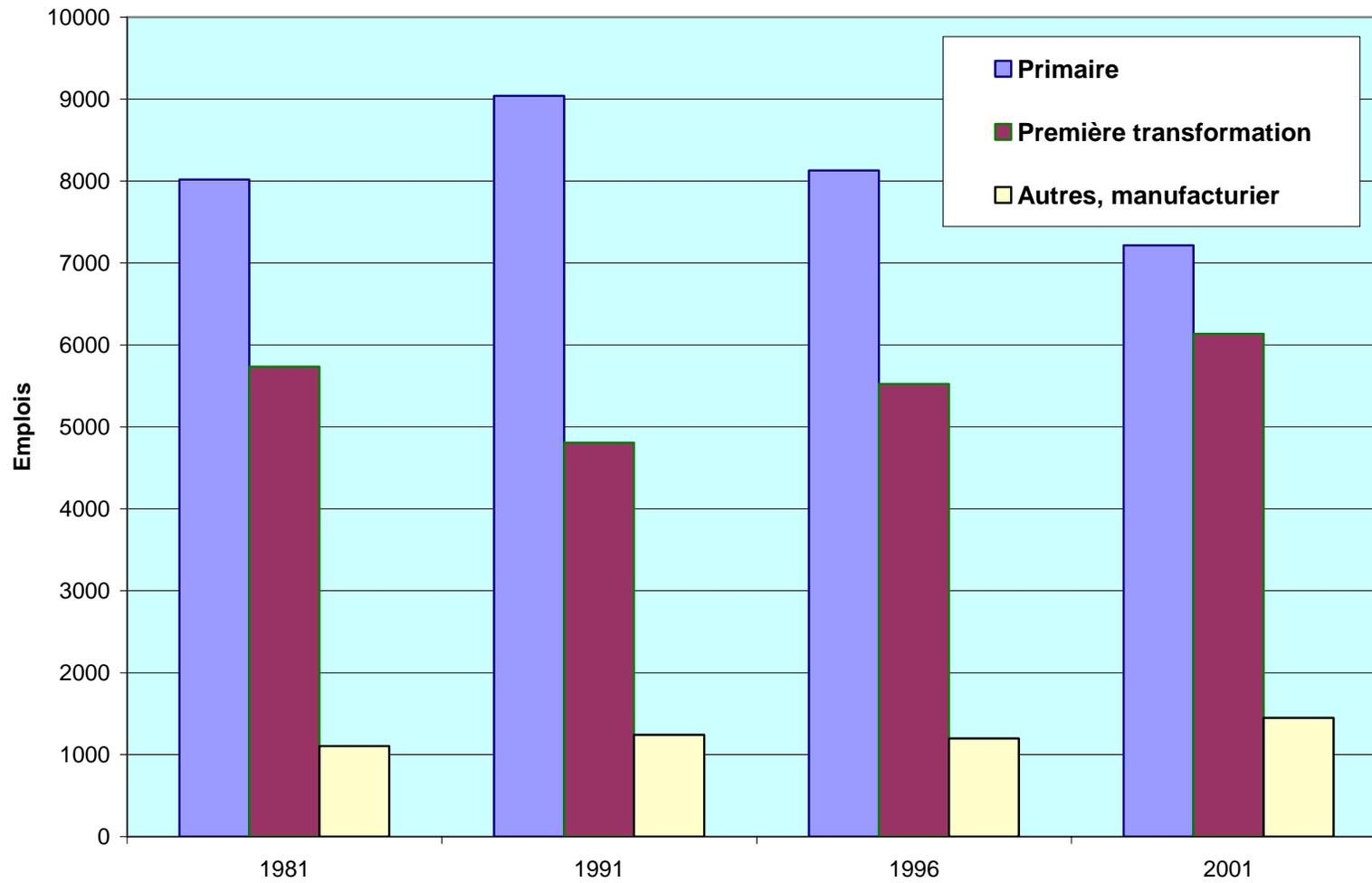
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 24 : Évolution de l'emploi manufacturier Abitibi-Témiscamingue (1987=1), 1987 à 2004



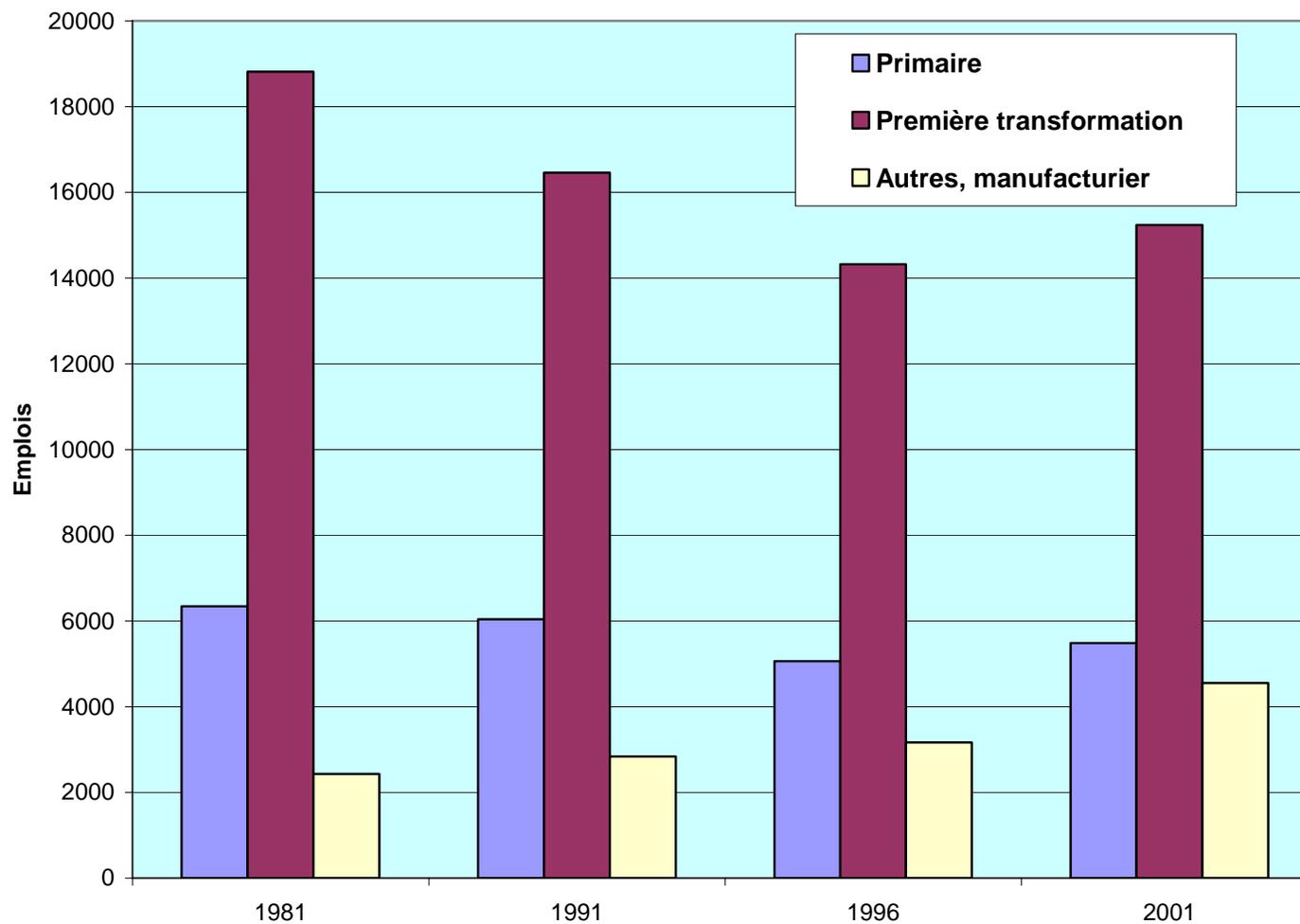
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA)

Figure 25 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Abitibi-Témiscamingue, 1991-2001



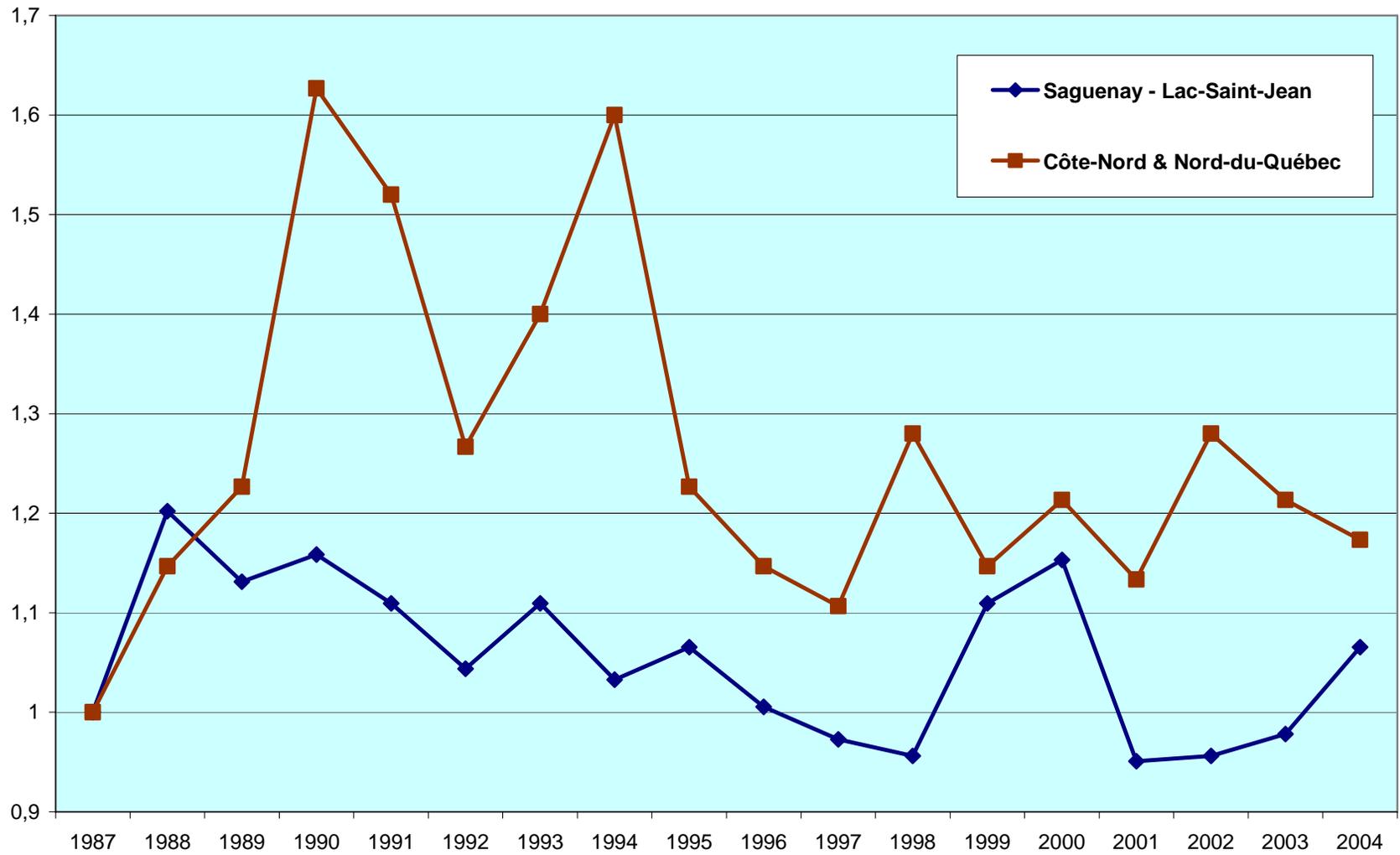
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 26 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier 1991–2001, Saguenay–Lac-Saint-Jean



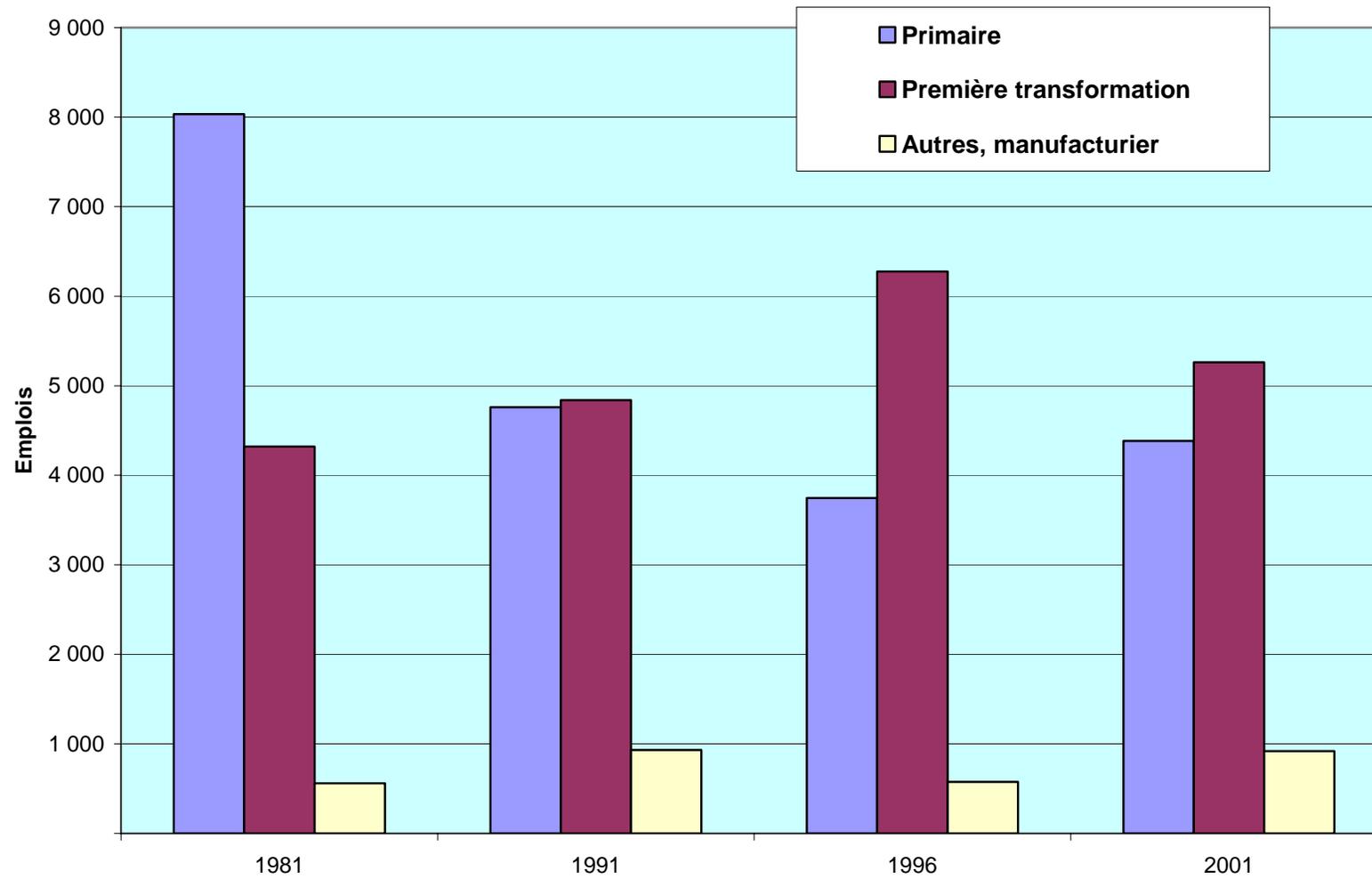
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 27 : Emploi manufacturier Saguenay, Côte-Nord et Nord-du-Québec (1987=1), 1987 à 2004



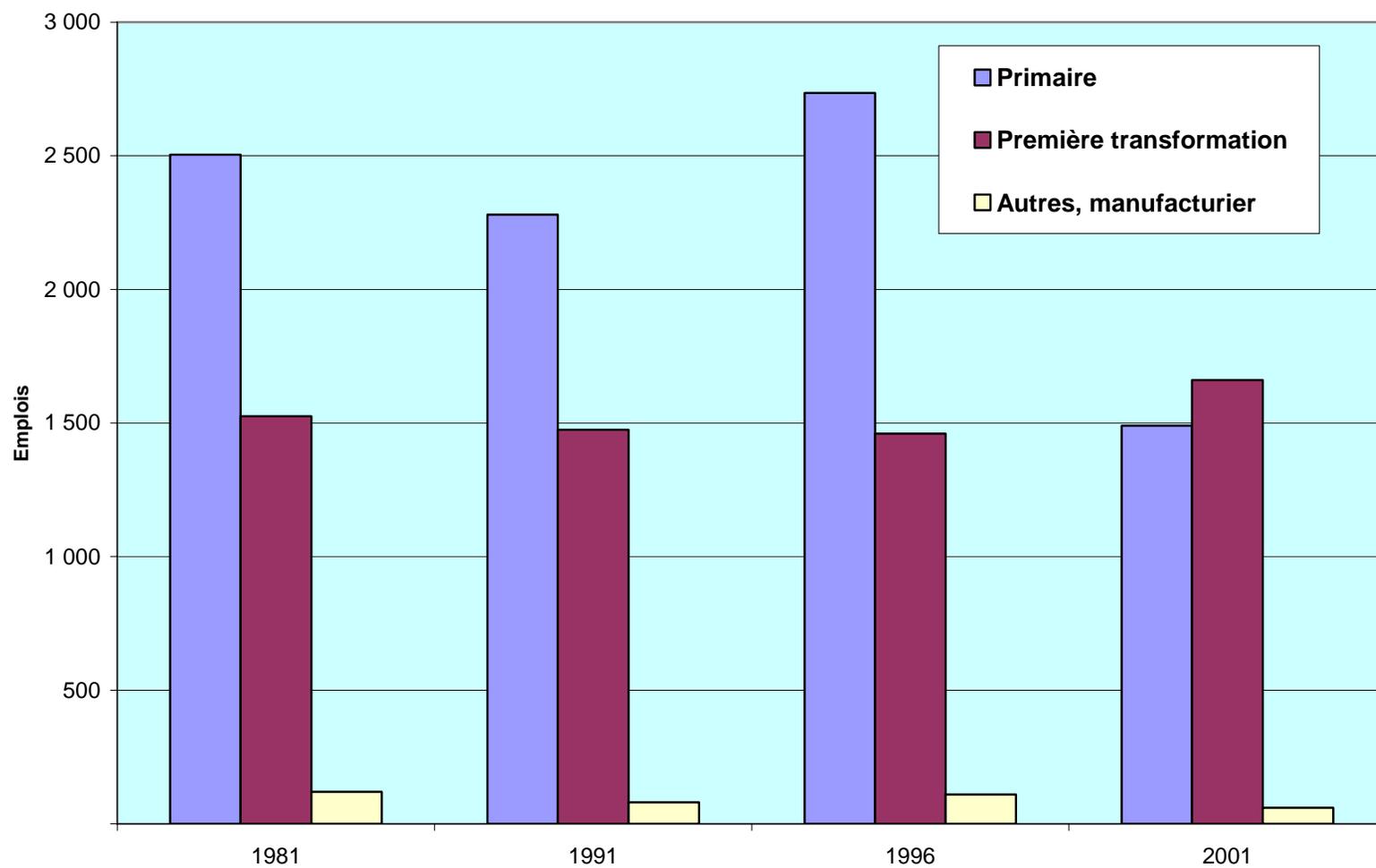
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA)

Figure 28 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Côte-Nord, 1991-2001



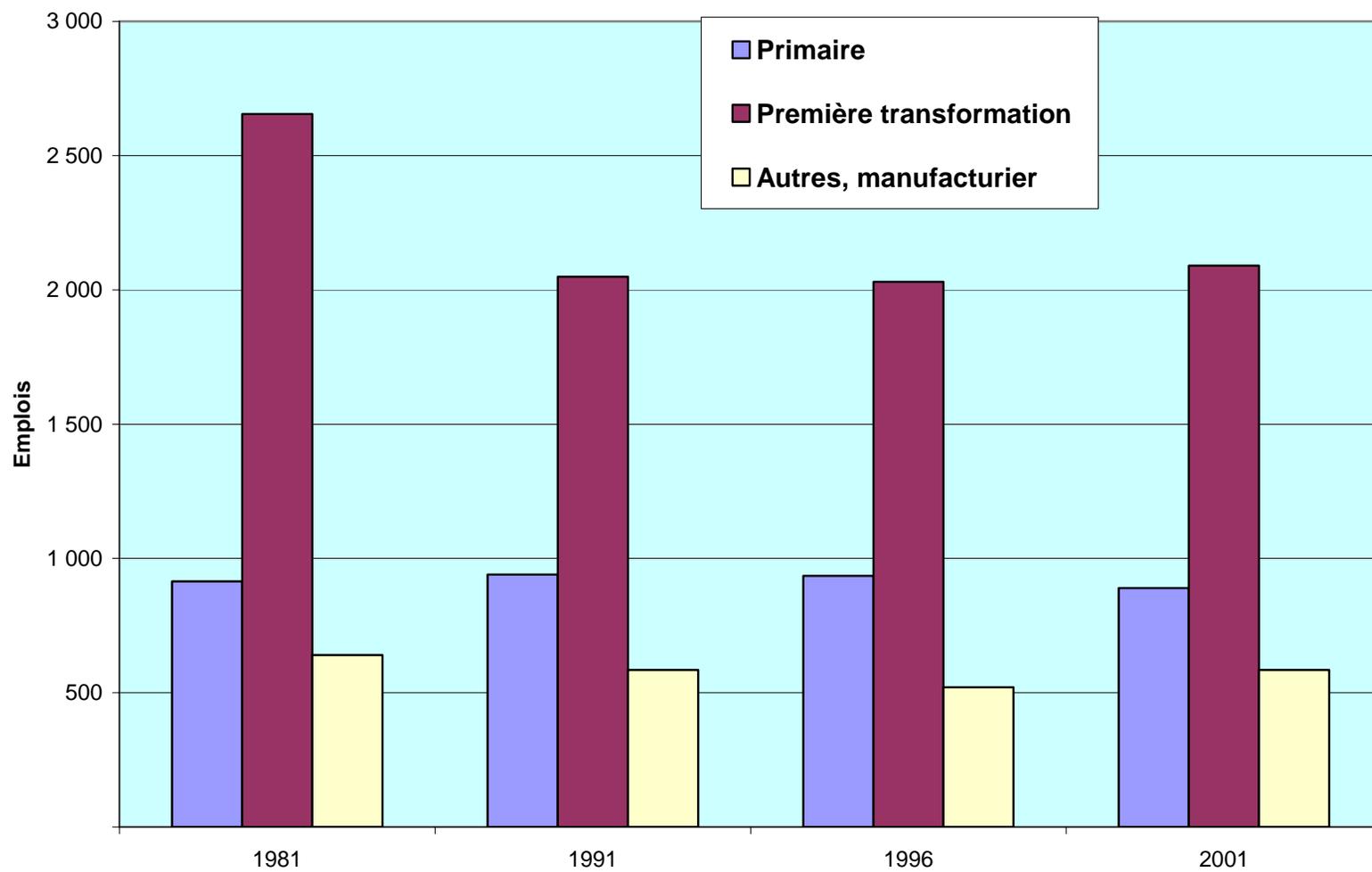
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 29 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Nord-du-Québec, 1991-2001



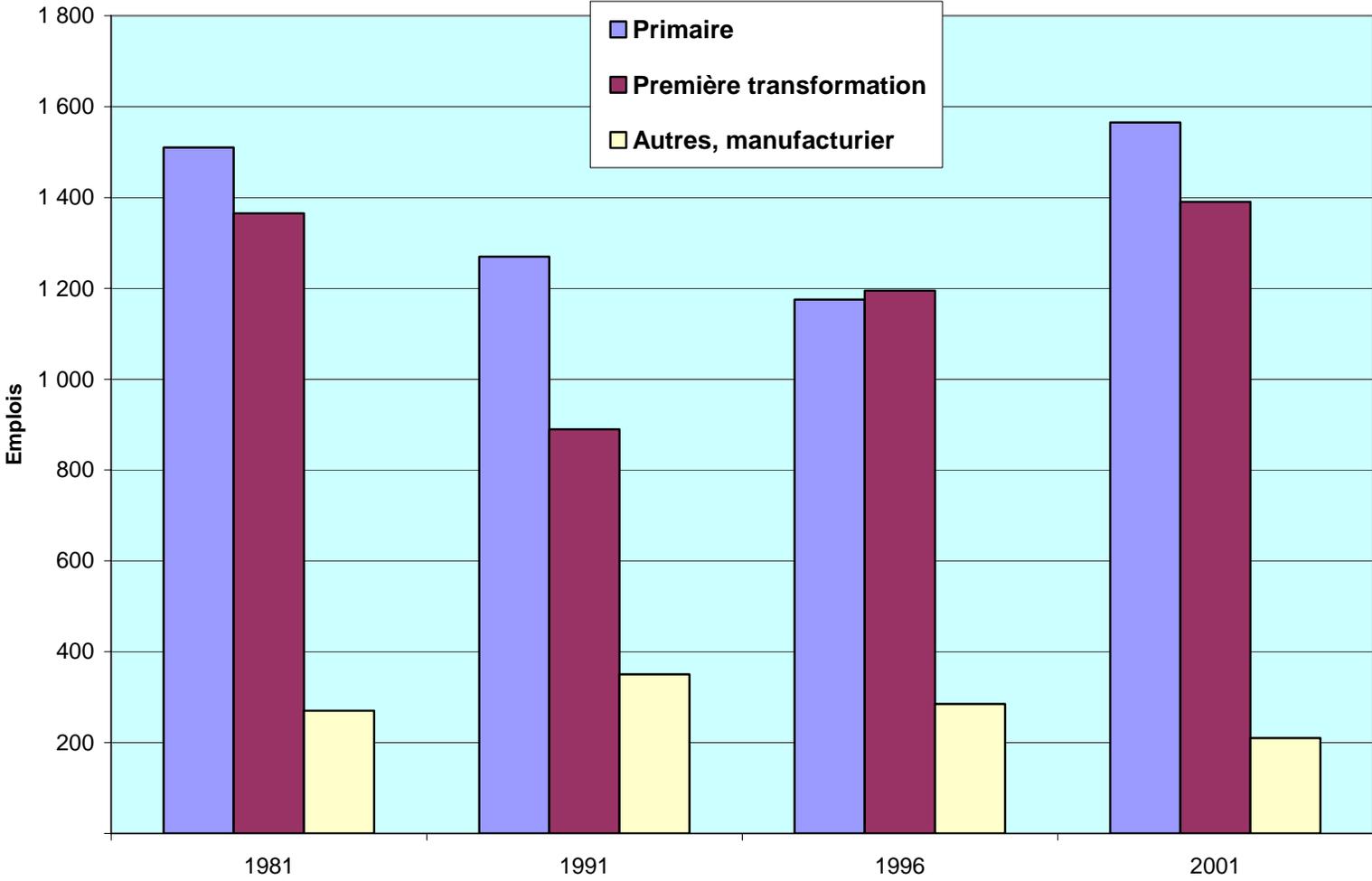
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 30 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Mauricie (nord), 1991-2001



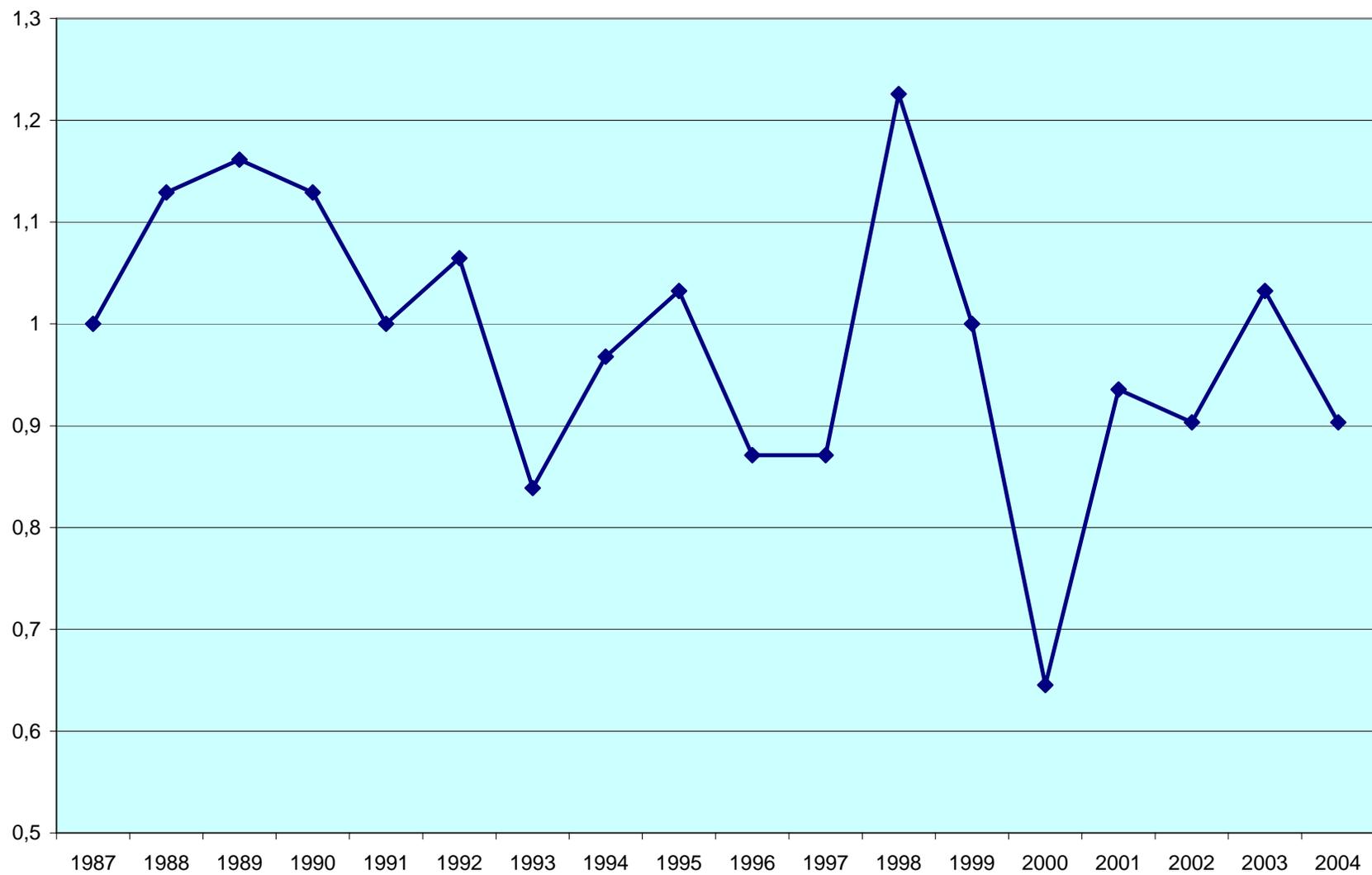
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 31 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Outaouais (ouest), 1991-2001



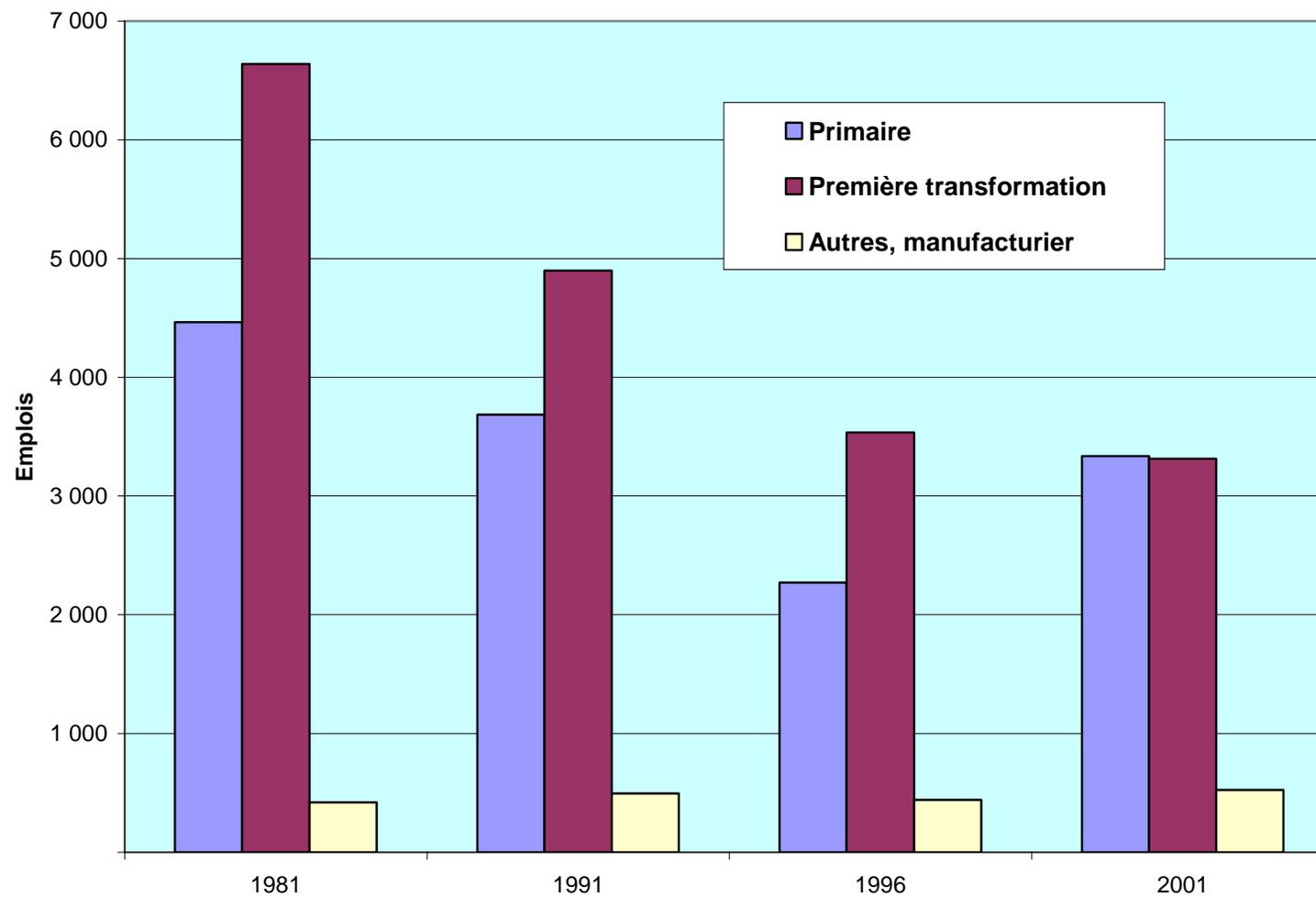
Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS

Figure 32 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1987=1), 1987-2004



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA)

Figure 33 : Évolution de l'emploi primaire et manufacturier 1991-2001, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Source : Statistique Canada, compilation effectuée par l'INRS